Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14168 — 5 F — JEUDI 16 AOUT 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Acceptant la plupart des conditions mises par Téhéran à un accord de paix

M. Saddam Hussein propose à l'Iran de coopérer « face aux manœuvres des forces du mal »

Le président irakien, M. Saddam Hussein, a déclaré, mercredi matin 15 août, qu'il acceptait l'accord frontalier d'Alger de 1975, lequel partageait entre l'Irak et l'Iran le contrôle de l'estuaire du Chatt-al-Arab.

Il a ajouté que l'armée irakienne évacuerait à partir de vendredi 17 août les 1 500 kilomètres carrés de territoire iranien qu'elle continuait d'occuper depuis la fin de la guerre du Golfe en août 1988. M. Saddam Hussein a, par ailleurs, proposé à l'Iran l'échange de tous les prisonniers de guerre (70 000 Irakiens et 30 000 Iraniens). Il a offert à Téhéran de « coopérer face aux manœuvres des forces du mal ».

Cette triple – et spectaculaire – initiative à l'adresse de Téhéran, où elle a été accueillie avec « optimisme », revient, de la part de Bagdad, à accepter pratiquement toutes les conditions mises par l'Iran à la signature d'un accord de paix avec l'Irak.

En outre, le roi Hussein de Jordanie est arrivé mercredi matin à Washington. Il avait rencontré, mardi 14 août, le président irakien à Bagdad, et sera reçu jeudi par M. George Bush.

Un geste spectaculaire

Dans un geste spectaculaire à l'égard de Téhéran, qualifié à Bagdad de *« généreux »*, le président Saddam Hussein a annoncé mercredi matin 15 août qu'il acceptait l'accord frontalier d'Alger de 1975 qui partage le Chatt-al-Arab entre l'Iran et l'Irak et l'évacuation des troupes irakiennes des 1 500 kilomètres carrés de territoire iranien qu'elles occupent toujours malgré le cessez-le-feu conclu en 1988.

Dans un message adressé au président iranien Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, lu à la radio par un porte-parole irakien, le président irakien a également proposé l'échange de tous les prisonniers de guerre entre les deux pays (70 000 Irakiens et 30 000 Iraniens).

Les troupes irakiennes commenceront à se retirer le vendredi 17 août. Le président irakien a indiqué que pour prouver ses *« bonnes intentions »*, l'Irak retirera *« toutes ses forces qui font face à l'Iran tout le long de la frontière pour ne laisser que les seuls gardes-frontières »*. Bagdad prendra également l'initiative de libérer les prisonniers iraniens.

A Téhéran, la radio officielle iranienne a interrompu ses programmes pour annoncer que le président irakien Saddam Hussein avait accepté l'accord d'Alger de 1975. Dans un bulletin spécial, Radio-Téhéran a annoncé l'information sans commentaire.

JEAN GUEYRAS

Lire la suite page 16

Iran-Irak : 1 million de morts



Cynisme sans limite

LE cynisme peut n'avoir aucune limite. On le sait au moins depuis le pacte germano-soviétique, mais le président Saddam Hussein vient, mercredi matin 15 août, d'en fournir une nouvelle démonstration en annonçant qu'il acceptait dorénavant l'accord d'Alger de 1975 par lequel Bagdad et Téhéran s'étaient alors entendus sur le partage des eaux du Chatt-al-Arab.

Le président Hussein a également annoncé que les troupes irakiennes allaient évacuer les portions du territoire iranien qu'elles occupent encore ainsi que la libération des trente mille prisonniers de guerre iraniens toujours détenus par Bagdad malgré le cessez-le-feu d'août 1988.

Même pour un esprit blasé, habitué aux mensonges des dictateurs de tout poil, la nouvelle initiative du maître de Bagdad laisse pantois. Elle revient en effet à reconnaître que les buts de l'Irak dans la guerre déclenchée en septembre 1980 contre l'Iran sont aujourd'hui considérés comme futiles et qu'un million de personnes ont *été tuées* uniquement pour satisfaire la mégalomanie d'un homme qui voulait en découdre avec l'ennemi perse et qui cherchait un plus large débouché sur le Golfe.

MEME si l'Irak a aujourd'hui atteint ce dernier but grâce à l'invasion du Koweït, les familles des morts et des centaines de milliers de blessés de la guerre Iran-Irak apprécieront à sa juste mesure la désinvolture de Saddam Hussein. C'est un peu comme si la France, quelques mois après 1918, avait rendu l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne pour mieux mener une nouvelle guerre contre la Grande-Bretagne...

Les pays qui ont aidé l'Irak dans sa croisade anti-perse – à commencer par la France, mais aussi bon nombre de pays arabes priés par Bagdad d'oublier aujourd'hui les « dettes de sang » irakiennes – pourront également méditer l'humiliante leçon de cynisme que vient de leur infliger leur ancien protégé.

LE contre-pied du président Hussein en dit aussi long sur ses faiblesses que sur sa détermination. C'est bien parce qu'il est menacé d'asphyxie économique qu'il renonce aujourd'hui à ses prétentions d'hier. Conscient qu'il ne parviendra pas longtemps à tourner l'embargo dont l'Irak fait l'objet avec la seule complicité du roi de Jordanie, l'homme de Bagdad cherche à se ménager de nouvelles possibilités.

Sera-t-il entièrement entendu par les Iraniens, dont il attend manifestement qu'ils ne respectent pas l'embargo ? Il est trop tôt pour le savoir, mais le président Saddam Hussein peut d'ores et déjà compter sur la neutralité de Téhéran dans le cas où la crise dégénérerait en un conflit armé entre l'Irak d'un côté, le « grand Satan » américain et Israël de l'autre. L'offre de paix faite à Téhéran risque fort de ne constituer qu'un nouveau pas vers la guerre.

Un entretien avec le roi Hassan II du Maroc

« Bagdad devrait mandater plusieurs pays arabes pour désamorcer la bombe du Golfe »

SKHIRAT

de notre envoyé spécial

« Que pensez-vous des conclusions du sommet du Caire ?

– A mon avis, ce sommet était inopportun. A partir du moment où la communauté internationale avait condamné unanimement l'invasion du Koweït par l'Irak, j'aurais préféré que le monde arabe se contente de cette condamnation et reste en réserve, au cas où le Conseil de sécurité aurait demandé au Conseil de la Ligue arabe ou à quelque pays arabe de bien vouloir amorcer un dialogue de détente avec l'Irak.

» Malheureusement ce sommet a eu lieu. En définitive, tout le monde est autorisé à penser que ce sommet n'avait pour objet que le fait que certains pays seraient autorisés à envoyer des troupes en Arabie saoudite. Or cela est une erreur. Car l'Arabie saoudite est un pays majeur et souverain. Les pays arabes sont tous majeurs et souverains, et il n'était pas nécessaire de passer par le Conseil de la Ligue arabe pour demander à ceux qui le voulaient bien d'envoyer leurs troupes, surtout que le rôle de ces troupes ne peut être que défensif.

» Maintenant, ce qui existe existe, ce qui est fait est fait. Nous n'avons pas à revenir sur le sommet. Il faut seulement espérer que les conséquences sur l'unité arabe ne seront pas irréversibles.

– C'est pour cette raison que vous n'avez pas participé personnellement à ce sommet ?

– Le Maroc y a participé. Mais je n'ai été prévenu que la veille, à 5 heures de l'après-midi. Si j'avais été dans la région, cela aurait été un saut de puce pour moi, mais étant quasiment convoqué pour le lendemain... De toute façon la délégation marocaine n'a pas joué la politique de la chaise vide.

» Maintenant, le problème est, à mon avis, un problème arabo-arabe sur lequel il va falloir se pencher très rapidement, car j'estime que le miroir est brisé. Les choix divergents qui ont été faits ne sont malheureusement pas des choix idéologiques, tactiques ou stratégiques. Non, ce sont des choix presque personnels.

» L'Irak est sur les frontières de l'Arabie saoudite ; moi, le roi Fahd, je vous demande est-ce que vous voulez m'aider à me protéger ou est-ce que vous ne voulez pas ? Ce sont des choix entre hommes qui sont très difficiles à régler. Les séquelles peuvent durer longtemps. Ceux qui ont dit oui à la résolution du Caire vont apparaître comme étant les amis de l'Arabie saoudite et de tous les pays du Golfe.

Ceux qui, pour des raisons tout à fait louables et compréhensibles, ont dit non feront les frais de l'amalgame populaire en Arabie saoudite, à Bahreïn, à Qatar, dans les Emirats et à Oman. C'est encore une des séquelles de ce sommet. Souhaitons de nouvelles rencontres afin que la note ne soit pas trop salée.

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 5

La saga des Guinness

En Grande-Bretagne, un grand procès financier oppose la famille anglo-irlandaise à l'« establishment » de la City

LONDRES

correspondance

Lundi 20 août, le tribunal londonien de Southwark devrait rendre son verdict dans le plus important procès financier jamais survenu en Grande-Bretagne, l'affaire Guinness.

L'ancien dirigeant de la firme, Ernest Saunders, est soupçonné de manipulation de cours lors d'une OPA en 1986 (*le Monde* du 14 février 1990).

Les descendants des fondateurs se sont largement défendus. *« Lord Iveagh m'a déclaré que si les Guinness avaient suivi l'exemple des créateurs de la richesse familiale et s'ils avaient réalisé au cours de ce siècle autant que ce que leurs ancêtres avaient fait lors des deux siècles précédents, la famille serait aujourd'hui aussi fortunée que les Rothschild. Il m'a dit qu'il soutiendrait mes efforts destinés à propulser les Guinness au haut de l'affiche »*, la déposition retentissante le mercredi 6 juin devant le tribunal d'Ernest Saunders, ex-président-directeur général de la multinationale anglo-irlandaise Guinness PLC et principal accusé a sorti le troisième marquis d'Iveagh de sa discrétion.

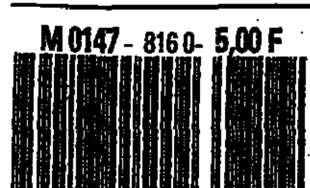
Depuis la « bombe » du 6 juin, les projecteurs de l'actualité n'ont cessé d'être braqués sur Lord Iveagh, le chef de l'une des plus prestigieuses dynasties industrialo-financières : les Guinness.

Paradoxe cruel pour une famille qui a marqué de son empreinte l'Irlande, qui demeure un membre éminent de l'establishment britannique et à qui l'ombre des antichambres sied mieux que l'éclat de la gloire.

MARC ROCHE

Lire la suite page 15

Lire également

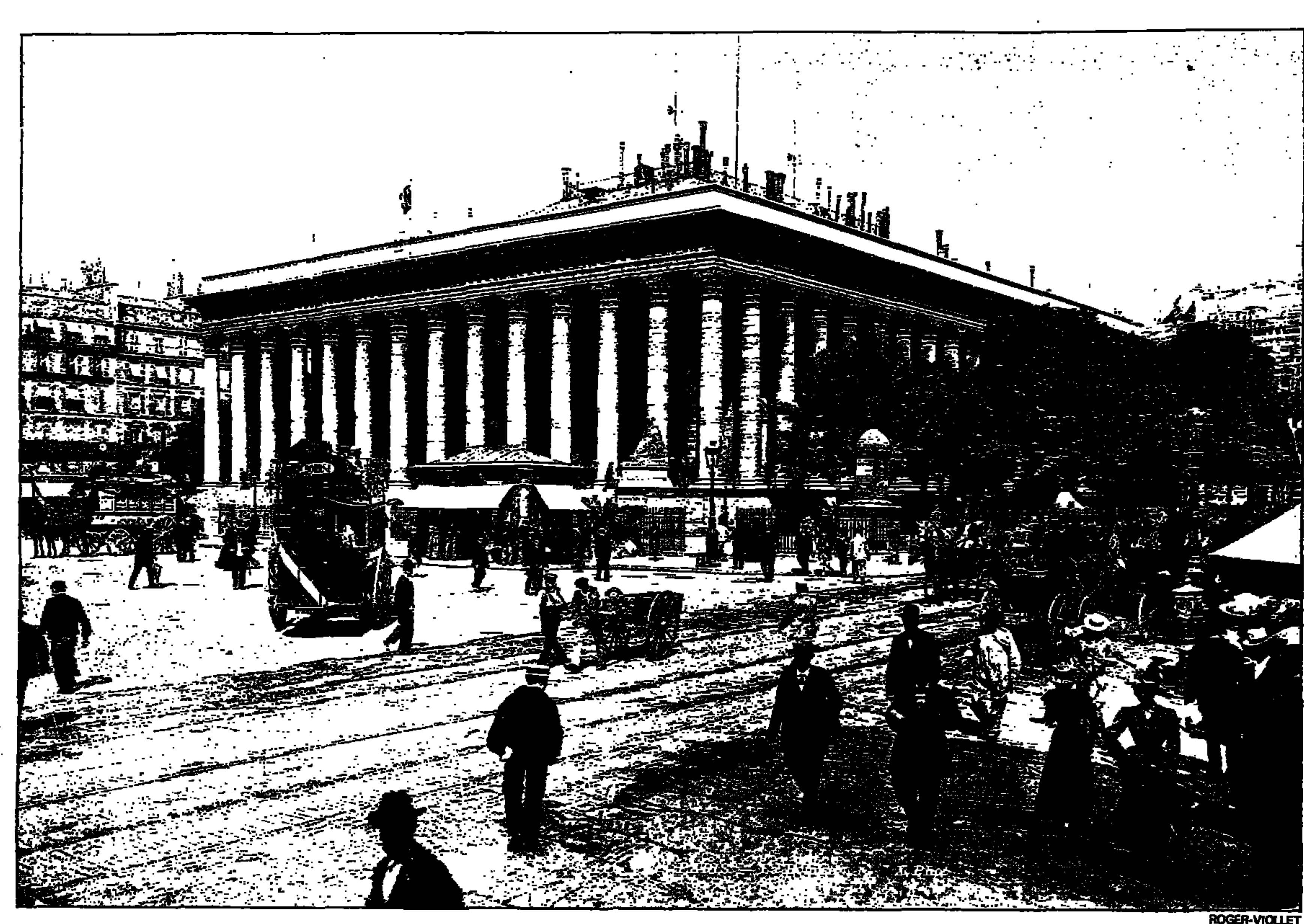

M 0147 - 816 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux



ROGER-VIOLLET

1895 est l'année de la victoire des placements mobiliers sur les placements immobiliers. Ces derniers ne reprendront jamais le dessus.

23. Les vertus du bas de laine

La France est le pays de l'épargne : plus de 3 milliards de francs sont « mis de côté » chaque année. Pourtant, les deux tiers des défunts ne laissent rien à leur progéniture. C'est encore le temps des rentiers.

QU'IL est doux d'être encensé par l'ennemi héréditaire! Les oreilles françaises ont sans doute agréablement tinté en 1908 quand Bülow, le chancelier du Reich, reconnut enfin : *«La France doit sa richesse à son sol béni, puis aussi à l'activité et à l'ingéniosité de ses habitants, mais encore plus à son admirable esprit d'économie, à cette force d'épargne qui distingue chaque Français, chaque Française.* [...] *Ce que la France, par sa production, gagne de moins que nous, elle l'épargne, elle le compense par les intérêts de son épargne.»* Ce satisfecit venu d'outre-Rhin ne pouvait qu'être objectif dans une bouche si autorisée; il était assez dans l'air du temps pour qu'on le crût, foi d'Allemand.

Vers 1900, en effet, ce n'est qu'un cri chez tous ceux qui s'intéressent à la finance et à l'économie politique, chez ces quelques millions de ménages où, comme on disait alors, on a de l'argent *«devant soi»* : cette bonne vieille France bien grasse est riche, diablement riche, avec ses bas de laine si lourds au fond des armoires, ses rentiers bonasses, ses patrimoines patiemment accumulés et gérés en père de famille, ses réserves de métal jaune sonnantes et trébuchantes et, trésor entre tous, son franc-or inébranlable depuis germinal an XI. N'est-elle pas, au reste, le second investisseur au monde, derrière le Royaume-Uni, assurant quasiment à hauteur de 20 % l'emprise des riches sur les pauvres et leur contribution à la diffusion du Progrès universel?

Aujourd'hui, historiens et économistes nous invitent à moins d'enthousiasme : la propension française à l'épargne ne serait pas si souveraine, et les Anglais, les Allemands ou les Belges s'entendaient assez bien eux aussi à l'art de faire fructifier leur petit capital. Il n'empêche que celle-ci fut considérée à l'époque, sans l'ombre d'un doute, comme vertu très gauloise et signe considérable et flatteur de puissance. Au reste, le rapport de l'épargne au revenu national n'était-il pas alors, bon an mal an, de 8 à 9 %? Imagine-t-on les effets cumulatifs d'un tel activisme, capable, en théorie, de doubler le poids de tous les magots privés en moins de quinze années? La France fin de siècle, par l'obstination de ses épargnants, est une formidable machine à accumuler du capital.

Ce fut peut-être, il est vrai, le signe d'états d'âme trop parcimonieux. Car de nombreux traits structuraux de l'activité du pays n'incitaient ni à la dilapidation ni à l'investissement hardi. L'épargne était d'abord un réflexe des campagnes, des petites et moyennes villes, où les occasions de dépenses demeuraient bien rares, où l'autoconsommation familiale avait encore toute sa force, où le luxe restait inconnu et semblait inutile ou immoral. Or ce monde agricole et artisanal travaillait beaucoup et fournissait encore en 1900 une bonne moitié du «produit physique», comme disent nos économètres : il s'offrait donc, mine de rien, les moyens d'épargner en toute tranquillité. Il était clair aussi que la paresse démographique d'un pays qui faisait moins d'enfants réduisait d'autant le volume des dépenses et grossissait la part du gâteau à partager entre chaque vivant avisé. Et, surtout, la rigidité sociale jouait à plein en faveur de ceux qui savaient depuis longtemps compter leurs sous et les placer à bon escient.

Même si les statistiques sont discutables ou incomplètes, toutes les études des successions révèlent, une fois dissipée la poussière des petits héritages médiocres, une loi d'airain de la société française, claire comme le jour et tout à fait pérenne : près de 90 % de la fortune nationale sont détenus par 10 % de la population; 0,2 % des successions représentent 30 % de la valeur totale des biens imposés. Et cette stricte hiérarchie d'argent quadrille aussi impitoyablement le territoire : ainsi, les habitants de la Seine possèdent pratiquement le tiers de la fortune privée du pays en 1900; ceux du Nord, de la Seine-Inférieure et du Rhône, aussi industrieux, et ceux, plus franchement agricoles, de la Seine-et-Oise et de la Marne, en concentrent pour leur part 13 %.

A l'inverse, il n'y a guère d'accumulation populaire. Les pauvres, les salariés, survivent en dépensant tout : 70 % des défunts ne laissent rien, et à Lille, par exemple, 87 % des ouvriers meurent sans ressources en 1908. L'épargne populaire, fragile et faible, n'est que très rarement placée et si, d'hasard, quelques sous ont été amassés, ils passent dans le logement. Ce qui ne nuit pas, tout au contraire, à la multiplication des livrets des Caisses d'épargne, si courus des milieux modestes, qui y déposent à tout hasard quelques centaines de francs : y sont inscrits 3,3 milliards de francs en 1890, puis 5,8 en 1913; aux mêmes dates, leur nombre saute de 7,2 à 15 millions, qu'ils soient ouverts dans les Caisses privées ou à la Caisse nationale lancée par les PTT depuis 1881.

Cette inégalité chronique a en fait fortement accru la propension moyenne globale à épargner, et cantonné en toute confiance cet appétit national entre des mains supposées expertes, puisqu'elles avaient dès longtemps fait leurs preuves patrimoniales. La France cultive donc avec bonheur la vérité prudhommesque : les riches épargnent mieux et plus que les pauvres. Et l'argent ainsi mis à gauche peut même entretenir son homme à ne rien faire, sinon encaisser ses fermages, lever l'intérêt de ses rentes et tondre ses coupons. Un bon demi-million de purs rentiers témoignent ainsi avec éclat à la fin du siècle de la diffusion sociale très raisonnable de la fortune acquise. Flanqués des vrais riches, ils passent même pour les recordmen de l'épargne.

SI l'on suit les calculs de François Perroux pour la seule année 1890, le montant global de l'épargne aurait été alors de 2 milliards 450 millions de francs (d'autres auteurs estiment en moyenne à 3 milliards et demi par an son montant entre 1893 et 1911). Les entreprises en détiendraient une part modeste (200 millions, soit 8 %), les salariés un morceau plus maigre encore (150 millions, soit 6 %). Par contre, les heureux *«titulaires de revenus mixtes»*, bourgeois fortunés et professions libérales pour l'essentiel, en capitaliseraient 900 (soit 35 %) et les rentiers, eux, régneraient, impériaux, puisque l'épargne engendre inlassablement l'épargne, avec 1 300 millions mis de côté, soit 51 % de l'accumulation totale du moment. En bref : cet esprit d'épargne dont on crédite si volontiers l'ensemble des Français est d'abord la vertu «bourgeoise» de ceux que la fortune a mis en situation de *«voir venir»*.

On a souvent reproché à ces nantis d'avoir stérilement thésaurisé, d'avoir détourné égoïstement pour leur seul profit un flot d'argent qui eût été plus utilement employé à financer la croissance moderne de l'industrie et des services. Ils seraient les premiers responsables d'une langueur économique chronique de la France. La querelle est mauvaise, on l'a appris depuis, et le reproche injuste : les historiens ont assez montré le dynamisme novateur de la Belle Epoque pour qu'ils soient moins soupçonnés. Les contemporains, toutefois, ne l'ont pas toujours entendu ainsi, et le procès, à tout prendre, permet d'entrevoir quelques éléments plus structurels du gonflement de l'épargne.

Car celle-ci pourrait bien croître aussi, pense-t-on, par défaut d'emplois. Les cours d'économie politique vers 1900 en sont persuadés : *« De l'avis unanime, la France est un des pays où le goût de l'épargne est le plus développé et le plus répandu*, enseigne M. Colson. *Par contre, les grands et surtout les moyens capitalistes y sont peu entreprenants.»* En rêvant au dynamisme des Allemands et des Britanniques, on accumule donc les remarques amères sur les petites entreprises frileuses, sur les patrons entêtés d'autofinancement et dédaignant les secours de l'argent des grandes banques. On accuse l'Etat de ne plus inciter les prêteurs à l'investissement : les grands travaux d'équipement ferroviaire qu'il garantissait sont achevés vers 1890, et nulle entreprise majeure ne les a relayés; son libéralisme public demeure trop rentier lui aussi, trop soucieux d'équilibre budgétaire assez chiche et de fiscalité minimale, répugne trop à lancer de nouveaux emprunts. N'a-t-il pas même plafonné à 1 500 francs en 1895 les dépôts sur les livrets des Caisses d'épargne?

Et que dire de la Bourse! Elle languit, se relève mal du choc de la crise après 1896, même si sa capitalisation globale passe de 66 à 111 milliards de 1880 à 1910. Pis, elle entretient tous ses travers en couvrant la spéculation. Le krach de l'Union générale et les scandales de Panama n'ont pas disparu, à l'évidence, de l'horizon des épargnants, qui, tout autant, observent amèrement que la rente d'Etat à 3 %, le vrai et solide placement familial, celui grâce auquel on dote les filles et installe les fils, se traîne : son cours gonfle d'à peine 35 % de 1875 à 1900, quand celui des valeurs cotées double.

Cette faiblesse de la demande de capitaux, cette démission de l'Etat entretiendraient donc un grand désarroi du public. A preuve, note en 1898 un journal spécialisé, *le Rentier*, le découragement et la fébrilité qui saisissent tous ceux qui veulent faire correctement leur métier d'épargnant : *«On ne peut se faire une idée des valeurs bizarres qui entrent dans le portefeuille des rentiers, des placements, ou soi-disant tels, qu'ils effectuent sur la recommandation du premier venu, sur la foi d'une circulaire anonyme, à la lecture de journaux qu'ils reçoivent gratuitement»*. Ils diversifient aveuglément leurs achats, s'emballent et se découragent tour à tour, négligeant tous les conseils de prudence de leurs banquiers par méconnaissance du marché. Les grandes banques de dépôts, pourtant, comme le Crédit lyonnais ou la Société générale, n'ont pas ménagé leurs efforts pour quérir le client et l'informer solidement. En vain.

A ce discours alarmiste, il y eut pourtant de vraies réponses, empiriques sans doute, mais qui l'infirment. L'étude de Charles-Albert Michalet révèle qu'il y eut certes deux types antithétiques d'épargnants. Le spéculateur existe, *«prêt à payer pour pouvoir jouer»*, acheteur parfois désordonné d'actions, écoutant volontiers les démarcheurs qui envahissent jusqu'aux champs de foire, plus friand de coupons étrangers que de valeurs françaises, et contribuant donc de son mieux à la démoralisation économique de la Nation en préférant combler les déficits de la Russie et équiper Odessa plutôt qu'Angoulême. Le rentier, lui, au contraire, *«paye pour avoir une assurance contre le risque»*, préfère toujours le titre d'Etat et l'obligation à intérêt fixe, sans dédaigner la terre qui ne ment pas et les immeubles urbains à bon rendement locatif.

EN fait, c'est un troisième type d'épargnants qui s'impose peu à peu : le *«placeur moyen»*, assez rusé, dont la stratégie est *«celle d'un joueur sur la défensive»*. C'est bien lui qui a hâté la grande mutation : cette victoire, vers 1895, des actifs mobiliers sur les actifs immobiliers qui prédominaient jusqu'alors. Les courbes de ces deux types de placement se croisent alors, et à jamais. Sont en déclin accéléré, même s'ils ne sont pas abandonnés, les placements fonciers, en terre ou immeubles, qui constituaient la moitié des patrimoines vers 1850 et n'en représentent plus que le tiers en 1892 et le quart en 1903. L'immobilier urbain, en revanche, se maintient, mais sans s'installer en position conquérante, passant péniblement de 20 à 23 % des fortunes privées de 1886 à 1905. Les créances hypothécaires, elles, sont en déconfiture complète.

A l'inverse, tout ce qui touche aux titres et aux *«actifs financiers»* est de plus en plus recherché. Le portefeuille de valeurs mobilières grossit dans les patrimoines, qu'il emplit pour un bon tiers vers 1900. Pour l'essentiel, il s'agit de valeurs françaises, qui sont donc loin d'être dédaignées : des rentes stables, des obligations sûres et, en proportion encourageante, des actions, dont le volume atteint le tiers de ces placements actifs. Mais aussi de valeurs étrangères, plus rentables (un 6 % annuel net n'est pas rare) et donc très demandées, qui vont jusqu'à constituer 10 % des fortunes vers 1900 et que recherchent si volontiers les acheteurs les plus riches.

Autrement dit, l'épargnant français s'est piqué au jeu et a su choisir en connaisseur sur le marché. Il a certes vécu sur son acquis, en persévérant dans les vieux placements ancestraux. Mais il n'a pas dédaigné l'aventure du placement frais et mobile, plus moderne et souvent plus profitable. *« Une chose paraît acquise*, a conclu Jean Bouvier : *les classes bourgeoises, qui ont seules alimenté massivement l'épargne, n'ont ni méconnu ni boudé le financement de la croissance, même si elles l'ont fait dans des proportions insuffisantes»*. En clair : il faut réhabiliter les vertus fin de siècle du bas de laine.

Prochain épisode
L'extravagant
M. Taxil

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».

- **Mercredi 15 août** : Les vertus du bas de laine.
- **Jeudi 16 août** : L'extravagant M. Taxil.

Pour en savoir plus

- *L'Argent en France depuis 1880*, d'Hubert Bonin, Masson, 1989.
- *Un siècle de banque française*, de Jean Bouvier, Hachette, 1973.
- *La France et le Développement économique de l'Europe (1800-1914)*, de Rondo Cameron, Le Seuil, 1971.
- *Les Bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIXe siècle*, de Jean-Pierre Chaline, Presses de la FNSP, 1982.
- *Les Bourgeois et la Bourgeoisie en France*, d'Adeline Daumard, Aubier, 1987.
- *Les Fortunes françaises au XIXe siècle*, Adeline Daumard dir., Mouron, 1973.
- *Les Placements des épargnants français de 1815 à nos jours*, de Charles-Albert Michalet, PUF, 1968.

La crise du Golfe

Les Etats-Unis s'efforcent de rassurer leurs alliés

A ce stade de la crise du Golfe, les Etats-Unis ne paraissent guère disposés à offrir une possibilité de compromis au régime irakien. L'heure est au « parler ferme » et le président George Bush s'est dit sceptique, mardi 14 août, sur l'éventualité d'une solution négociée à court terme. En attendant, les Etats-Unis, pour avoir cherché à trop forcer la main de leurs alliés, tentent de les rassurer : placer les différentes flottes qui croisent dans le Golfe sous pavillon de l'ONU ne plaît guère à Washington mais satisferait les pays arabes qui ont pris parti contre l'Irak.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

« Il faut attendre que les sanctions économiques prennent effet, cela va prendre du temps », a déclaré M. George Bush mardi 14 août lors d'une brève conférence de presse à la Maison Blanche, au cours de laquelle il a laissé clairement entendre qu'il ne croyait pas à une solution négociée à court terme : *« Pour le moment je ne vois pas cela. »* Certes, M. Bush recevra jeudi le roi Hussein de Jordanie, de retour de Bagdad et que l'on dit porteur d'un message du président Saddam Hussein, mais c'est apparemment une perspective qui ne change pas le point de vue américain sur ce que doit être le règlement de la crise : les Irakiens *« se sont emparés du Koweït, ils doivent en sortir »*, a résumé M. Bush.

Et, pour en arriver à cette conclusion, sans doute faudra-t-il que les sanctions économiques décidées par la communauté internationale *« commencent à mordre »*. Si leur efficacité, a poursuivi le président, devait être entamée par la mise à la disposition de l'Irak du port jordanien d'Akaba, alors *« il pourrait se faire que l'on doive fermer ce port au commerce irakien »* – quitte à dédommager ensuite Amman.

A parler clairement, on n'imagine pas à Washington d'autres portes de sortie pour le régime de Bagdad que le retrait de ses forces du Koweït et, a encore dit M. Bush, le retour dans l'émirat de la famille qui y était au pouvoir jusqu'au 2 août.

Cette position de principe est rappelée sur fond de déploiement continu – impressionnant en puissance et en efficacité – de la machine militaire américaine dans le Golfe. Au moins autant qu'à défendre l'Arabie saoudite, ce dispositif, écrit le *Washington Post*, a pour objet d'intimider l'Irak. La chaîne de télévision NBC annonçait mardi soir que quelque seize mille soldats américains étaient maintenant installés en Arabie saoudite.

Zones d'ombre

La perspective d'un long face-à-face avec l'armée irakienne, et donc la possibilité d'un dérapage de part et d'autre, n'effraie pas : *« Nous resterons là aussi longtemps qu'il le faudra pour accomplir notre mission »*, a promis M. Bush.

Un observateur occidental disait *« les dirigeants américains dans un état proche du triomphalisme »* pour avoir su rallier un soutien diplomatique sans précédent et s'être montrés capables d'une manifestation de force – qui relève de la performance – sur un terrain aussi éloigné et aussi difficile que la région du Golfe.

Souvent émietté en de multiples baronnies et rivalités, le pouvoir à Washington est, cette fois, uni : le tandem Bush-Baker « fonctionne » parfaitement et le secrétaire d'Etat ne se sent pas menacé par M. Brent Scowcroft, conseiller du président pour les affaires de sécurité qui, en l'espèce, assure une mission de coordination entre les trois administrations principalement concernées – département d'Etat, Pentagone et CIA.

Bref, bernés et humiliés par un Saddam Hussein qui, quelques jours avant l'invasion, assurait l'ambassade américaine à Bagdad qu'il ne s'en prendrait pas au Koweït, les Etats-Unis auraient effectué un singulier rétablissement. Ils témoignent de leur statut de superpuissance sur le théâtre du Proche-Orient alors que l'URSS affiche un profil bas.

A vrai dire, le tableau comporte des zones d'ombre. Les Etats-Unis n'ignorent ni la fragilité du soutien arabe dont ils disposent, ni celle du consensus diplomatique manifesté dans cette crise. Ils paraissaient être conscients d'avoir commis cette semaine leur première petite « erreur » dans la gestion du conflit.

Alors qu'ils se disent eux-mêmes satisfaits du respect de l'embargo par l'ONU à l'encontre de Bagdad, était-il besoin de clamer haut et fort, ces dernières vingt-quatre heures, que la marine américaine allait dorénavant bloquer tout commerce maritime avec l'Irak ?

Pour nombre d'observateurs occidentaux, c'était là agir de manière unilatérale et forcer la main de leurs alliés, sinon se livrer à une démonstration un tantinet « machiste » et de nature à faire monter la tension.

Aussi, tout en assurant qu'ils opéraient conformément à la légalité internationale – ils invoquent l'article 51 de la charte des Nations unies, – les Etats-Unis n'ont eu d'autre souci, lundi et mardi, que de rassurer leurs partenaires. Ceux-ci – Union soviétique, France et Canada, notamment – font valoir qu'un tel blocus n'est pas prévu par la résolution 661 sur l'embargo voté la semaine dernière au Conseil de sécurité ; il faut donc voter, disent-ils, une autre résolution pour mettre en œuvre cet embargo.

Un cadre international

M. Baker s'en est entretenu dès lundi avec ses homologues soviétique et français, MM. Edouard Chevardnadze et Roland Dumas. La démarche témoignait du souci de ne pas rompre le consensus international dans l'affaire du Golfe. Mardi soir, un des bras droits de M. Baker, M. Robert Kimmitt, numéro trois du département d'Etat, recevait à Washington les représentants des quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité : Chine, URSS, Grande-Bretagne et France. Les Etats-Unis semblent convenir qu'il faut enrober dans un certain cadre international la mission de la flotte multinationale – mais essentiellement américaine – dépêchée dans le Golfe.

Les Soviétiques vont plus loin et souhaiteraient placer l'action de cette force sous le commandement de l'ONU – très exactement, sous le commandement du comité des chefs d'état-major de l'ONU, qui comprend des représentants des états-majors des membres permanents et est actuellement présidé par un général soviétique (1). On pourrait aussi imaginer que la flotte soit repavillonnée aux couleurs de l'ONU.

La réunion de mardi soir s'est achevée sur une formule très vague : on s'est simplement engagé à étudier quel rôle pourrait être confié au comité des chefs d'état-major dans l'application de l'embargo décidé par l'ONU. Le moins que l'on puisse dire est que les Etats-Unis ne sont pas enthousiastes : ils seraient tout particulièrement réticents à l'idée de voir certaines de leurs unités les plus modernes placées sous supervision onusienne.

Dans sa déclaration à la presse, M. Bush a été pour le moins distant : *« On peut en parler »*, a-t-il dit, mais *« il ne nous paraît pas essentiel de marquer cette flotte à l'emblème de l'ONU »*, même si les Etats-Unis *« apprécieraient que l'Union soviétique y participe activement »*.

La question n'en est pas moins posée. Elle concerne au plus haut point les pays arabes qui ont pris parti contre l'Irak et ont tout à gagner à internationaliser une action américaine très impopulaire auprès de leurs opinions intérieures. Le roi Hussein de Jordanie, attendu mercredi à Washington, n'est pas le moins intéressé.

ALAIN FRACHON

(1) Ce comité n'a pratiquement jamais fonctionné depuis la création de l'ONU.

Le Comité d'état-major des Nations unies

Selon la Charte de l'ONU, le Comité d'état-major des Nations unies est chargé *« de conseiller et d'assister le Conseil de Sécurité pour tout ce qui concerne les moyens d'ordre militaire nécessaires au Conseil pour maintenir la paix et la sécurité internationales... »*.

Le Comité d'état-major de l'ONU se réunit ponctuellement tous les mois, mais jusqu'à présent les sessions ne duraient que quelques minutes faute de sujets à l'ordre du jour, selon le porte-parole.

Sous le chapitre 7 intitulé « Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression », l'article 46 indique que *« les plans pour l'emploi de la force armée sont établis par le Conseil de sécurité avec l'aide du Comité d'état-major »*. Ce comité *« conseille et assiste »* le Conseil de sécurité *« pour tout ce qui concerne les moyens d'ordre militaire nécessaires au Conseil pour maintenir la paix et la sécurité internationales, l'emploi et le commandement des forces mises à sa disposition, la réglementation des armements et le désarmement éventuel »*, précise l'article 47. Il se compose *« des chefs d'état-major des membres permanents du Conseil de sécurité ou de leurs représentants. Il convie tout membre des Nations unies qui n'est pas représenté au Comité d'une façon permanente à s'associer à lui lorsque la participation de ce membre à ses travaux lui est nécessaire pour la bonne exécution de sa tâche »*. Il est *« responsable, sous l'autorité du Conseil de sécurité, de la direction stratégique de toutes forces armées mises à la disposition du Conseil »*, précise encore l'article 47 selon lequel *« les questions relatives au commandement de ces forces seront réglées ultérieurement »*. – (AFP.)

Le roi Hussein en mission de médiation à Washington

L'application des sanctions contre l'Irak aurait des effets économiques et sociaux désastreux pour la Jordanie

Dans une nouvelle tentative de médiation pour trouver une issue à la crise du Golfe, le roi Hussein de Jordanie est arrivé mercredi 15 août à Washington où il doit rencontrer jeudi le président George Bush. Peu avant son départ d'Amman, le souverain, qui s'était rendu lundi dans la soirée à Bagdad, a reçu un nouveau message du président irakien, M. Saddam Hussein, qui serait destiné à M. Bush.

AMMAN

de notre envoyée spéciale

Dans l'après-midi du 13 août, le roi s'était aussi entretenu par téléphone avec les présidents du Yémen, du Soudan, d'Algérie, ainsi qu'avec le chef de l'OLP – quatre membres de la Ligue arabe qui n'avaient pas voté la résolution du Caire cautionnant la présence des troupes étrangères dans le Golfe et qui n'avaient pas complètement rejeté la proposition de *« règlement global »* de la crise du Proche-Orient avancée par le président irakien. Bien que le président Bush lui-même ait affirmé qu'il ne voyait pas *« maintenant »* de solution diplomatique à la crise, et qu'il fallait attendre un peu l'effet des sanctions, le roi Hussein, qui se rend aux Etats-Unis avec son premier ministre et son ministre des affaires étrangères, va sans doute s'efforcer une nouvelle fois de plaider la modération.

Ce voyage, qui intervient alors que les relations américano-jordaniennes, traditionnellement étroites, traversent une phase de grande tension, sera aussi pour le souverain l'occasion de mieux expliquer sa position, en particulier en ce qui concerne la question, fondamentale pour la Jordanie, de l'application des sanctions contre l'Irak.

Les activités se poursuivent à Akaba

Malgré les menaces à peine voilées du président américain de bloquer le port d'Akaba au cas où celui-ci continuerait à fonctionner en faveur de l'Irak, la Jordanie n'a pour l'instant pris aucune mesure d'embargo contre son puissant voisin. Les activités du port se poursuivent, bien qu'une demi-douzaine de bateaux aient jeté l'ancre à l'extérieur des eaux territoriales du royaume, dans l'attente des décisions de leurs propriétaires. On souligne de source portuaire jordanienne que l'on ignore si ce souci est dû à la décision d'embargo ou si les propriétaires veulent s'assurer avant de livrer leurs marchandises du paiement de l'Irak. Les bâtiments, qui naviguent sous différents pavillons, ont en effet des contacts radio avec les autorités du port d'Akaba.

A la frontière jordano-irakienne, les files de camions livrant légumes, fruits, pièces détachées, outillage n'ont en tout cas pas diminué. Si le prince héritier Hassan a réaffirmé mardi au cours d'une conférence de presse que la Jordanie se sentait *« engagée »* par les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU, il n'en a pas moins précisé que la charte des Nations unies *« donne trente jours à chaque pays pour se déterminer »* et que l'article 50 de cette charte prévoit le *« dédommagement »* aux pays dont l'économie serait gravement affectée par l'application des sanctions. La Jordanie a donc officiellement demandé au Conseil de sécurité d'examiner les effets négatifs qu'aurait pour son économie déjà très sérieusement malade le respect de la décision du Conseil.

Débouché maritime vital pour Bagdad pendant sa guerre avec l'Iran, le port d'Akaba, dont l'essor est lié à cette période, fonctionne environ à 40 % pour l'Irak. La proportion était de 60 % pendant la guerre ; des travaux très importants de modernisation y ont été effectués pour répondre aux besoins irakiens et, en amont, des convois de camions assurent quotidiennement la liaison Akaba-Bagdad. Le ralentissement de cette activité, au lendemain de la signature du cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran, avait accentué le marasme social dans le Sud jordanien et il avait alors été avancé comme une des causes des émeutes contre la vie chère qui avaient éclaté à Maan, important carrefour routier, en avril 1989.

L'Irak premier client de la Jordanie

L'Irak est d'autre part le premier client de la Jordanie et représente 25 % de son commerce extérieur. Le sort de nombreuses entreprises jordaniennes est lié à leur commerce avec l'Irak, qui avait pris une ampleur sans précédent pendant le conflit. La grande majorité des agrumes de la vallée du Jourdain est exportée en Irak ; la Jordanie reçoit en outre 95 % de son pétrole, soit 18 millions de barils par an, de l'Irak par camions-citernes. Dans un pays où presque le quart de la population vit déjà en dessous du seuil de la pauvreté, où le taux de chômage avoisine les 20 %, où les conséquences financières de la crise au Koweït risquent d'être très importantes (les Koweïtiens investissaient beaucoup en Jordanie, notamment dans l'immobilier, et les quatre-vingt-dix mille émigrés jordaniens dans l'émirat rapatriaient environ 200 millions de dollars par an), qu'en sera-t-il demain, où le dinar koweïtien a perdu 92 % de sa valeur en étant autoritairement aligné sur le dinar irakien ?

L'application des sanctions décrétées par l'ONU serait en effet quasiment insupportable économiquement et socialement. Et ceci sans parler du risque politique, tant la population jordanienne est acquise à l'Irak. Sur ce point, le dossier du roi Hussein est solide, mais pourra-t-il convaincre le président Bush que les compensations financières – que les Etats-Unis se déclarent prêts à examiner – ne pourraient à elles seules résoudre le problème ?

C'est une partie difficile que va jouer le roi Hussein à Washington, à la fois pour tenter de trouver une issue à une crise qui s'est emballée à une telle vitesse que tout retour en arrière semble impossible, et pour réchauffer quelque peu ses relations avec les Etats-Unis, mises à mal par cette affaire.

FRANÇOISE CHIPAUX

La position de Jérusalem sur le port jordanien d'Akaba reste incertaine

Les responsables israéliens ont demandé mardi 14 août à la Jordanie de se joindre à l'embargo international contre l'Irak, mais le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a déclaré que son pays ne prendra pas de mesure de rétorsion contre Amman si le roi Hussein refuse ces appels. *« Nous n'avons pas de raison d'intervenir*, a dit M. Arens à la radio israélienne. *Israël n'est pas partie prenante de l'embargo maritime décrété par les Etats-Unis. Celui-ci est mené par des bateaux américains et européens. »*

La position de M. Arens est dans le droit fil de la ligne observée par Israël depuis le début de la crise du Golfe. L'Etat hébreu cherche à ne pas s'immiscer dans le conflit, et Washington a bien pris garde de ne pas impliquer Jérusalem par crainte que les Etats arabes opposés pour l'instant à Saddam Hussein ne changent alors de camp du fait de leur hostilité à Israël. A plusieurs reprises en revanche Israël a averti la Jordanie qu'elle considérerait comme un *casus belli* une autorisation d'Amman de stationner des troupes irakiennes sur son territoire.

Malgré les propos de M. Arens la position israélienne sur Aqaba reste incertaine. Lundi, plusieurs responsables israéliens, dont le ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, ont mis en garde la Jordanie contre une violation éventuelle de l'embargo. M. Binyamin Ben Eliezer, vice-président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, a pour sa part déclaré qu'*« Israël ne permettra pas l'utilisation par l'Irak du port d'Aqaba »*. Il a en outre estimé que *« le roi Hussein est en train de perdre complètement le contrôle de la Jordanie, après avoir fait toutes les erreurs possibles et, n'étant plus maître à bord, il est, de fait, devenu une sorte d'agent, de ministre de l'information* [de l'Irak]. *Il a pris une voie de non-retour et, à long terme, dans la situation qui s'est créée, il est fini. Nous sommes, qu'on le veuille ou non, mêlés à la crise, de par les faits et gestes de Hussein »*. – (AP, AFP.)

LA CRISE DU GOLFE

L'Irak a reconnu mardi 14 août implicitement que des actes de pillage et de banditisme étaient commis dans Koweït occupé. La radio de Bagdad a en effet annoncé qu'une cour spéciale avait été constituée pour juger *«toute personne qui commettrait des actes de vol»*. Une commission d'enquête a été créée et le président Saddam Hussein a donné l'ordre d'exécuter toute personne qui commettrait des vols. La radio n'a pas précisé si cet ordre concernait les troupes irakiennes, dont plusieurs témoins ont rapporté la participation à des scènes de pillages de bijouteries, de voitures ou encore à des violations de domicile.

Entre-temps, les prises de position pro-irakiennes se multiplient au Proche-Orient et au Maghreb. A Alger, le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de l'ancien président Ahmed Ben Bella a appelé mardi *«tous les Arabes et musulmans à combattre les intérêts américains»* dans le monde arabo-musulman, ainsi qu'à une *«mobilisation générale»* pour *«faire échec au blocus»* décidé contre l'Irak.

Cette *«agression»* vise *«non pas à défendre le Koweït mais à dominer politiquement et économiquement les Arabes»* et à maintenir *«la mainmise sur le pétrole arabe et sur les capitaux arabes déposés dans les banques occidentales»*. Le MDA *«condamne sans appel les régimes arabes qui envoient des troupes se battre sous la bannière des Etats-Unis et les pays qui cautionnent et participent à l'intervention occidentale»*.

Le Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed a appelé mardi les pays arabes à *«refuser l'arbitrage et la protection par les puissances étrangères»*. Il *«condamne l'envoi de troupes étrangères dans le Golfe»*. *«Le monde n'a pas besoin de gendarme*, ajoute le FFS, *les conflits entre Etats doivent trouver leur solution par la concertation et les voies pacifiques.»*

A Jérusalem, le PC israélien a mis en garde mardi le gouvernement contre *«une aventure militaire israélienne»*, lui demandant de ne pas *«profiter de la crise du Golfe pour entamer une action militaire contre la Jordanie* [ou] *les Palestiniens* [...]. *Il faut mettre un terme à l'invasion du Koweït par l'entremise de l'ONU et de la Ligue arabe, et non pas par la force»*.

Enfin, à Moscou, les *Izvestia* ont estimé mardi que l'URSS devrait renoncer à ses liens avec M. Saddam Hussein, qualifié de *«dictateur féroce»*. La coopération avec les Etats-Unis dans la crise du Golfe a montré que Moscou pourrait tirer un *«profit stratégique»* de sa concertation avec Washington *«qui compenserait largement la perte de l'amitié de Saddam Hussein»*. Moscou, ajoute le quotidien, a trop souvent soutenu des dictatures et, en apportant son aide, *«a contribué à la mise en place, à l'étranger, comme c'était le cas dans le pays même, de régimes anti-démocratiques et autoritaires»*. – *(AFP.)*

Moscou et Cuba « se retrouvent de part et d'autre de la barricade »

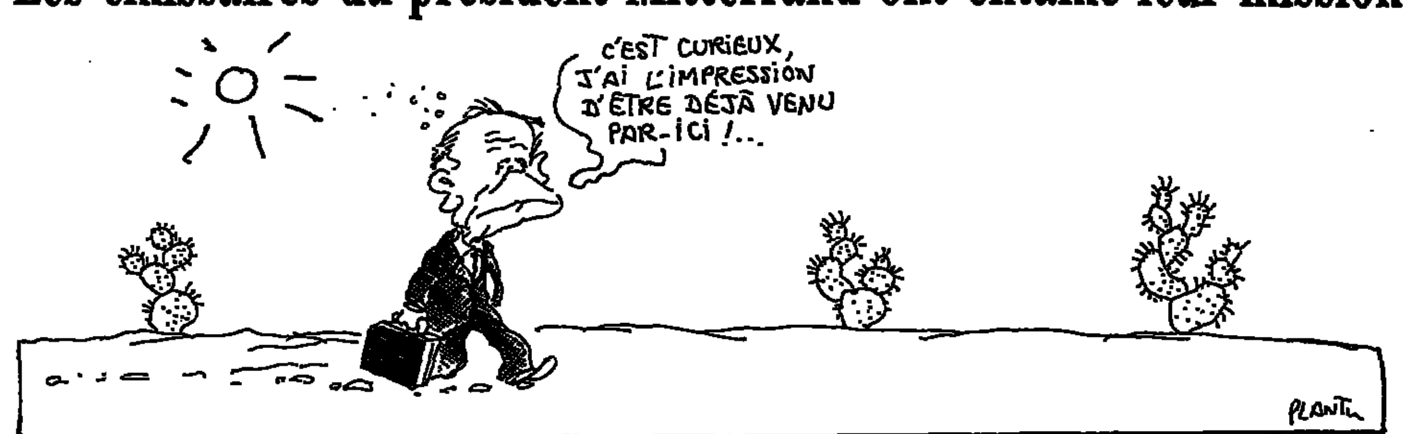
selon la « Komsomolskaïa Pravda »

L'Union soviétique et Cuba sont dans des camps opposés, *«pour la première fois depuis trente ans»*, au sujet de la crise du Golfe, affirme dans son édition du mardi 14 août, le journal soviétique *Komsomolskaïa Pravda*. Le leader de la révolution cubaine Fidel Castro, tout en *«qualifiant l'occupation du Koweït par l'Irak d'action inacceptable et très regrettable, a laissé entendre que la menace principale venait de Washington»*, écrit le quotidien des jeunesses communistes, connu pour ses prises de position progressistes.

Selon le journal, *«si on lit les journaux cubains, ce n'est pas l'Irak qui a envahi le Koweït, mais les Etats-Unis (...). Pour la première fois depuis trente ans, l'Union soviétique et Cuba se retrouvent de part et d'autre de la barricade en politique étrangère»*. En s'abstenant de voter la condamnation de l'Irak au Conseil de sécurité des Nations Unies, *«Cuba se retrouve aux côtés du Yemen (...) à deux contre 13»*, conclut la *Komsomolskaïa Pravda*.

Depuis le rapprochement entre l'URSS et les Etats-Unis, et surtout l'instauration de la *«perestroïka»* en Union Soviétique que le régime castriste moins enclin aux réformes trouve *«inadapté»* à la situation cubaine, Fidel Castro n'a eu de cesse de mettre en garde les pays du tiers monde sur ce qu'il a appelé *«la fin du monde bipolaire et l'arrivée d'un nouvel ordre mondial unipolaire dominé par les Etats-Unis»*.

Les émissaires du président Mitterrand ont entamé leur mission



Dix des douze émissaires chargés par le président François Mitterrand d'aller exposer dans vingt-quatre pays les positions de la France sur la crise du Golfe ont entamé leur mission mardi 14 août, les deux autres devant partir mercredi.

Les deux premiers à quitter Paris, dès lundi, ont été le secrétaire général de l'Elysée, M. Jean-Louis Bianco, qui se trouvait mardi en Arabie saoudite et devait poursuivre sa mission en Egypte, et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé des relations culturelles internationales, M. Thierry de Beaucé, qui a été reçu mardi par l'émir de Bahrein, le cheikh Issa Ben Salmane al-Khalifa, et par son ministre de la défense, cheikh Khalifa Ben Ahmed al-Khalifa. M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, a eu un entretien mardi à Rabat avec le roi Hassan II auquel il a exposé le point de vue du gouvernement français sur la crise du Golfe. Il est ensuite parti pour Oran, où il a rencontré le président algérien Chadli Bendjedid avant de se rendre à Tunis pour s'y entretenir avec le président Ben Ali. A Oran, M. Mauroy a souligné *«la grande disponibilité de la France, qui garde une démarche indépendante, notamment sur le plan militaire»*.

La France, a ajouté l'ancien premier ministre est *«à l'écoute du monde arabe, et cherche à savoir dans quelle mesure elle peut contribuer à un règlement de la crise dans le Golfe»*. M. Alain Decaux, ministre de la francophonie, est parti pour le Yémen, tandis que Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, était au Mexique jusqu'au 15 et se rendra ensuite du 16 au 18 au Venezuela, les 19 et 20 au Brésil et le 21 en Argentine. Ancien ministre des affaires étrangères sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Jean François-Poncet, est parti pour la Jordanie, tandis que M. Jean Lecanuet, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées s'est rendu à Ankara d'où il reviendra jeudi pour repartir le lendemain vers New-Delhi. Le secrétaire général du ministère des affaires étangères, M. François Scheer, s'est rendu à Damas et le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Michel Vauzelle, à Belgrade, qui assume actuellement la présidence du mouvement non aligné.

Le ministre de la fonction publique, M. Michel Durafour, devait partir mercredi pour Islamabad, où il rencontrera jeudi le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Yacoub Khan. Enfin, l'ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Jean de Lipkowski, sera du 16 au 19 août à Bangkok, du 19 au 21 à Kuala-Lumpur et du 21 au 25 à Djakarta.

Nouvelle mise en garde des Etats-Unis contre la guerre chimique

Le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, a averti Bagdad, mardi 14 août, que l'Irak s'exposerait à de sérieuses représailles en cas d'utilisation d'armes chimiques contre les forces américaines dans la région du Golfe. *«Je ne veux pas spéculer sur la manière dont nous répondrions*, a déclaré M. Cheney au cours d'une conférence de presse à Atlanta (Georgie), *mais le président dispose d'une vaste gamme d'options»*. Le secrétaire à la défense a cependant semblé exclure l'emploi de telles armes par les Etats-Unis en cas de représailles. *«Je ne puis penser à une situation dans laquelle les Etats-Unis voudraient utiliser des armes chimiques»*. M. Cheney a par ailleurs chiffré à environ 200 000 hommes les effectifs irakiens déployés au Koweït et dans le sud de l'Irak. Face à cela, a-t-il déclaré, la réaction américaine n'est nullement exagérée.

Les autorités américaines s'efforcent de rassurer leurs ressortissants qui travaillent dans les pays arabes quant à une éventuelle utilisation des armes chimiques. – *(AFP, AP.)*

Deux millions de personnes toujours bloquées au Koweït et en Irak

Deux millions d'étrangers environ se trouvent encore en Irak et au Koweït. Parmi eux, des Occidentaux sont toujours retenus contre leur gré. Des Arabes, Indiens, Japonais, Philippins et d'autres non-Occidentaux qui travaillaient dans les deux pays franchissent chaque jour les frontières irakienne et koweïtienne vers la Jordanie et l'Arabie saoudite. La Chine a annoncé mardi 14 août sa décision de rapatrier ses milliers de travailleurs des deux pays.

Mais l'assurance de Bagdad selon laquelle les étrangers sont libres de partir ne s'applique pas aux Occidentaux. La chaîne de télévision américaine ABC a rapporté les propos d'un responsable du ministère irakien des affaires étrangères expliquant que les Américains en Irak sont des personnes *«retenues»* qui resteront dans le pays jusqu'à la fin de la crise. L'ambassadeur de Bagdad à Athènes a ajouté que les étrangers pourront s'en aller *«dès que les menaces que font peser les Etats-Unis et leurs alliés auront disparu»*.

Le nombre des étrangers bloqués en Irak et au Koweït est, selon les informations dont on dispose, par pays :

	KOWEIT	IRAK
CEE	Environ 8 500 dans les deux pays (1)	
France	300	230
Etats-Unis	2 500	600
Suisse	97	56
Finlande	22	22
Egypte	Inconnu	jusqu'à 1 million
Palestiniens	300 000	170 000
Inde	172 000	jusqu'à 10 000
Pakistan	90 000	jusqu'à 10 000
Sri-Lanka	100 000	inconnu
Philippines	45 000	5 000
Maroc	6 000	30 000
URSS	880	7 830
Chine	plusieurs milliers	inconnu
Yougoslavie	300	10 000
Pologne	4 000 à 6 000	
Hongrie	200	
Roumanie		3 000
Turquie	2 500	jusqu'à 4 000
Tunisie	2 000	2 000
Corée du Sud	648	732
Brésil	–	450
Japon	270	270
Malaisie	298	17
Taïwan	150	–

(1) *Le Monde* daté 12-13 août.

M. Claude Cheysson à Tunis : « Sachons raison garder »

TUNIS

de notre correspondant

«La raison commande que l'on cherche d'abord à obtenir un gel de la situation actuelle permettant aux passions, aux obsessions et aux angoisses de retomber.» Telle est la conclusion que M. Claude Cheysson, l'un des émissaires chargés par le président de la République d'expliquer la position française dans la crise du Golfe, a tirée de la visite de quelques heures qu'il a effectuée mardi 14 août à Tunis pour s'entretenir avec le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, et le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi. Il avait rencontré quelques heures plus tôt à Genève le président de Djibouti, M. Hassan Gouled, puis à titre privé dès son arrivée dans la capitale tunisienne, le ministre des affaires étrangères, M. Demail Kherlil. *«C'est incroyable, on imagine tout, n'importe quoi, attaques, bombardements, guerre nucléaire et que sais-je encore»*, a poursuivi l'ancien ministre des relations extérieures. *«J'ai entendu cela de la bouche de mes quatre interlocuteurs et c'est un fait important. Evitons donc les gestes et les manœuvres qui pourraient être interprétés et mener trop loin. Sachons raison garder.»*

« Toutes les portes ne sont pas fermées »

M. Cheysson a considéré que sa mission avait été appréciée surtout parce qu'elle vient d'une initiative de M. Mitterrand, *«de la France, et c'est autre chose que les Etats-Unis ou les autres pays européens»*. Il a rappelé – assez curieusement – que ses interlocuteurs se souvenaient aussi de la position française *«pour protéger le monde arabe de la vague intégriste khomeiniste»*. Ils estiment que la France *«a un rôle à jouer»* actuellement, *«même si rien de précis n'apparaît pour le moment»*.

Si M. Yasser Arafat a voulu, pour une fois, s'abstenir de toute déclaration à la presse, M. Cheysson ne s'est montré guère plus disert sur le contenu de ses conversations avec le chef de l'OLP. Il a précisé qu'il avait demandé au président de l'OLP les raisons pour lesquelles celui-ci n'avait pas soutenu les décisions du Conseil de sécurité après l'invasion du Koweït, ni condamné celle-ci. L'explication de M. Arafat, telle que l'émissaire français l'a rapportée à quelques journalistes, n'apparaît pas comme des plus convaincantes : en tant que médiateur depuis 1973 pour que l'Irak obtienne un accès à la mer, sur le problème des îles Boubyane et Warba et afin que le Koweït ne pompe pas exagérément le champ pétrolier de Roumailia, il ne pouvait prendre parti contre l'Irak. En outre, M. Arafat estime que l'Irak, qui a montré sa détermination, *«ne doit pas être acculé»*, car *«Saddam Hussein mis au pied du mur attaquera, et mieux vaut ne pas le provoquer»*.

Le président de l'OLP, toujours selon M. Cheysson, estime toutefois que *«toutes les portes ne sont pas fermées»* car les positions prises par certains pays lors du sommet arabe du Caire leur permettent *«de garder une capacité de médiation avec Saddam Hussein»*.

Enfin, M. Cheysson a indiqué qu'il avait évoqué avec M. Arafat la situation des ressortissants français retenus en Irak et au Koweït, en faveur de laquelle l'OLP, la Croix-Rouge internationale et la Jordanie ont déjà été sollicitées d'intervenir auprès de Bagdad. *«Saddam Hussein n'a aucun intérêt à aggraver son cas en ajoutant à son actif une nouvelle violation du droit international»*, a-t-il dit.

MICHEL DEURÉ

La France estime que l'embargo doit s'accompagner de mesures de vérification et « le cas échéant » de contrainte

La France estime que, pour être efficace, l'embargo contre l'Irak doit *«s'accompagner d'un ensemble de mesures de contrôle, de vérification et, le cas échéant, de contrainte»*, a déclaré mardi soir 14 août, dans un communiqué le ministère des affaires étrangères. Le ministère a dans le même temps souligné que c'est au Conseil de sécurité de l'ONU qu'il appartient *«pour le moment»* de déterminer les modalités de ces mesures.

La France a ainsi précisé sa position sur les moyens de faire respecter l'embargo de l'ONU, problème qui avait suscité des divergences au sein de la communauté internationale.

Elle ne fera appliquer des mesures coercitives à ses navires dans la région du Golfe, notent les observateurs, que si celles-ci sont décidées au Conseil de sécurité, mais elle juge que de telles mesures peuvent s'avérer nécessaires. Le ministère n'a pas précisé quelle forme pourraient prendre ces mesures *«de contrainte»*. – *(AFP.)*

Les Verts demandent le rapatriement du « Clemenceau »

M. Patrice Miran, délégué aux relations internationales des Verts, a rendu publique, mardi 14 août, une déclaration demandant que *«la France gèle les livraisons d'armes à tout pays de la zone concernée par le conflit en cours et rapatrie immédiatement le porte-avions* Clemenceau *»*.

Affirmant *«le manque de crédibilité de la position française»* dans la crise du Golfe, M. Miran a ajouté : *«En se désolidarisant du blocus anglo-américain, M. François Mitterrand cherche à apparaître comme l'élément modérateur entre les «durs» occidentaux et les pays arabes. Diplomatiquement, la manœuvre pourra peut-être faire illusion, mais elle ne fera pas oublier aux masses arabes les livraisons d'armes françaises aux monarchies pétrolières ou la présence des bâtiments de guerre français dans le Golfe. Pour être crédible, le gouvernement français doit traduire ses paroles en actes.»*

M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national du PS, a dénoncé la *«position néo-pacifiste des Verts»*, qui, *«sous couvert d'un discours de gauche, rejoint, malheureusement, la position du Front national»*. *«Les Verts*, observe M. Le Gall, *auraient sans doute préféré, en 1988, la victoire des intégristes de l'Iran et, aujourd'hui, celle de M. Saddam Hussein, qui n'hésita pas à utiliser les armes chimiques contre les Kurdes et qui bafoue les droits de l'homme, dans son pays, et la règle de droit international.»*

□ **M. Pinay approuve M. Mitterrand.** – M. Antoine Pinay, ancien président du conseil et ancien ministre des finances du général de Gaulle, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, approuve, dans un entretien publié mercredi 15 août par *la Tribune de Saint-Etienne*, les décisions prises par le président de la République face à la crise du Golfe. *«La France jouit d'un grand prestige dans ces pays*, déclare M. Pinay. *Elle doit se montrer courageuse, mais je ne suis pas partisan d'une solution militaire.»* – *(Corresp.)*

L'avocat Arno Klarsfeld veut aider les étrangers retenus par Bagdad

Son association s'appellerait, pas tout à fait par hasard : «Avocats sans frontières». Tel est le projet d'Arno Klarsfeld, vingt-quatre ans, avocat international, visiblement doué de la même pugnacité que son père Serge Klarsfeld. Texte de la Convention de Genève sous le bras, Arno Klarsfeld devait quitter Paris mercredi 15 août pour la Jordanie avec la ferme intention d'apporter son aide aux milliers de ressortissants étrangers retenus en Irak.

Dans l'immédiat, son espoir est simple et fou : toquer à la porte de l'ambassade irakienne à Amman, exciper de son statut d'avocat à Paris et à New-York, arracher l'autorisation de se rendre à Bagdad et obtenir gain de cause pour ces *«innocents»*. A plus long terme, le jeune avocat est persuadé qu'il aura souvent l'occasion de procéder de la sorte en compagnie de confrères dans la mesure où les *«conflits des années 90 seront essentiellement des affrontements entre pays du tiers-monde et que ces pays auront pour premier geste de placer sous contrôle les ressortissants étrangers»*.

Bref, il rêve d'une organisation *«à caractère international, investigatoire et agissant»*. Et il relit l'article 35 de la Convention de Genève qui précise que : *«Toute personne protégée qui désirerait quitter le territoire au début ou au cours d'un conflit, aura le droit de le faire, à moins que son départ ne soit contraire aux intérêts nationaux de l'Etat. (...)»*. A défaut d'obtenir la libération immédiate des étrangers retenus, Arno Klarsfeld se verrait bien *«prendre note de leurs plaintes»* ...

L. G.

LA CRISE DU GOLFE

Les derniers mouvements de troupes

Mercredi 15 août, les derniers mouvements de troupes et de matériel s'établissaient comme suit :

□ **Syrie** : les premiers soldats syriens de la force multinationale arabe sont arrivés mardi matin en Arabie saoudite, a confirmé la télévision de Ryad.

□ **Maroc** : dimanche, le premier contingent de troupes marocaines, environ 1 200 hommes, est arrivé sur le territoire saoudien. Cinq mille soldats marocains se trouvent déjà depuis quatre ans dans les Emirats arabes unis, en vertu d'une convention signée par les deux Etats en 1986.

□ **Egypte** : un second contingent égyptien était attendu mercredi en Arabie saoudite, a-t-on appris de source informée au Caire.

□ **Etats-Unis** : 30 000 soldats américains se trouveraient actuellement en Arabie saoudite. Le secrétaire à la défense, M. Cheney, envisage de demander au président Bush de faire appel aux réservistes pour remplacer une partie des troupes envoyées dans le Golfe, a indiqué mardi le porte-parole du Pentagone. Selon le *Washington Post*, M. Bush a secrètement approuvé la livraison de plus d'un milliard de dollars d'armes à l'Egypte, dont au moins quarante avions F-16 et leur armement. La Maison Blanche envisagerait aussi d'accroître ses ventes d'armes à l'Arabie saoudite, à Oman, à Bahrein, aux Emirats, au Maroc et à la Turquie.

L'armée de l'air a du mal à déployer rapidement hommes et matériel, reconnaissent des responsables du Pentagone. Elle a dû mobiliser plus de 70 % de ses appareils et avoir recours à des avions d'au moins huit compagnies aériennes. L'essentiel du matériel lourd commence seulement à être embarqué et il faudra entre trente et quarante-cinq jours pour qu'il arrive à destination. *« Nous ne sommes pas dans la position défensive que nous souhaiterions »*, a déclaré au *Washington Post* le général Bob Mitchell, directeur adjoint des opérations de l'armée de l'air.

□ **Grande-Bretagne** : Londres a annoncé mardi le renforcement de sa présence militaire dans le Golfe avec le déploiement de trois nouveaux navires et l'envoi de 150 soldats des services de transmission.

□ **Italie** : Rome a décidé mardi d'envoyer plusieurs navires en Méditerranée orientale. Les frégates *Libeccio* et *Orsa* et le navire de ravitaillement *Stromboli* sont prêts à appareiller.

□ **RFA** : un groupe de navires ouest-allemands devait partir jeudi pour la Méditerranée orientale. Il comprend cinq dragueurs de mines ainsi que deux bâtiments d'escorte et de ravitaillement.

□ **Grèce** : Athènes a autorisé mardi les appareils de reconnaissance américains et les dragueurs de mines ouest-allemands à utiliser la base de l'OTAN en Crète.

□ **Espagne** : le ministre espagnol des affaires étrangères a évoqué mardi l'éventualité d'une présence navale espagnole dans le Golfe, en précisant qu'une décision sera prise pendant la réunion de l'UEO.

Etats-Unis : la guerre des médias a commencé...

WASHINGTON

correspondance

Depuis quarante-huit heures, quelques images sur la présence militaire américaine en Arabie saoudite sont enfin projetées à la télévision. Images discrètes, car aucune indication n'est donnée sur les lieux où elles sont filmées, et les onze journalistes autorisés par le Pentagone à travailler en Arabie saoudite doivent observer de strictes consignes de sécurité.

Le Pentagone affirme avoir eu du mal à convaincre les autorités saoudiennes de laisser entrer les médias américains, mais ces derniers doutent également de la bonne volonté du Pentagone, qui, à leur avis, prend prétexte des réticences saoudiennes pour expliquer sa propre méfiance à l'égard des journalistes. Après tout, les autorités américaines avaient fini par accepter sous la pression des grandes organisations de presse, et de l'audiovisuel, la présence de journalistes dans les opérations d'invasion à la Grenade puis au Panama. Enfin, jusqu'à nouvel ordre en tout cas, la seule guerre effective du Golfe, c'est celle menée quotidiennement par les vedettes de la télévision pour envoyer leurs commentaires depuis Amman, Le Caire ou à partir des porte-avions et navires américains, à défaut de pouvoir le faire encore d'Arabie saoudite.

Le respect des lois saoudiennes

L'état-major américain est à la vérité très ennuyé : compte tenu des lois saoudiennes, les relations entre les militaires américains et les autorités locales posent de petits problèmes délicats. Ainsi le Pentagone a-t-il fait distribuer des manuels aux troupes américaines rappelant aux soldats que la consommation d'alcool est strictement interdite. La loi saoudienne s'accommode également mal de la présence de femmes soldats. En conséquence, les femmes servant dans les forces armées américaines sont incitées à passer inaperçues ou à se distinguer le moins possible de leurs camarades mâles. La tâche, au demeurant, n'est pas insurmontable car la féminité n'envahit pas ces amazones. Quant aux représentants des divers cultes, ils sont invités à se montrer très discrets dans l'exercice de leur ministère, notamment à mener leur service religieux dans la plus stricte intimité.

HENRI PIERRE

Un entretien avec le roi Hassan II du Maroc

Suite de la première page

– Le sommet du Caire a décidé par douze voix contre huit l'envoi d'une force arabe de dissuasion en Arabie saoudite. Le Maroc va-t-il y participer ?

– Aucune annonce officielle n'a été faite parce que j'estime qu'on n'est pas obligé de faire de la publicité lorsqu'il s'agit d'envoyer un contingent réduit par solidarité avec les gouvernements saoudien et koweïtien, pour exprimer le refus du fait accompli et de l'illégalité.

» J'ai envoyé un contingent qui sera symbolique, et ce n'est pas la première fois du reste que j'ai des problèmes avec l'Irak concernant le Koweït. Cela rentre dans la ligne directrice de notre politique. Je n'étais pas intronisé depuis un an et demi en 1962 que l'Irak avait massé des troupes le long de la frontière koweïtienne. Je fus le seul à réagir ; le monde arabe n'a pas réagi ; la tendance était à l'époque très Bandoeng, nassérienne, partout. Malgré cela, je n'ai pas hésité, j'ai été le seul à retirer mon ambassadeur.

» J'ai également une autre raison, subjective celle-là : l'invasion du Koweït m'a rappelé le jour où l'on s'est saisi de mon père et de moi-même dans le palais de la capitale pour mettre à notre place un chef fantoche, un gouvernement fantoche (1). Je ne veux pas réveiller les morts ni être un nécrophobe, mais je veux qu'on comprenne parfaitement mon attitude. Je suis pour la légalité, et lorsque la légalité est conforme à ce que l'homme ressent au fond de lui-même toutes les raisons de motivation sont là. Nous avons donc envoyé un contingent en Arabie saoudite.

– Vous avez dit un contingent symbolique ; quels en sont les effectifs ?

– Entre mille cent et mille deux cents. Ce n'est pas cela qui pourra renverser la vapeur d'une bataille ou d'un affrontement.

– Comment voyez vous l'évolution du conflit ? Est ce qu'il pourrait, à la suite de certaines initiatives du président Hussein, se transformer en un affrontement entre les masses arabes d'un côté, les Etats-Unis et Israël, de l'autre ?

– Il est certain que tant que le problème israélo-arabe ne sera pas réglé, nous serons toujours à la merci d'une confrontation populaire arabe avec certaines puissances qui appuient systématiquement Israël. Et malheureusement les Etats-Unis n'ont jamais été aussi proches d'Israël qu'aujourd'hui, qu'avant cette occupation du Koweït par l'Irak. Tous les amis de l'Amérique – j'emploie bien le terme – étaient dégoûtés, car si l'exécutif, c'est-à-dire le président Bush, a toujours essayé de tenir une attitude médiane entre les Arabes et Israël, le législatif, lui – est-ce l'approche des élections de novembre, je n'en sais rien, – le législatif américain a toujours été d'une façon écœurante – et Dieu sait que je ne suis pas un excité – systématiquement pour le gouvernement d'extrême droite de M. Shamir contre tous les gouvernements, toutes tendances et couleurs confondues, des pays arabes.

» Tant que ce problème durera, la grappe de grenades explosives qui se trouvent disséminées dans cette partie du monde restera potentiellement dangereuse. J'espère que tout le monde va se réveiller un petit peu et comprendre que, quelles que soient les guérisons apparentes, le foyer d'infection demeurant, il y aura des récurrences, des résurgences de ce problème, tant qu'il ne sera pas réglé.

– Quelles issues restent ouvertes encore au président Hussein ?

– Si j'étais le président Saddam Hussein – et je sais qu'on lui lira mes déclarations, – j'estimerais que rien encore n'est perdu. Ce qui importe pour un chef d'Etat, pour son gouvernement, pour son peuple, et cela sous toutes les latitudes et dans tous les continents, c'est de ne pas perdre la face. Et c'est là où je dis que le monde arabe aurait pu jouer un rôle entre Saddam Hussein et la condamnation internationale.

» Il est encore temps à mon avis pour que le président Saddam puisse mandater un certain nombre de pays arabes, même parmi ceux qui ont pris sur eux d'envoyer des troupes en Arabie saoudite, en leur disant : ce qui a été fait a été fait, les raisons d'occuper le Koweït sont des raisons qui demeurent (car d'après Saddam Hussein le Koweït voulait asphyxier l'Irak – ce qui ne me paraît pas totalement injustifié), mais désamorçons cette bombe, faisons en sorte que je quitte le Koweït, qu'entre l'Irak et le Koweït, vu la confusion des races et du sang dans le passé, on trouve un statut particulier, privilégié l'un par rapport à l'autre, garanti à la fois par les pays arabes et par le Conseil de sécurité.

» Je pense que le président Saddam Hussein est assez intelligent, ses conseillers aussi, pour pouvoir imaginer un plan qui détende l'atmosphère et qui respecte la face des uns et des autres. Mais toute initiative doit maintenant venir de lui, à mon avis. Il doit savoir une chose : il a des amis qui sont disposés à traduire dans les faits toute initiative de paix. Le Maroc en est un, et je suis sûr que je ne suis pas le seul. Encore faut-il que, par une décision sage, le président Hussein aide ses amis. Il faut qu'il le fasse.

» Il faut aussi qu'il sache que l'ami n'est pas celui qui vous absout dans tous les cas. Nous avons un proverbe qui dit : *« Ton ami, c'est celui qui te dit la vérité et non pas celui qui te dit que tu dis toujours la vérité »*

– Envisageriez-vous, dans une solution de ce genre, que l'émir Jaber soit écarté du pouvoir ou, pour vous, est-ce fondamental qu'il revienne au pouvoir ?

– Il faut absolument sur le plan de la légitimité qu'on revienne à la situation antérieure ; du reste, jamais les Koweïtiens n'ont demandé le départ de l'émir Jaber.

– Même pas l'opposition ?

– Même pas.

– Envisagez-vous de prendre position sur la présence des troupes américaines en Arabie saoudite ?

– S'il s'agit de défendre mon pays, j'appellerai le diable.

« Nous sommes pour la légalité »

– Comment cela se passe dans une crise de ce genre ? Avez-vous eu des échanges téléphoniques avec le président Hussein ?

– Non. Dieu sait que pendant toutes les années de guerre, le Maroc a soutenu l'Irak, politiquement plus que matériellement. L'Histoire, un jour – car il y a des secrets qu'il ne serait pas bon de révéler aujourd'hui, – dira quel genre de soutien politique, le Maroc a apporté à l'Irak. L'Histoire dira un jour quel jeu de trait d'union le Maroc a joué entre l'Irak et certains autres pays, ce qui a constitué un apport de sympathie, mais un apport bien matérialisé, au gouvernement irakien.

» Le président Saddam Hussein connaît mon attitude et ma position concernant le Koweït. Il ne doit donc être ni étonné ni même outré. D'ailleurs si quelqu'un peut l'être c'est moi, parce que trois jours avant le déclenchement de l'invasion du Koweït, je recevais même ici un ministre irakien venu me dire : *« Nous n'attaquerons pas le Koweït ; veuillez, s'il vous plaît, leur faire comprendre qu'il vaut mieux un mauvais arrangement qu'autre chose. »* Or l'invasion nécessitait au minimum quinze jours de préparation. S'il y a quelqu'un qui aurait pu vraiment se considérer comme offensé, c'est bien moi.

» C'est dire que cette attitude que nous avons adoptée à l'égard de l'Irak n'est nullement conjoncturelle, ni entachée d'opportunisme. Elle a été, elle reste et elle restera. Mais nous sommes pour la légalité.

– Quand vous parlez de votre rôle de trait d'union pendant la guerre contre l'Iran, vous faites allusion aux conseils que vous donniez aux dirigeants français ?

– Non. Attendons un peu, on le saura bien un jour. Les dirigeants français, du reste, n'avaient pas de conseils à recevoir de moi. Dès le premier jour de la guerre Iran-Irak, ils avaient compris ; et les affaires des otages au début de la guerre, les comportements de l'imam Khomeiny, n'étaient pas de nature à attirer la sympathie à l'égard de l'Iran.

– Je faisais allusion au fait que beaucoup de dirigeants arabes ont conseillé à la France, en 1981, de poursuivre les ventes d'armes à l'Irak...

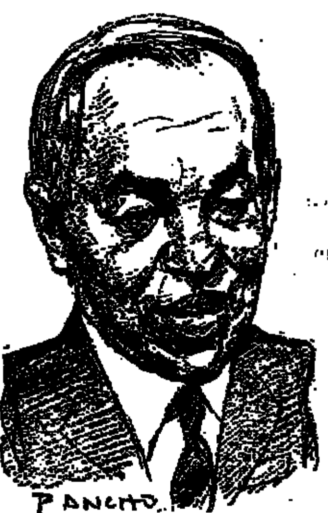
– La France n'a jamais eu une attitude ambiguë dans ce domaine. C'est l'Angleterre et l'Amérique qui ont eu une attitude étrange. Jusqu'à maintenant je n'ai pas pu décrypter leur charade : « nous ne voulons pas que l'Iran gagne et nous ne voulons pas que l'Irak perde. La France avait une attitude nette dès le départ.

– Que répondez vous à la dernière proposition du président Hussein concernant les territoires occupés par Israël et le Liban contrôlé par la Syrie ?

– C'est un bon marché, vu comme cela, mais je pense que les adversaires de cette proposition pourraient lui faire remarquer que du moment où il se met sur le même pied qu'Israël c'est qu'il est un occupant. Qu'à cela ne tienne, cinq minutes de honte n'ont jamais tué personne ! Si sa proposition peut déboucher sur un début de règlement de l'affaire israélo-arabe, je dirais qu'elle est bienvenue.

– Pensez-vous qu'on puisse tranformer la nature de la crise actuelle à chaud ?

– A chaud, non, car justement tous les pays arabes – et là ils sont unanimes – ont condamné l'invasion du Koweït. Il faut bien scinder les problèmes ; et pour eux cette condamnation n'a été entachée d'aucune restriction après le sommet du Caire. La condamnation reste. Là où il n'y a pas unanimité, c'est sur l'appel fait par Ryad à certaines troupes étrangères au monde arabe. Il ne faut surtout pas mélanger les problèmes. Donc les pays arabes devront d'abord demander le retour au *statu quo ante*, à la légitimité, le retour au pouvoir de l'émir Jaber.



– Vous êtes donc favorable à ce que retour au* statu quo ante *se fasse sous le parapluie des Nations unies ?

– Même si je ne le demandai pas, les Nations unies ont déjà annoncé la couleur. Et jamais une unanimité comme celle-là ne s'est faite et jamais il n'a été fait mention de l'article 7, dans toute l'histoire des Nations unies. Et jamais il n'y a eu unanimité entre les cinq Grands (2).

– Les Etats-Unis vous ont-ils consulté avant de répondre positivement à la demande saoudienne.

– Non, pas du tout. Et ils ont bien fait parce que ma réponse eût été la suivante : vous êtes indépendants et souverains, l'Arabie saoudite est indépendante et souveraine ; je ne sais pas ce qu'il y a entre vous comme accords, mais ce n'est pas à nous de vous dire oui ou non. Et vous n'avez pas à nous consulter.

« L'avarice de nos amis koweïtiens... »

– Quels commentaires vous inspire cette première crise régionale grave depuis la fin de la guerre froide ?

– Il est certain que, pendant des années encore, cette crise restera l'un des sujets préférés des écoles de guerre ou des écoles d'état-major. Je ne peux pas vous en dire plus. J'ajouterai cependant qu'elle se distingue des autres crises par un aspect très particulier : en général, les banquiers et les Bourses sont contre les guerres. Cette fois-ci, les banquiers et les Bourses sont pour que cette guerre soit une guerre rapide et que l'on en finisse. Voilà, à mon avis, le caractère spécifique de ce qui se passe. Les banquiers ne lâchent pas la proie. Quand ils mordent, ils mordent.

– Ne pensez-vous pas que le président Saddam Hussein a sous-estimé la nouvelle donne internationale, c'est-à-dire l'absence d'un camp socialiste, et qu'il s'est retrouvé isolé à cause de cela ?

– Je pense qu'il a plutôt sous-estimé la puissance du Koweït en dehors du Koweït. La puissance financière du Koweït est peut-être la première du monde. Le Koweït sur la carte est tout petit, mais c'est la première puissance financière !

– Quand Saddam Hussein remet en cause le partage des richesses dans la nation arabe, comprenez-vous ce discours ? Pensez-vous que cet ordre est injuste, qu'il faudra un jour le changer ?

– L'un des rares pays du monde arabe qui aurait pu sortir cet argument et en faire un cheval de bataille, c'est le Maroc. Le Maroc est l'un des rares pays arabes où il n'y a pas de pétrole. Quand tous les pays arabes se sont réunis pour arriver à 18, 20 ou 25 dollars le baril, ce n'était pas à Saddam Hussein de protester, c'était à nous de le faire. Nous ne l'avons pas fait. Nous avons pensé qu'il valait mieux parler aux pays producteurs de pétrole. Il est vrai qu'au sommet de Bagdad Saddam Hussein avait pensé à cette affaire et avait proposé la création d'une caisse de péréquation pour permettre aux pays arabes sans pétrole de continuer leurs plans de développement.

» A ce sujet, je voudrais que vous sachiez que le Maroc, pays légaliste avant tout, a pris cette attitude aux côtés du Koweït d'une façon vertueuse et noble, car l'avarice de nos amis koweïtiens est connue proverbialement. Le Maroc peut le premier témoigner de cette avarice.

– Vous n'avez pratiquement pas d'investissements koweïtiens ?

– Nous n'avons pas un sou koweïtien, nous n'avons pas un baril de pétrole koweïtien, et depuis des années.

– Alors que vous receviez du pétrole irakien...

– Qu'on achetait au prix normal. Jusqu'à présent le Maroc n'a pas payé au prix préférentiel un baril de pétrole, à l'exception de ceux en provenance des Emirats. Même dans le cas de l'Arabie saoudite, le Maroc n'a pas reçu la moindre aide depuis 1985. Raison de plus pour que, lorsqu'on m'appelle, je réponde en ami désintéressé ; je ne veux pas être considéré comme un mercenaire.

» Et dire que tous les pays européens et africains pensent que je ne paie pas mon pétrole, que l'on me verse de banque à banque un certain nombre de millions, de milliards de dollars... C'est entièrement faux. Je prends mes décisions sans considérations matérielles parce qu'elles n'existent pas.

– Que pensez-vous de l'évolution des positions sur la crise de deux pays qui sont proches, l'Algérie et la Tunisie ?

– Je peux analyser leur situation ou leur position, mais je ne voudrais surtout pas qu'on fasse la confusion entre ingérence et analyse. D'après ce que je vois et ce que j'entends, il y a des courants de masse dont les dirigeants algériens et tunisiens doivent tenir compte. Vous le savez, je le sais, nous l'entendons, nous le lisons. A quel dosage ? Dose de cheval ou dose homéopathique ? C'est leur affaire. C'est leur politique intérieure. La seule chose que je souhaite, c'est que cette affaire-là, après avoir brisé le miroir arabe, ne vienne pas briser le miroir maghrébin.

– Avez-vous eu des consultations dans le cadre de l'union maghrébine ?

– Pas cette fois. On regardait, on n'avait pas à se concerter puisqu'aux Nations unies nous avions pris nos responsabilités. Il fallait s'arrêter là. Mais ce sommet du Caire risque aussi de porter préjudice au miroir maghrébin si on n'y prend pas garde à Tripoli, Tunis, Alger, Rabat et Nouakchott.

– Si demain, par exemple, vous avez toute une série de manifestations en Algérie contre la présence américaine en Arabie saoudite ?

– Cela regardera les Algériens. D'autant plus qu'ils ont des échéances électorales qui ont été rapprochées. Il faut les laisser arranger leurs affaires entre eux. Jusqu'à présent, tout le monde disait que le FIS vit avec l'argent saoudien. J'ai toujours pensé que non. L'attitude du FIS prouve que ou bien ils en touchaient et ils n'en veulent plus, ou bien ils n'en touchaient pas. Cela dit, je comprends que le gouvernement tunisien et le gouvernement algérien doivent tenir compte de ce qui se passe dans leur opinion publique.

– Qu'est-ce que vous savez de la présence irakienne en Mauritanie ?

– La présence irakienne en Mauritanie ne date pas d'hier. Il y a des années déjà, je me demandais ce qui pouvait être attractif dans la philosophie du Baas pour des Mauritaniens qui vivent à des milliers de kilomètres. L'idéologie baasiste ne s'exporte pas. Depuis, je pense que la Mauritanie a reçu un petite aide militaire irakienne. Je souhaite que cela s'arrête là. Mais il y a incontestablement une activité irakienne à Nouakchott. Nouakchott est, comme tout le monde, libre et souverain, mais je souhaiterais que notre cadre maghrébin reste homogène et que les relations bilatérales que chacun d'entre nous peut avoir avec d'autres pays n'empiètent pas sur le domaine maghrébin.

« Deux poids, deux mesures »

– Pensez-vous qu'il soit raisonnable de laisser l'Irak, qui est déjà une puissance chimique, devenir une puissance nucléaire ?

– Là, nous revenons au début de notre entretien. C'est là où je dis qu'il y a une partialité choquante chez les législateurs américains. L'Inde et le Pakistan ont leur bombe, pourquoi on ne leur a rien dit ? Les Israéliens ont leur bombe et ils n'ont pas encore signé la convention de non-prolifération. Ils ne font pas partie du club de Vienne. Alors tout est permis, tout est licite pour les uns, tout est interdit pour les autres.

C'est là où c'est écœurant. Si les uns ont la bombe atomique, pourquoi laisser les autres désarmés ? Si l'Irak veut faire sa bombe atomique alors qu'en face de lui il y a quelqu'un qui possède deux cents têtes nucléaires, à mon avis c'est plus que de son droit de le faire. Ou on interdit à tout le monde ou on laisse faire, mais on ne peut pas faire deux poids, deux mesures. Je dirais même que c'est attentatoire à notre fierté d'Arabes. Tout le monde peut posséder sa bombinette, sauf les Arabes. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC

(1) C'est le 20 août 1953 que le sultan Mohammed V a été déposé par les autorités françaises locales dirigées par le résident général, le général Guillaume, qui avaient imposé leur coup de force au faible gouvernement Laniel. Après un bref exil en Corse, Mohammed V avait été envoyé, notamment en compagnie du prince héritier Moulay Hassan, à Madagascar, dont il ne devait revenir que vingt-sept mois plus tard, le 16 novembre 1955, en tant que souverain.

(2) L'article 7 de la Charte des Nations unies concerne les mesures à prendre en cas de menaces contre la paix, d'atteintes à la paix et d'actes d'agression.

□ **L'ambassade de France à Mogadiscio attaquée par des manifestants pro-irakiens.** – Deux Français ont été légèrement blessés dimanche 12 août lorsque l'ambassade de France à Mogadiscio a été attaquée par un millier de Somaliens qui manifestaient en faveur de l'Irak et contre l'attitude de la France dans la crise du Golfe, a-t-on appris mercredi de source diplomatique. Les manifestants ont fait le siège de l'ambassade durant environ deux heures, lançant des pierres et des objets enflammés et criant des slogans hostiles à la France. La police n'est intervenue que deux heures plus tard, a-t-on précisé. Les manifestants se sont également rassemblés devant les ambassades des Etats-Unis et d'Arabie saoudite, réclamant le *« retrait des puissances étrangères du Golfe »*. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La libération de Roger Knobelspiess

Le « délinquant écrivain » condamné à neuf ans de prison, élargi « selon la procédure habituelle », veut « redevenir un citoyen comme les autres »

Quand il quitte la prison de Nantes, à 9 h 45 mardi 14 août, Roger Knobelspiess, quarante-trois ans, est souriant. Il attend ses amis qui viendront le chercher en voiture. *« Je n'ai de merci à donner à personne, je n'ai bénéficié d'aucune mesure exceptionnelle. Je veux redevenir un citoyen ordinaire. J'ai déjà passé vingt-six ans en prison et d'ailleurs je devais sortir le 1er février 1991 »*, déclare-t-il.

Au même moment, la Chancellerie prend bien soin de répéter que cette libération conditionnelle a été prononcée *« selon la procédure habituelle »*, qui fait bénéficier de cette mesure près de 45 % des condamnés sur une proportion de 60 % au total susceptibles d'y prétendre, selon le ministère. Knobelspiess ne serait donc qu'un permissionnaire comme les autres. L'arithmétique carcérale est d'ailleurs là pour le démontrer, souligne-t-on dans l'entourage du garde des sceaux.

Le 27 octobre 1989, la cour d'assises des Pyrénées-Orientales a en effet condamné le délinquant écrivain à neuf années de prison pour un hold-up commis à Thuir (Pyrénées-Orientales). En même temps, elle a prononcé la confusion de la peine avec les sept années de réclusion que la cour d'assises de Rouen lui avait infligées en avril 1987 pour une fusillade à Elbeuf.

Entre les cavales, les arrestations et les détentions provisoires, les magistrats ont additionné les années passées derrière les barreaux : de 1983 à 1986, puis de 1987 à aujourd'hui. Exactement cinq ans et onze mois. Soit plus de la moitié de la peine de neuf ans prononcée à Perpignan, échéance obligatoire à tout détenu pour se porter candidat à la libération provisoire. Le ministre de la justice s'est contenté de confirmer l'avis favorable prononcé par la commission d'application des peines du tribunal de Nantes en juin.

« Je veux retrouver ma femme, mon fils, écrire un livre sous un autre nom, écrire une chanson sous un nouveau nom, faire un film sous un autre nom et oublier Knobelspiess », avait-il déclaré le 27 octobre 1989 avant que la cour d'assises des Pyrénées-Orientales ne se retire pour délibérer. Oublier Knobelspiess. Oublier ce nom qui, depuis dix ans, s'était alourdi d'une telle puissance symbolique qu'il avait bien du mal à coller encore à un homme aux possibles défaillances.

Le rêve de réinsertion

Knobelspiess, tour à tour emblème de la lutte contre l'erreur judiciaire et porte-drapeau du mouvement contre les QHS, les quartiers de haute sécurité qui sévissaient dans les prisons. Knobelspiess, rêvé par les uns comme le modèle d'une réinsertion, et fustigé, par les autres comme le fruit amer de *« la politique laxiste de la gauche »*. Knobelspiess, le gracié de François Mitterrand en 1981, le *« dangereux criminel »* que *« des intellectuels utopistes et pervers ont transformé en archange du QHS »*, selon les policiers en pleine révolte sécuritaire contre leurs gouvernants socialistes (*le Monde* du 22 juin 1983).

L'erreur judiciaire, incontestablement, s'abat sur Knobelspiess à l'âge de dix-neuf ans. L'enfant des taudis d'Elbeuf est envoyé en cour d'assises, sur dénonciation, pour un vol de 800 francs. Il clame son innocence, il est condamné à quinze ans de prison. De grèves de la faim en automutilations, Knobelspiess demande la révision de son procès. Quinze ans pour 800 francs, Knobelspiess ne tient plus : en 1976, à sa première permission de quarante-huit heures, il prend le maquis. Arrêté un an plus tard, il est accusé d'avoir commis plusieurs hold-up pendant sa cavale.

Le temps du doute

Le sentiment d'injustice mûrit sous les néons des QHS, dont il tire un livre-témoignage, préfacé par Michel Foucault. Claude Mauriac, Claude Manceron, Jean Genet, André Glucksman, Yves Montand, Simone Signoret, Guy Bedos, Léo Ferré, et aussi le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, la Ligue des droits de l'homme, Amnesty International : Knobelspiess est entouré, soutenu. Et son procès aux assises de la Seine-Maritime en novembre 1981 a des allures de mea-culpa de l'institution judiciaire elle-même. Certes elle prononce une condamnation de cinq ans ferme mais souhaite dans son arrêt *« l'octroi au condamné d'une mesure de grâce présidentielle »*. François Mitterrand la lui accordera une semaine plus tard.

Pris en photo en compagnie du premier ministre Pierre Mauroy, conférencier à Sciences Po, invité dans les dîners parisiens, sur les plateaux télévisés, reconnu des éditeurs (il signe *l'Acharnement*, puis *le Roman des Ecameaux*), Roger Knobelspiess devient si emblématique que les premiers soupçons sur ses nouveaux égarements sont interprétés par certains comme le résultat d'une machination de l'appareil judiciaire, et par d'autres comme l'illustration de l'incroyable naïveté du pouvoir socialiste à l'égard de *« ce dangereux et incurable récidiviste »*.

Les policiers ne se privent pas de l'impliquer dans de nouvelles affaires. On l'accuse d'avoir participé à une fusillade contre deux gendarmes à Elbeuf (Seine-Maritime) en 1982. Puis d'avoir attaqué un fourgon blindé à Palaiseau (Essonne), en 1986, puis il est arrêté à la suite d'un hold-up à Thuir (Pyrénées-Orientales). Les affaires se succèdent. Les premières peuvent encore bénéficier du doute : il sera acquitté pour l'attaque de Palaiseau. En ce qui concerne la dernière, Knobelspiess ne conteste plus la matérialité des faits. *« Sur ce point*, dit-il aux jurés des Pyrénées-Orientales, *je ne suis pas défendable. Je sais que ce n'est pas bien. »* En ajoutant : *« Pour les employés, pas pour la banque ! »*

Knobelspiess se déclare toujours *« l'otage de la haine corporatiste »* des policiers. Il estime avoir assez payé : *« J'ai fait trois hold-up et vingt-cinq ans de prison. Je n'ai jamais fait verser le sang d'un homme. »* Seul le chanteur Paco Ibanez est venu le soutenir pendant son dernier procès. Sa compagne, la comédienne Marie Rivière, supplie la cour *« de ne pas en rajouter »*.

Dans une interview au *Nouvel Observateur* du 12 juin 1987, Guy Bedos s'était insurgé contre l'insinuation, formulée ici ou là, à l'égard *« des personnalités du monde du spectacle et des arts et lettres* [qui] *se seraient intéressées à Knobelspiess par caprice et l'auraient abandonné par lâcheté »*. Tout en le défendant encore : *« C'est vrai qu'il a commis une immense connerie. (...) Et alors ? Il a commis, dans tous les cas, une erreur, celle de fréquenter des gens qui font partie de son paysage d'enfance. Encore une fois, nul n'a jamais été assez con parmi nous pour l'ignorer. Croyez-moi, la réinsertion du taulard, pas facile comme genre. »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

CARTES POSTALES

Le bon tabac de Bergerac

Voici un musée à consommer, pour le moins, avec modération. Mais que fait donc M. Evin ? Le forfait se commet à visage découvert, chaque jour de 10 heures à midi et de 14 heures à 18 heures, sous les yeux innocents de trente mille visiteurs par an. Le ministre de la santé en est-il seulement informé ? Sait-il qu'il est possible, dans la bourgade apparemment paisible de Bergerac, sous le prétexte fallacieux que la région regroupe 55 % de la production nationale, et moyennant douze francs, de visiter un musée du tabac ?

Il n'est même pas besoin, pour assouvir ce vice, de plonger dans quelque ruelle sordide ou d'aller courir dans une zone industrielle de la périphérie. L'établissement est sis juste en bas de la grand-rue. On passe devant la Maison du vin – la Maison du vin ! – et on arrive – cela s'invente-t-il ? – *sur* la place du Feu. C'est là. On n'ose même insister sur ce détail affreux : l'entrée est gratuite pour les scolaires. Certes, on remet aux visiteurs une feuille qui invite les fumeurs à *« s'abstenir durant la visite »*, mais c'est pour ajouter aussitôt : *« Votre tabac n'en sera que meilleur à la sortie ! »*

Meilleur ! Croit-on que l'établissement, ce qui serait tout de même le minimum, expose une de ces vues en coupe des poumons d'un fumeur qui ont terrifié notre enfance ? Pas du tout.

Le musée se réfugie derrière une pseudo-neutralité, du genre « bon ou mauvais, le tabac est d'abord un révélateur de nos problèmes de société ». Qui y croirait ? Ce ne sont donc que pipes, fourneaux de pipes, tabatières, râpes, chibouques, chinchoires et blagues. Mais on peut aussi y lire des textes. Et là, du suspect, on sombre dans l'accablant.

Car le conservateur de ce mauvais lieu, images de fumigations collectives à l'appui, n'hésite pas à prétendre que les civilisations précolombiennes auraient paré le tabac de vertus « thérapeutiques ». Plus tard, importé en Europe, le tabac serait même parvenu, assure-t-on à Bergerac, à guérir les migraines de Catherine de Médicis !

Presque à la même époque, s'indignent les panneaux, l'on entreprit de persécuter les utilisateurs de cette innocente médication ! Sous l'Inquisition, un fumeur en public fut condamné à dix ans de prison pour sorcellerie. Au début du dix-septième siècle, le tsar Alexis faisait couper le nez des vendeurs de tabac, et déporter les consommateurs en Sibérie, non sans les avoir fait juger par des tribunaux spéciaux.

Accablés par la difficulté de la tâche, le gardien et la gardienne du musée font leur possible pour plaider leur indéfendable cause : la nocivité actuelle du tabac, prétendent-ils, ne tiendrait qu'aux traitements chimiques (quatre à sept par an) dont fait l'objet une plantation qui, à l'état naturel, ne présenterait que des avantages. Allons, allons. Tout cela ne tient pas. Mais que fait donc M. Evin ?

De Bergerac (Dordogne)
DANIEL SCHNEIDERMANN

Nouvelle « fugue » du camp de Mourmelon

Les incidents se multiplient dans les centres d'accueil des réfugiés albanais

Les réfugiés albanais ne renoncent pas à leur rêve américain. Partir pour les Etats-Unis reste l'objectif prioritaire de la plupart des cinq cent quarante-trois réfugiés arrivés en France le 15 juillet à bord du ferry *Orient-Star*. Trente-quatre d'entre eux, qui étaient hébergés dans le camp militaire de Mourmelon (Marne) en compagnie de deux cent trente-deux compatriotes, ont pris le train pour Paris, mardi 14 août, avec l'intention d'aller à l'ambassade des Etats-Unis et d'obtenir au plus vite un visa d'émigration.

Ils ont débarqué dans l'après-midi à la gare de l'Est. L'ambassade étant fermée en raison du 15 août, ils ont dû renoncer à s'y rendre. Des fonctionnaires de police ont alors tenté de les convaincre de reprendre le train. En vain. Après des heures de négociations, ils ont finalement accepté, vers minuit et demi, d'être logés dans un foyer de Nanterre (Hauts-de-Seine) comme le proposaient des représentants du ministère des affaires sociales.

Cent trente Albanais ont fait officiellement acte de candidature à l'émigration aux Etats-Unis et souhaiteraient partir très rapidement. Les autorités françaises s'efforcent, non sans mal, de leur faire prendre conscience des difficultés administratives que posent ces demandes. Les réponses négatives seront connues le 12 septembre. Quant aux réponses positives, elles seront suivies d'un examen minutieux de chaque dossier et ne pourront être officialisées que dans six à huit mois. En outre, l'ambassade américaine a posé en préalable qu'ils transitent tous par les centres d'insertion que leur propose le ministère français des affaires sociales.

En tant que réfugiés politiques, ils sont libres d'aller et venir mais ils ne parlent pas français et n'ont que très peu d'argent. Les incidents se multiplient d'ailleurs dans les centres d'hébergement. A Emancé (Yvelines), où ils sont encore une soixantaine à résider, ils refusent d'être séparés et répartis dans différents centres d'insertion. Eux aussi rêvent de l'Amérique. En attendant d'obtenir leurs visas, ils exigent de rester dans ce foyer, lequel doit pourtant impérativement fermer le 21 août. Le préfet des Yvelines, M. Jean-Pierre Delpont, tente de négocier. Les effectifs de gendarmerie ont été renforcés afin d'empêcher des réfugiés de Mourmelon de rejoindre leurs compatriotes.

En Moselle, vingt-six Albanais, dont une femme enceinte et des enfants en bas âge, refusent depuis le lundi 13 août de rejoindre un foyer d'accueil dans la petite ville de Florange où les autorités françaises voulaient les installer afin de faciliter leur intégration au pays (*le Monde* du 15 août). Ils ont passé deux nuits dans un gymnase de la ville, exigeant d'être emmenés *« dans une grande ville »* ou aux Etats-Unis.

□ **Un mort et un blessé grave au cours d'une plongée en apnée.** – Un jeune homme de vingt et un ans, Patrick Italiano, a trouvé la mort, mardi 14 août, au cours d'une plongée en apnée à Marseille. Son corps a été retrouvé, flottant près de la digue, au côté d'un deuxième plongeur, M. Daniel Fernandez, vingt-deux ans, qui, lui, a pu être réanimé et transporté dans un état grave à l'hôpital de la Timone. Selon les pompiers, les deux jeunes gens étaient des plongeurs amateurs, victimes, semble-t-il, du « syndrome du Grand Bleu », le succès du film ayant entraîné un engouement pour la plongée en apnée et une multiplication des accidents.

CATASTROPHES

La tornade de grêle du Lot-et-Garonne

Trente mille hectares de cultures ont été atteints

« Le verger du Lot-et-Garonne », autour de la commune d'Aiguillon, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Agen, a été littéralement « labouré » par la tornade de grêle qui s'est abattue sur le département lundi 13 août (*le Monde* du 15 août). Trente minutes seulement, mais peut-être la plus interminable des demi-heures pour les exploitants agricoles du secteur, qui ont assisté, impuissants, aux ravages commis par des grêlons décrits comme *« des balles de golf »*, voire *« des balles de tennis »*.

Les dégâts causés aux cultures sont qualifiés de *« considérables »* à la préfecture. Selon la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles), les exploitations seraient ravagées de 50 % à 100 % sur une surface totale estimée à près de 30 000 hectares. Sont touchées l'ensemble des cultures pratiquées dans le département maïs, tournesol, arbres fruitiers et tabac. Dans le vignoble des côtes de Buzet, également frappé de plein fouet par la tornade, on prévoit 20 % de pertes sur les prochaines récoltes d'un terroir d'environ 1 500 hectares.

Mais les agriculteurs ne sont pas les uniques victimes de la violence de la grêle. Dans la seule commune de Damazan, quelque quatre cents toitures ont été totalement défoncées. De même, à Aiguillon, une trentaine de personnes, dans l'obligation de déserter leurs maisons inondées par la pluie faute de toits suffisamment résistants, en sont réduites depuis lundi soir au camping sauvage... dans l'école communale. Mais la préfecture assure avoir maintenant un stock de bâches suffisant à sa disposition pour répondre aux demandes des sinistrés, et parer au plus pressé avant les nouveaux orages annoncés dans la région par la météorologie nationale.

Après l'orage de lundi, plus de quatorze mille foyers sont restés privés d'électricité durant plusieurs heures, et mardi 14 on recensait encore quelque mille trois cents maisons toujours en panne de courant. Le même jour, dans les communes de Damazan et Saint-Léger, les lignes téléphoniques étaient de même toujours coupées. Pour corser le tout enfin, les grêlons ont complètement cabossé des dizaines de véhicules et cassé de nombreux pare-brise. *« Effrayant*, commente le patron du café du commerce de Damazan, *c'est comme si on avait joué à la pétanque sur les capots. »*

O. L.

FAITS DIVERS

Après l'effondrement de deux immeubles à Paris

Les familles sans abri en voie de relogement

Six familles maliennes, avec neuf enfants, logent sur le trottoir central d'un boulevard parisien depuis l'effondrement de deux immeubles de la rue du Repos (20e) samedi 11 août (*le Monde* du 14 août).

Ces personnes ne vivaient pas dans les immeubles en question, mais dans des appartements mitoyens évacués par mesure de précaution.

La mairie d'arrondissement, bien que n'étant pas propriétaire des lieux, a proposé un hébergement provisoire aux habitants des 37 *bis* et 39, rue du Repos. Seules une dizaine de personnes ont accepté, les autres estimant que *« la mairie cherche là à les disperser pour étouffer leur action »*. Sauf avis contraire des architectes envoyés par la préfecture de police, les familles devraient pouvoir réintégrer leur logement samedi 18 août.

En cas d'impossibilité, la mairie se dit prête, *« bien qu'elle n'y soit pas juridiquement obligée »*, à prendre en charge les locataires. *« Nous veillerons cependant à ce que les propriétaires participent au relogement des familles »*, assure M. Didier Bariani, maire du vingtième arrondissement.

ENVIRONNEMENT

Polémique autour d'un projet de ZAC en Seine-Saint-Denis

Des espaces verts déclassés à Noisy-le-Sec

Le tribunal administratif de Paris doit faire connaître, vendredi 17 août, ses conclusions à la suite du recours contre le déclassement d'un site vert de la région parisienne décidé par la municipalité de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) en vue d'implanter une zone industrielle et commerciale.

M. Roger Gouhier n'aime-t-il pas les arbres ? Maire (PC) de Noisy-le-Sec, il projette de raser les 15 hectares d'espaces verts sur lesquels vivent encore plusieurs noyers centenaires, à l'origine du nom de sa commune, pour y élever 130 000 mètres carrés d'activités industrielles, de bureaux, de commerces, de logements et de parkings.

En 1976, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la région parisienne avait classé comme *« espace vert urbain »* les 15 hectares en question, situés au sud-est de l'autoroute A3. Mais le 19 décembre 1989, le conseil municipal de Noisy décidait de lancer sur cette partie de la commune un projet de ZAC (zone d'aménagement concerté), baptisé ZAC des Guillaumes : *« L'évolution économique et démographique a décidé la ville à orienter l'aménagement de ce secteur d'une façon différente. »* En clair, les noyers vont céder la place à des industries et à des bureaux.

Le conseil municipal adoptait pour le site une modification du plan d'occupation des sols (POS) – les *« espaces verts urbains »* deviennent *« zone NA »* (non affectée...), – et soumettait aussitôt à enquête publique le plan d'aménagement de la zone.

Aucune concertation

La Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement (DRAE) regimbe devant les méthodes utilisées. Ainsi, selon M. Dominique Masson, inspecteur régional des sites, *« il est patent que la modification du POS et la création de la ZAC n'auraient dû être envisagées qu'après la révision du schéma directeur en Ile-de-France »*.

Les réactions sont également vives chez les riverains des 15 hectares de verdure en voie de disparition. M. Dominique Cassisi, vice-président de l'association de défense, s'étonne qu'un tel projet de *« zone d'aménagement concerté »* ait pu faire l'objet d'une... concertation aussi limitée.

La commune est soupçonnée de vouloir réaliser des bénéfices substantiels : *« Depuis 1976, la municipalité expropriait dans cette zone pour des sommes ridicules, car logiquement les terrains devaient rester non bâtis*, explique, amer, M. Dominique Cassisi. *Le mètre carré valait 160 francs. Aujourd'hui, ces terrains vont pouvoir être vendus jusqu'à 1 500 francs le mètre carré aux promoteurs qui vont faire les bureaux... »*

Depuis le 31 juillet, un recours contre la modification du POS est déposé auprès du tribunal administratif de Paris. Quelque soit le résultat, le problème demeure du manque d'information du public dans ces projets de réaffectation des sols communaux. Comme le souligne M. Pierre Potel, commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif, *« il y a toujours de belles affiches pour signaler la plus petite fête municipale, mais quand il s'agit d'informer sur un projet touchant plusieurs hectares du territoire de la commune, deux minuscules encarts dans des journaux suffisent ! »*.

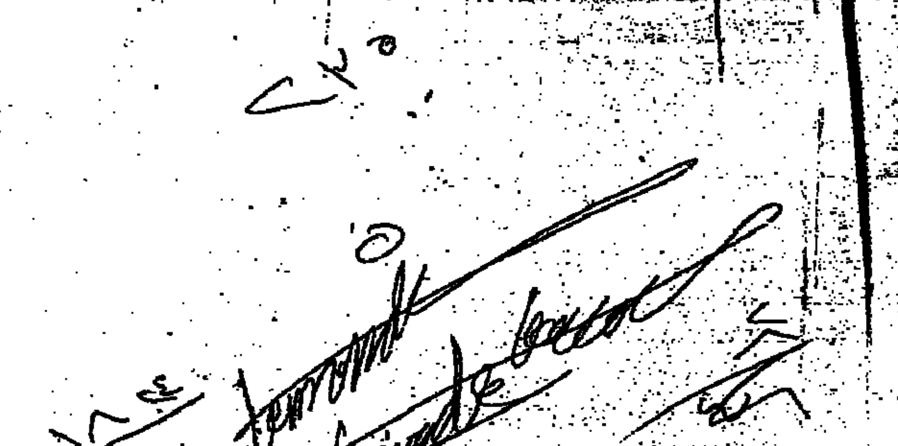
OLIVIER LUCAZEAU

RELIGIONS

Une Américaine devient présidente de l'Alliance réformée mondiale

Le Comité exécutif de l'Alliance réformée mondiale, réuni mardi 14 août à Genève, a élu pour la première fois une femme, Mme Jane Dempsey Douglass, professeur d'histoire des dogmes à la faculté de théologie de Princeton aux Etats-Unis, au poste de présidente de cette fédération, qui regroupe 175 Eglises protestantes, réparties dans 87 pays, et compte 75 millions de membres. Mme Dempsey-Douglass a fait des études de philosophie et d'histoire des religions à Harvard et à Genève. Elle a publié de nombreux ouvrages et articles, traitant notamment du statut de la femme chez Luther, Calvin et dans la tradition réformée. Jusqu'à présent vice-présidente de l'Alliance réformée, Mme Dempsey Douglass a également participé aux différents dialogues luthéro-réformés au niveau international.

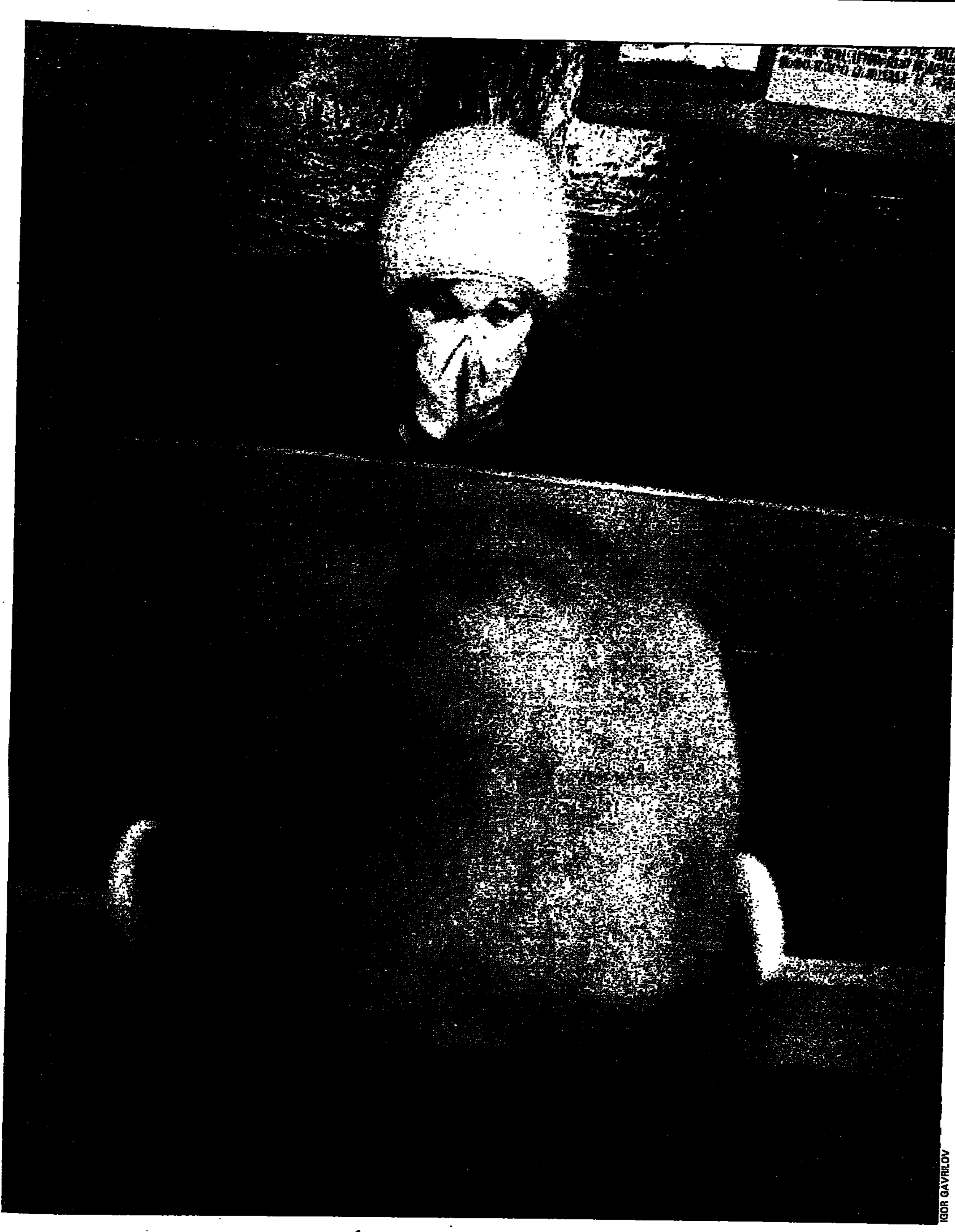
Elle succède au pasteur Allan Boesak, d'Afrique du sud, qui avait été élu en août 1989 à Séoul, mais vient de donner sa démission. En instance de divorce, il a reconnu publiquement avoir eu une liaison avec Elna Botha, nièce de l'ancien ministre de l'Intérieur de son pays, M. Stoffel Botha. Pasteur noir, Allan Boesak a été l'un des chefs de file religieux de la lutte contre l'apartheid en Afrique du sud.



هكذا من الاصل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



IGOR GAVRILOV

Comme le cinéma, le théâtre, les arts plastiques (nos précédents suppléments Arts-spectacles), la photographie court après l'actualité dans les pays de l'Est. Et l'Ouest est le miroir de cette effervescence. A Paris, Marie-François George avait lancé le mouvement en présentant dès 1988, dans son Comptoir de la photographie près de la Bastille, une quarantaine de Soviétiques. En 1989, le premier Festival de photojournalisme de Perpignan rendait hommage à Dmitri Baltermants – disparu le 11 juin dernier à Moscou – dont les images du front russe en 1943 sont devenues des classiques. En février dernier, c'est le Houston Fotofest, aux Etats-Unis, qui s'est mis à la mode de l'Est. En mai, la photo hongroise était à l'honneur au Musée de Bradford, en Grande-Bretagne. En juin, le Musée de l'Elysée exposait à Lausanne cent photographes de l'Est, représentant dix nations, dont quatre-vingts ont fait le déplacement au bord du lac Léman. Les rencontres d'Arles ne pouvaient être en reste : elles invitaient, début juillet, Tchèques, Allemands de l'Est, Lituaniens et Russes. Il est difficile de s'y retrouver dans ce bouillonnement désordonné où se côtoient amateurs et professionnels, artistes consacrés et nouveaux venus, journalistes bien installés dans une agence officielle, militants qui dénoncent l'oppression, adeptes de la photo documentaire qui dressent un constat pointilleux de leur région, plasticiens poussés par leur refus du monde réel à exalter leur monde intérieur. L'indigestion guette, comme après un trop long jeûne. Mais la révolution est profonde, et le choix de certains sujets, d'une proximité à l'actualité inimaginable voilà quatre ou cinq ans. Preuve : ce reportage sur les prisons soviétiques d'Igor Gavrilov en 1988, dont est extrait, ci-contre, ce cliché de femme accablée, mais au regard levé.

LIRE PAGES 10 ET 11
LES SÉLECTIONS MUSIQUES, ARTS, CINÉMA

LEVÉE DES INTERDITS, LIBRE CIRCULATION A L'ÉTRANGER...

A l'Est, la photo ouvre l'œil

EN juin dernier, dans un train entre l'URSS et la Pologne. Valts Kleins est un photographe letton de trente ans, grand, beau et turbulent. Il ne trouve plus de qualificatifs suffisants contre le régime communiste. Il refuse de participer à toute association indépendante de photographes, tant il est allergique à tout ce qui peut ressembler à un groupe... Kleins est fier d'être l'un des rares *«free lance»* de Lettonie. Là, face au douanier soviétique, il trépigne . Avec dix autres photographes, il se rend pour la première fois en Occident, à Lausanne précisément, pour y exposer ses images. Trois jours de train. Le douanier regarde une à une les photos, soigneusement rangées dans un classeur, et lui demande : *«Pourquoi apportez-vous à l'Ouest de telles poubelles?»*

Musée de l'Elysée à Lausanne, le 22 juin 1990. Mihaï Sorin Lupsa, vingt-six ans, reporter à l'agence officielle roumaine Rompress, expose quelques clichés de la Révolution, en noir et blanc. Le métier, *«je l'ai volé, car il n'y a aucune structure à Bucarest : pas de matériel, pas d'école, pas de magazine spécialisé. Rien»*. Lupsa ne connaît pas un seul photographe occidental, n'a jamais vu de livre de photo et en a *«pris plein la gueule»* en découvrant une centaine de photographes à Lausanne.

Il y a quinze ans, à Moscou. Igor Gavrilov se souvient de ses années de jeune reporter obscur à l'hebomadaire *Ogoniok* . Ses reportages? Les héros du travail socialiste, les constructions gigantesques, les chantiers «héroïques», les chantiers, toujours les chantiers. Et les fêtes officielles . Intéressant? *«Parfois. Quand on arrivait à regarder de côté...»* Puis *Ogoniok* est devenu le magazine phare des réformateurs avec ses 4,6 millions d'exemplaires et Gavrilov, son ambassadeur. Le 15 mai 1987, il a participé, aux côtés des principaux photographes occidentaux, au livre *A Day in the Life of the Soviet Union* (1). En 1989, il a présenté à Perpignan de remarquables portraits de jeunes détenus, et la fondation Aperture, le principal éditeur photographique aux Etats-Unis, l'a consacré dans son numéro sur la nouvelle photographie soviétique (2). Aujourd'hui, Igor Gavrilov a sauté le pas, travaillant essentiellement comme correspondant à Moscou de *Time*, le prestigieux magazine américain.

Arles, le 7 juillet 1990. Dans son tee-shirt vantant les rencontres photographiques, Tono Stano n'arrête pas de s'esclaffer entre deux réponses. Ce *«manipulateur-créateur»*, comme il se définit, refuse de faire du reportage car *«les gens ne sont pas assez fous pour faire dans la vie ce que j'ai dans la tête»*. A trente ans, le chef de file de la nouvelle photographie tchèque est un jeune homme insolent qui a déjà parcouru l'Europe de l'Ouest, a séjourné huit fois en France, et qui a signé un accord avec l'agence Vu pour distribuer ses images à Paris, même si son cœur reste à Prague : *«Aujourd'hui, nous sommes à la mode, c'est le système de l'Ouest qui veut ça. Alors, on veut tout savoir sur nous, des gens riches veulent nous acheter. Mais ça passera, on nous oubliera, et je continuerai de travailler chez moi, dans le calme.»*

Kleins le Letton, Lupsa le Roumain, Gavrilov le Russe, Stano le Tchèque. On pourrait également présenter Jens Rötzch l'Allemand de l'Est ou Tomasz Kizny le Polonais. Autant de profils qui illustrent bien les bouleversements de la photographie dans l'ex-bloc communiste ainsi que les passerelles qui sont en train de s'établir entre les deux côtés d'un rideau de fer disparu. Des photographes émergent, prennent la parole, bouleversent les associations (qui sont la base du fonctionnement de la photo à l'Est), affirment leurs droits d'auteur (une notion inconnue jusqu'ici), créent des agences indépendantes. En RDA par exemple, trois galeries ont ouvert, à Dresde, Leipzig et Berlin-Est et l'« association d'artistes » a été dissoute, car trop proche de l'ancien régime, remplacée par de nouvelles structures dans chaque *Land*. Enfin, la formidable mutation du marché de la presse crée de nouvelles perspectives chez les photographes.

MICHEL GUERRIN

(Lire la suite page 8.)

(1) «A Day in the Life of the Soviet Union». Collins, 1987.

(2) «Photostroïka : New Soviet Photography», Aperture 1989.



AGENCE DEMENTI



COMPTOIR DE LA PHOTOGRAPHIE/RAPHO

Deux façons de capter la réalité : l'une symbolique, théâtralisée ; l'autre « en temps réel », au ras des faits. Soit : Moscou 1987, par le Soviétique Igor Moukhin (ci-dessus) ; et une manifestation contre le général Jaruzelski à Varsovie, le 30 juin 1989 (ci-contre). Cette photo de jeunes au poing levé est signée Dementi, du nom de l'agence polonaise née dans le giron de Solidarité au moment de l'état de guerre, en 1981. Dementi n'étant plus dans la clandestinité, les clichés sont aujourd'hui signés par leurs auteurs – Tomasz Kizny, Andrezj Luc ou Henryk Prykie. Mais les locaux sont à Cracovie, loin de « l'actualité chaude ».
« *Ils ne sont pas faits pour ça,* explique Jean-Loup Bersuder, de l'agence française Sipa. *Ils ne connaissent pas le fonctionnement des grandes agences occidentales, ils n'ont ni la rapidité, ni la débrouillardise, ni le sens du cadrage. En revanche, ils excellent dans les sujets magazines. Autre problème, ils sont souvent trop « artistes » et pas assez journalistes. Nous travaillons par exemple avec un Roumain, qui préfère photographier sans flash, recherchant le flou artistique...* »

FACE

Le flash

D'un côté, les grandes agences internationales, leurs méthodes rodées, leur goût de la rapidité. De l'autre, des artistes visionnaires plutôt que des reporters, curieusement désintéressés de l'actualité, longtemps habitués à travailler sans se presser, et pas forcément pour être publiés. Entre ces deux camps mis en présence par les événements et amenés désormais à collaborer, le choc des cultures, la lourdeur des infrastructures.

LE mur de Berlin entamé au burin, le sourire éclatant de Vaclav Havel, le palais des Ceausescu investi par la foule. A faits historiques, images historiques, mais des images réalisées à 95 % par des photographes occidentaux, comme si les reporters est-allemands, tchèques, ou roumains, ignoraient les bouleversements de leurs propres pays. Effet pervers, la grande majorité des photos publiées sur l'ouverture du mur ont été prises côté Ouest. La révolution est confisquée par l'image.

Pourtant les photographes de l'Est étaient bien là, à Prague, Varsovie ou Berlin. *Life* a même publié en février dernier un numéro consacré à « la Révolution tchèque vue par les photographes tchèques ». Mais, de la prise de vue à la publication, il y a un gouffre.

Pendant quarante ans, derrière le rideau de fer, le photojournalisme s'est résumé aux agences « officielles » comme Novosti et Tass (*URSS*), ADN (RDA), CTK (Tchécoslovaquie), Rom Press (Roumanie), Sofia Press (Bulgarie), Interpress ou CAF (Pologne) et MTI (Hongrie). Il n'y a pas grand-chose à dire des images de ces agences, si ce n'est qu'elles avaient une valeur documentaire et qu'elles entretenaient parfaitement le « cliché socialiste ».

Les regards de l'Est nous sont également apparus à travers quelques exilés, notamment des Tchèques : Vojta Dukat, installé aux Pays-Bas, Marketa Luskacova, en Grande-Bretagne, mais surtout Josef Kou-

La photo ouvre l'œil

(Suite de la page 7)

Dans l'incroyable flot d'images qui nous arrive de l'Est depuis deux ans, des auteurs qualifiés de « marginaux » dans leur pays sont le plus souvent représentés. Ce sont ceux qui menaient une « double vie » : un travail pour vivre et la photo pour passion. La Lettone Inta Ruka, qui faisait des biopsies dans un laboratoire la semaine et des portraits le week-end. Le Polonais Tomasz Kizny, qui gagnait sa vie en retapant des cheminées grâce à sa formation d'alpiniste. Le Russe Igor Moukhin, gardien de nuit, certainement un des meilleurs regards soviétiques contemporains. Trois photographes qui « n'existaient pas » dans les circuits officiels. Jan Saudek, le plus grand opérateur tchèque, n'avait pas plus de « réalité », en 1983, quand Alain Sayag, conservateur au Centre Pompidou, voulait acheter ses oeuvres . A l'époque, il était manutentionnaire. Une profession qu'il ne pouvait abandonner sous peine de devenir un « parasite social », lui qui était déjà qualifié par les autorités d' « artiste pornographique » .

On comprend, dans ces conditions, l'animosité ressentie par certains nouveaux venus envers ceux qui ont appartenu au monde officiel de la photo – agences d'Etat, journaux du parti – coupable d'avoir « *entretenu un regard socialiste sur l'information* ». Les photographes lettons exposés à Lausanne, par exemple, s'insurgent contre « *ces nuls que l'on voit dans les expositions de Riga* ». Nombre de ces « marginaux », dégoutés par la photo de presse, préfèrent le titre de photographes documentaires.

Il y a pourtant de sacrées pointures parmi ces « officiels ». Comme l'Allemand de l'Est Gerhard Kiesling, né en 1922 à Greiz, qui présentait à Lausanne un saisissant reportage sur des mineurs travaillant nus, au marteau piqueur, à 1 200 mètres de profondeur... Le reportage est formidable mais laisse de marbre le coloriste Jens Rötzch, trente et un ans, le chef de file de la nouvelle photo à Berlin-Est, avec un argument sec : « *Kiesling, c'était le photographe d'Hönecker.* » Et Rötzch de remarquer : « *Les photographes de la propagande officielle sont pour la plupart passés en face, à Berlin-Ouest, chez Springer ou Axel Ganz. Kiesling par exemple travaille pour* Bild Zeitung. *Vous comprenez mieux pourquoi, ici, on se méfie de ces gros groupes de presse.* »

Il faut dire – et comment s'en étonner? – que le niveau général de la photographie à l'Est est assez médiocre. Hormis la Tchécoslovaquie qui possède une tradition solide (Drtikol, Sudek, Funke, Rössler et aujourd'hui Saudek), la principale école de photo de l'ancien bloc (la Famu), et des personnalités de l'image comme Antonin Dufek (conservateur au musée de Brno) mais surtout Anna Farova, personnage-clé de la photo en Tchécoslovaquie. En 1954, elle a édité le premier de la soixantaine de livres au format de poche qu'elle a dédiés à l'image, privilégiant l'école Magnum et Cartier-Bresson auquel elle a consacré une monographie en 1958, avant de créer, onze ans plus tard, un département photographie au Musée des arts décoratifs de Prague.

L'URSS possède deux pôles photographiques, en Lituanie et à Moscou. L'Allemagne de l'Est a entretenu sa culture de l'image à travers son école de Leipzig. Agnès de Gouvion-Saint-Cyr, chargée de mission pour la photo au ministère de la culture à Paris, suit depuis longtemps l'évolution de ces pays : « *A part la Tchécoslovaquie, que l'on connaît bien, Moscou est le centre le plus actif car on y trouve un noyau très dense de créateurs et de photojournalistes très demandés à l'Ouest. La Lituanie est un peu trop académique, à mon goût. En revanche, je ne connais de photos fortes ni en Roumanie, ni en Bulgarie. J'ai réuni une masse de documents en Hongrie où il y a eu une rupture très nette avec leur tradition des années 20. Quant à la Pologne, elle est trop en prise avec les arts plastiques.* »

Mais le temps de l'ouverture est aussi celui de l'indulgence. Il y a d'abord le nombre des opérateurs, difficile à répertorier, mais bien faible quand on ne prend en compte que les professionnels. Une centaine, au maximum, en RDA par exemple, selon leur association, et cinq seulement à sortir chaque année de l'école de Leipzig. Christian Caujolle invoque deux circonstances atténuantes : « *D'abord, je trouve miraculeux de pouvoir faire des photos avec si peu de matériel. Et puis ils ont travaillé dans des conditions d'inconfort intellectuel énorme : vivre comme Yuri Ribjinsky, chauffagiste le jour et, la nuit, prendre des photos qui ne seront pas vues...* »

Sans oublier la censure. En 1975, Lucien Clergue, l'ancien responsable des Rencontres d'Arles, n'a pu ramener d'Union soviétique aucune photo d'agriculture : « *Le pays ne voulait pas donner l'image d'un pays agricole, mais industriel. Seules les photos où l'on voyait des ouvriers faire des étincelles pouvaient sortir !* » Lucien Clergue emportait dans ses bagages des images du Lituanien Alexandras Macijauskas, qui seront bloquées à la frontière et renvoyées par la poste à son auteur. « *Mais comme les douaniers n'avaient pas d'enveloppes assez grandes, j'ai retrouvé tous mes tirages coupés en deux.* »

Alexandras Macijauskas ne sait où commencer l'énumération des sujets interdits : « *Je ne pouvais ni suivre l'histoire lituanienne ni faire des photos d'église, ni fixer les militaires dans les rues, alors qu'on ne voyait qu'eux.* » L'autocensure a évidemment bien fonctionné. Victor Marustschenko, un des principaux photographes ukrainiens, reconnaît que le jour où la centrale de Tchernobyl a explosé, il aurait pu se rendre sur les lieux. « *Le lendemain non, mais le premier jour, oui. Il y avait un tel désordre... Je n'ai pas eu le réflexe. C'était tellement impensable qu'on me laisse passer...* »

Mais dans un pays où, il y a peu, la tache de vin qui orne le crâne de Gorbatchev était inmontrable, la plupart des photographes reconnaissent que la situation a changé depuis la perestroïka : « *Tous les interdits sont levés à part les secrets militaires ou d'Etat,* affirme Igor Gavrilov. *On peut photographier dans les prisons, suivre les problèmes de la drogue et de l'alcool, les ravages de la guerre en Afghanistan sur les jeunes Soviétiques, le tremblement de terre en Arménie, les effets de Tchernobyl. Autant de sujets tabous il y a cinq ans.* »

En Tchécoslovaquie, l'école de la Famu constituait un espace de liberté, « *le plus important du pays* », affirme Tono Stano, qui, en 1986, a retrouvé les portes de son studio forcées : « *Alors qu'il y avait un matériel très cher, on a dérobé uniquement des photos de nus.* » Mais en dehors de cette institution, la censure a été sévère pour tous ceux qui sortaient des normes. Le photographe Jindrich Streit a été emprisonné en 1982 pour avoir porté un regard « *différent* » sur son village de Sovinec. Et Anna Farova a été suspendue sur-le-champ de son poste au Musée des arts décoratifs de Prague pour avoir signé la fameuse Charte des 77.

C'est certainement en RDA que l'évolution est la plus spectaculaire. Evelyn Richter, une des grandes figures de la photographie est-allemande, était étudiante dans les années 50 à Leipzig : « *L'enseignement était partagé entre la technique de prise de vues et le marxisme-léninisme. Nous ne connaissions pratiquement pas de photographes occidentaux et des genres photographiques entiers, comme le nu, étaient interdits. Un jour, j'ai dû faire le portrait d'un peintre, dont j'ai mis en valeur le nez qu'il avait assez gros. Je me suis fait renvoyer de l'école. Motif : j'insistais trop sur l'anormalité.* » Aujourd'hui, les cours d'idéologie ont été supprimés et Evelyn Richter enseigne dans cette même école de Leipzig...

Reste le problème du matériel, toujours aussi aigu quels que soient les changements. Chrisitan Caujolle aime rappeler que « *beaucoup de photographes possèdent des Leica des années 30 qui se négocieraient à prix d'or chez nous* ». Le matériel japonais, tant recherché, est toujours un casse-tête. « *Un appareil, c'est deux ans sans boire ni manger* », affirme Alexandras Macijauskas, tandis que Tono Stano prétend posséder un boîtier qui vaut 120 000 couronnes « *alors que le salaire moyen en Tchécoslovaquie est de 3000 couronnes. Il faut donc se débrouiller* ». Comment ? Combines et marché noir sont de rigueur.

Mais c'est surtout la pellicule qui pose des problèmes. Le noir et blanc passe encore. Les Allemands de l'Est fabriquent un produit médiocre, la marque Orwo et les Soviétiques, la « Foto 64 Svema », pellicule sans gaine de plastique, protégée par une simple enveloppe, que l'on doit charger dans le noir . La qualité est des plus variables : il est recommandé de « doubler » les prises de vue pour éviter les mauvaises surprises. Quant à la couleur, elle est difficile à trouver dans la plupart des pays, et sa manipulation d'autant plus délicate que la quasi-totalité des opérateurs de l'Est tirent eux-mêmes leurs photos.

L'unique très bon matériel – le papier – est tchèque . Ensuite, à chacun de se débrouiller et de compenser la médiocrité de son équipement par son talent de tireur. Les Lituaniens sont particulièrement doués dans ce domaine. Ils ont instauré ce que Christian Caujolle appelle « *une esthétique du tirage* ». Des tirages sombres, parfois tristes. « *Très noirs,* reconnaît Alexandras Macijauskas. *Comme la vie.* »

Dossier établi par
MICHEL GUERRIN

AUX GRANDES AGENCES, DES REPORTERS INADAPTÉS

contre le flou

delka, qui vit en France, et dont les images de Prague en 1968 sont aujourd'hui des monuments. L'agence Sipa a depuis longtemps déniché de solides pointures locales : le Polonais Wojtek Laski, correspondant à Moscou depuis deux ans et demi (après avoir suivi pas à pas la Pologne de Solidarité), a réalisé le reportage «choc» de l'année sur les enfants irradiés de Tchernobyl ; Vladimir Sichov avait, lui, fait sensation en 1979 en quittant l'Union soviétique avec cent quatre-vingt mille clichés. Un second Soviétique, Gueorgui Pinkhassov, trente-huit ans ans, a d'ailleurs rejoint une autre agence française – Magnum.

Les grands chambardements politiques ont bousculé le décor figé du photojournalisme. Dans les agences officielles d'abord, où beaucoup de responsables ont changé et où l'on découvre les vertus de la concurrence – Tass et Novosti se payant le luxe d'une petite «guerre». *«Le fait nouveau est qu'elles ne s'autocensurent plus ! Et la qualité est bien meilleure, notamment chez les Tchèques de CTK»*, affirme Vas Neumann, de l'AFP. Les photos «sensibles» sortent des oubliettes et les portraits ne sont plus retouchés. Les agences officielles possèdent d'ailleurs un fonds d'archives très riche – aujourd'hui accessible à condition d'avoir le courage d'y fouiner. L'agence Sipa a, par exemple, découvert des documents *«fantastiques»* sur l'invasion soviétique en Afghanistan. *«On a pu les récupérer sans problème en échange de pellicules»*, explique Jean-Loup Bersuder.

A travers l'opération *A day in the Life of Soviet Union*, l'audience de plusieurs photographes soviétiques de Novosti a dépassé le rideau de fer, tels Sergei Guneyev ou Vladimir Vyatkin, nominé au *World press* en 1986 pour un reportage sur l'Afghanistan. Il est d'ailleurs connu – et toléré – à Moscou que les meilleurs photographes de Novosti travaillent pour la presse américaine, et notamment pour *Time*. L'ouverture a également permis à de nombreux magazines de développer une politique d'images ambitieuse. Le plus intéressant étant certainement l'hebdomadaire moscovite *Ogoniok*, où Pavel Krivtsov et Igor Gavrilov publient régulièrement leurs reportages.

On ne compte plus, à Berlin, Prague ou Varsovie, les projets d'agences indépendantes : *«A Moscou, tout le monde veut en créer une, même la Pravda !»*, explique Wojtek Laski. Certaines voient le jour comme Ostkreuz et Punktum en Allemagne de l'Est, Press Studio en Estonie, Dementi et Delta en Pologne ou Radost en Tchécoslovaquie. A leur tête, des photographes de trente ans, qui s'opposent aux agences officielles sans pour autant se jeter dans les bras du marché de l'Ouest. Ostkreuz, par exemple, a été créée *«en réaction à l'arrivée massive de la presse ouest-allemande à Berlin-Est»*, affirme Jens Rötzch. Radost («plaisir» en tchèque) a été fondée par des étudiants en grève de l'école de la Famu pour mieux diffuser les images de la révolution. Mais, là encore, leurs cinq membres insistent sur la vocation artistique et non journalistique de leur travail .

Autant d'éléments qui rendent sceptiques Gamma, Sygma et Sipa. Les trois premières agences mondiales observent avec circonspection, depuis Paris, la mise en place d'un nouveau marché. Au départ, le handicap est déjà lourd : barrière de la langue – peu de photographes parlent anglais – pauvreté du matériel et de la pellicule *(lire notre article page 8)*, et, surtout, lourdeur des communications (il est très compliqué de téléphoner ou d'envoyer un fac-similé), alors que la rapidité est un facteur clé du marché de l'image de presse.

Gamma et Sipa possèdent déjà un bureau à Moscou et Sygma devrait les rejoindre. Elles ont également passé un accord avec Novosti : chaque film envoyé à Paris est «découpé» en trois. *«Pas toujours au hasard, et comme il y a toujours des images meilleures que d'autres, il faut «magouiller» pour les avoir»*, explique un photographe. Gamma, Sygma et Sipa ont chacune fait une tournée dans chaque pays pour dresser l'état des lieux et enrichir leurs réseaux de correspondants. Le diagnostic est variable. Pour Claude Thierset, de Sygma, *«Il est illusoire de vouloir façonner ces nouveaux reporters. On les regarde apprendre avec beaucoup de naïveté et une volonté formidable. Pour l'instant, ça bouillonne fort»*.

Floris de Bonneville, le directeur de la rédaction de Gamma, se montre beaucoup plus réservé : *«Je suis allé en Hongrie, en RDA et en Tchécoslovaquie. Les rares photographes rencontrés sont du niveau médiocre d'un photographe de province chez nous. Les images sont simplement cadrées au 50 mm, sans recherche, et ne montrent que des situations banales. Novosti m'a envoyé des photos de miss URSS avec un mois de retard : seize images mal cadrées, parfois floues, aux couleurs fades. Je pense qu'il faudra cinq ans pour que le niveau s'élève.»*

D'autres agences tissent patiemment des liens avec quelques auteurs. C'est le cas de Christian Caujolle, le directeur de Vu, qui a sous contrat huit jeunes Tchèques. Mais aussi Marc Grosset, le directeur de Rapho, qui distribue dix-sept photographes russes et lituaniens, qui s'est rendu à quatre reprises en URSS, et envisage même de créer, à Moscou, la première agence franco-soviétique : *«Le plus dur était de leur expliquer comment fonctionne le marché de la photo à l'Ouest. Comment leur faire accepter de me laisser partir avec des images sans leur donner le moindre sous et leur faire comprendre qu'ils seront payés au pourcentage sur les ventes ? A la limite, j'aurais pu repartir avec une valise pleine d'images contre trois francs six sous et les revendre cher à Paris. C'est ce qu'ont fait plein de gens. Maintenant, ils veulent du concret :* «Tu payes combien ? Que me donnes-tu comme appareils en échange ?» *sont leurs premières questions»* (1).

Des questions qui traduisent une méfiance tenace. Les abus des «voyageurs» qui «empruntaient» des images en promettant monts et merveilles ont, il est vrai, été nombreux... Aujourd'hui, la plupart des photographes de l'Est savent que la photo s'achète et se vend, même si, ces derniers temps, on leur a un peu trop fait croire, selon Christian Caujolle, qu' *«il y avait beaucoup d'argent à gagner»*. Claude Thierset, de Sygma, va dans le même sens : *«Il y a six mois, c'était l'euphorie. Aujourd'hui, elle est retombée. Que puis-je donc promettre à tous ces photographes ?»*

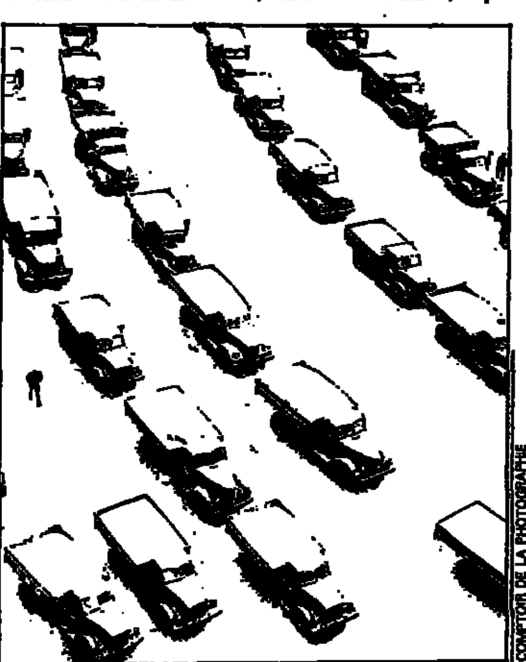
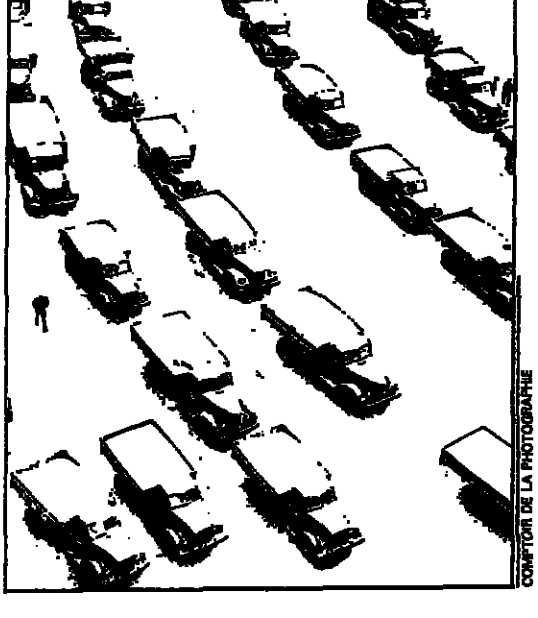
Et puis, de nombreux reporters de l'Est n'ont pas oublié le comportement de certains de leurs collègues occidentaux. Comme Krzysztof Pruszkowski, qui a vécu les événements de 1980 en Pologne : *«Je me souviens de ces photographes, les Français notamment, ils étaient comme des rats, bousculant leurs confrères polonais, pour vendre des scoops en Occident. Je ne refuse pas la compétition. Mais là, ils se croyaient en terre conquise... Et quand le photographe d'une agence française en arrive à acheter des cadeaux, les amène chez Walesa pour symboliser les fêtes et prend des photos alors que Noël n'a pas encore eu lieu, c'est, pour nous, plus que choquant.»*

Les agences occidentales parient surtout sur le développement d'un marché de la presse à l'Est. Là encore, le handicap est lourd. Jusqu'ici, tous ces pays ignoraient le droit d'auteur, *«comme en Amérique du Sud»*, sourit Claude Thierset. Les journaux n'hésitaient pas à «repiquer» sans vergogne les images de la presse occidentale qui les intéressaient. De toute façon, la quasi-totalité des publications n'ont pas encore les moyens de payer les images. *«Quand on sait que le budget annuel de la photo d'un des principaux magazines de Dresde représente trois nuits d'hôtel et trois pellicules noir et blanc...»* explique l'Allemand de l'Est Jens Rötzch.

Mais à part l'Allemagne en voie de réunification, les agences occidentales lorgnent vers la Hongrie, où il existe déjà des magazines importants, comme *Magyar Nők* (1 million d'exemplaires) et *Reform* (300 000 exemplaires). Sipa, qui doit ouvrir un bureau à Budapest, leur vend déjà des photos : *«40 F le cliché pour un quotidien, 140 F pour un magazine*, explique Jean-Loup Bersuder. *C'est ridicule, mais c'est mieux que la Belgique ! Et je pense que c'est le seul pays d'avenir, avec la Pologne.»*

Les photographes, dubitatifs, observent la presse et les agences de l'Ouest jauger un marché encore en friche. Rares sont ceux qui, pour l'instant, se jettent dans l'aventure. Certains préfèrent même rester à quai, comme l'Allemand de l'Est Peter Oehlmann, invité des dernières Rencontres d'Arles, qui prône un *«photojournalisme en profondeur»* et qui semble désemparé par ce qu'il appelle *«l'annexion»* de son pays par la RFA : *«Notre vie artistique était ce qu'elle était mais, au moins, on avait une raison de photographier, on se battait pour détruire les clichés de l'homme socialiste. Maintenant qu'il n'y a que l'argent qui compte, que pouvons-nous raconter ?»*

(1) Mis à part l'URSS, où le troc (images contre matériel photo, télévisions ou chaînes hi-fi), le compte à l'étranger et le règlement de la main à la main sont courants, une agence occidentale règle le plus souvent les «piges» d'un photographe de l'Est en passant par un compte en devises étrangères dans le pays d'origine du photographe.

COMPTOIR DE LA PHOTOGRAPHIE

Les contrats du Comptoir

Trente-neuf photographes soviétiques ont «débarqué» à Paris, en novembre 1988, sur les cimaises du Comptoir de la photographie. En quatre cents tirages, ils dressent le portrait d'un pays disloqué. Marie-Françoise George, la directrice de la galerie, a eu, la première, l'idée de monter cette exposition, dans le cadre du Mois de la photo (1) .

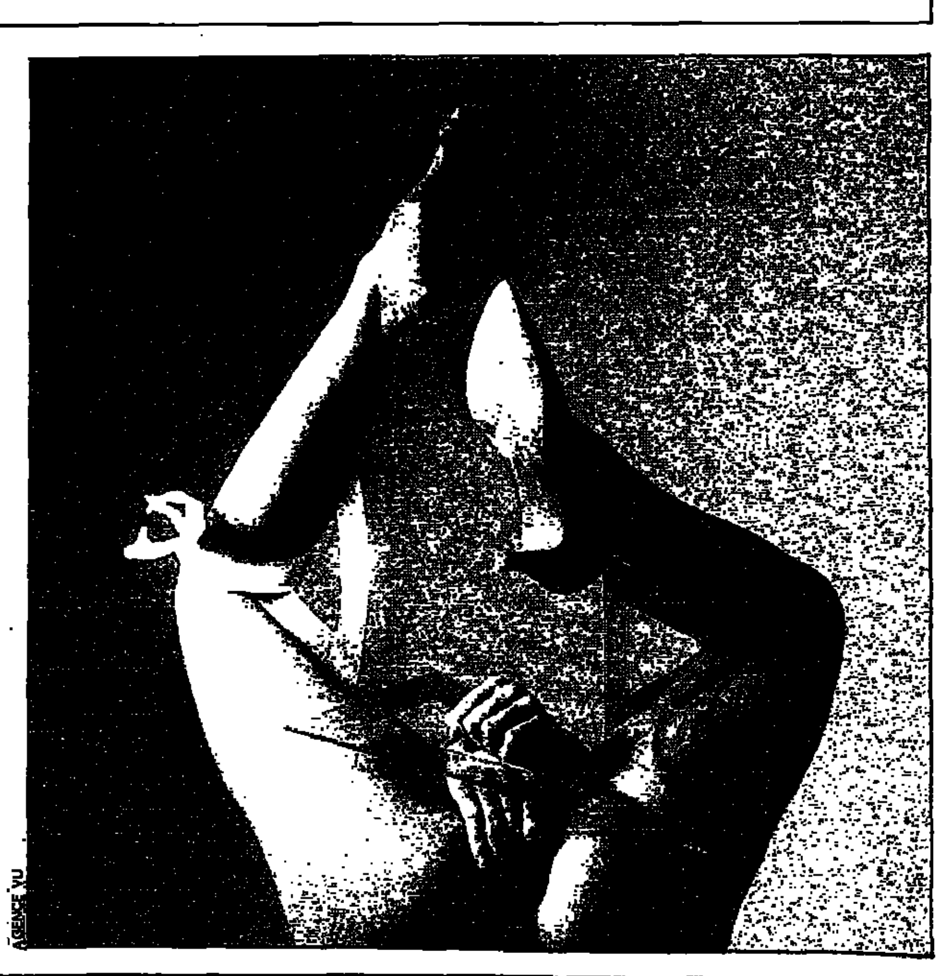
Dans la foulée de cet acrochage (qui a été présenté à Moscou, en décembre 1989, à l'occasion du 150e anniversaire de la photographie), Marie-Françoise George a signé avec une vingtaine de photographes soviétiques des contrats d'exclusivité mondiale à l'exception des pays de l'Est. Elle gère la vente des tirages, la commercialisation de cartes postales, la location de l'exposition, et a confié à l'agence Rapho (Doisneau, Boubat, Ronis...) la diffusion des images pour la presse, la publicité et l'édition. Certains photographes, comme le Lituanien Alexandras Macijauskas qui affirme vouloir *«rester libre»*, ont refusé de signer ce contrat.

Incontestables quant à leur valeur juridique, ces contrats ont soulevé quelques émois dans la profession. Ainsi, le Musée de l'Elysée, à Lausanne, qui présentait une exposition de photographes liés au Comptoir, sans l'accord de ce dernier, a envoyé une lettre à la presse. On pouvait y lire notamment : *«Nous trouvons particulièrement sordide l'attitude de Mme George, qui s'est précipitée en URSS, profitant à la fois d'une première liberté accordée aux artistes et de la misère dans laquelle ils sont ou ont été confinés, pour les lier pieds et poings à son unique commerce (...)»*.

Si les contrats comportent certaines clauses contestables, comme l'exclusivité mondiale, et *«quelques maladresses»*, comme l'admet Marie-Françoise George, il faut également reconnaître que cette dernière fait connaître partout et rétribue des photographes qui ont été pillés des années durant sans que personne ne lève le petit doigt. Le Musée de l'Elysée avait contre-attaqué sur l'aspect *«moral»* de ces contrats : peut-on imposer tant d'obligations à des photographes qui ont autant de mal à produire leurs images ? La question est toujours d'actualité.

(1) Cette exposition a été présentée à Douchy-lès-Mines, Lourdes, Cherbourg, Trouville ; mais aussi Moscou, Chicago, San-Diego, Londres, Turin. Porto en septembre prochain, le Japon et Tulsa aux Etats-Unis, en 1991.





Iouri Abramotchkin est le plus réputé des photojournalistes soviétiques : trente ans d'images, des expositions et des publications multiples, cinquante pays visités. Il est aujourd'hui le photographe accrédité auprès de M. Gorbatchev pour l'agence Novosti. Mais il réalise aussi d'étonnants paysages de neige (ci-dessus, *le Pain du Kazakhstan*). A droite, *Mineurs en 1952*, par l'Allemand de l'Est Gerhard Kiesling ; et *Photo sans titre*, par Tono Stano, 1988. Naturel tragique ou sophistication appuyée. Stano incarne avec Miro Svolik, Rudo Prekop et Vasil Stanko, *«cette génération extraordinairement imaginative qui insuffle à la photographie tchécoslovaque le vent de nouvelles possibilités»* (extrait du catalogue de l'exposition «Photographie tchèque», centre culturel André-Malraux, Vandœuvre-lès-Nancy, 1990).

MUSIQUES

SÉLECTION PARIS

Jeudi 16 août

Scelsi
Taïgaru
Musique sibérienne
Due canti di capricorno
Musique russe

Roque Alsina
Consecuenza 2

Desnos-Boulin
Improvisation sur « l'Asile ami »

Berberian
Stripsody

Yvain
Chansons parisiennes
Sophie Boulin (soprano),
Emmanuel Bex (accordéon et synthétiseur).

« Passeport pour l'incongru », c'est le titre donné par Sophie Boulin à ce tour de chant-tour de force qui fait s'entrechoquer la musique de l'énigmatique Giacinto Scelsi aux *Chansons parisiennes*, de Maurice Yvain. Incongru aussi grâce à la présence d'Emmanuel Bex qui pour une fois abandonne son piano jazz pour un accordéon et des synthétiseurs. Une bonne idée de programmation due au Festival estival, une de plus.

Eglise Notre-Dame-du-Travail-de-Plaisance, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. De 65 F à 95 F.

Samedi 18

Collasse
Les Cantiques spirituels de Jean Racine
Sandrine Piau,
Agnès Mellon (sopranos),
Benoît Thivel (contre-ténor),
Ryo Terakado (violon),
Kaori Uemura (viole de gambe).
Christophe Rousset (direction et orgue).

Les dictionnaires de musique nous apprennent que Jean Colasse a appris son métier de compositeur auprès de Lully. Cela est sans doute vrai, mais ce que le Larousse ne dévoile pas (et que Christophe Rousset nous a confié), c'est que Colasse était le nègre de Lully qui se contentait souvent d'écrire la basse et le dessus, laissant le soin à son élève de réaliser la partition d'orchestre. Il a même terminé *Achille et Polyxène*, opéra laissé inachevé à la mort du Florentin ; la musique de Colasse est de bonne facture, solide, sans originalité fracassante, mais elle mérite d'être exhumée.

Versailles. Chapelle royale du château, 17 h 30. Tél. : 39-49-48-24. 40 F.

Dimanche 19

Schubert
Klavierstücke op. posthume
Wanderer Fantaisie

Chopin
Deux Mazurkas
Sonate pour piano en si mineur n° 3
Sergeï Edelmann (piano).

Sergeï Edelmann ne renouvelle guère ses programmes de récitals. Combien de fois aura-t-il joué ces œuvres en France, ces derniers mois ? Mais d'un autre côté pourquoi lui reprocher de jouer ce qu'il aime (d'autant que ces Schubert et ces Chopin sont des chefs-d'œuvre)... si ce n'est que parce que l'on brûle de l'entendre dans quantité d'autres musiques. Il joue si bien.

Sceaux. Orangerie, 17 h 30. Tél. : 46-83-12-13.

Mardi 21

Monteverdi
Frescobaldi
Caccini
Brevi
Grandi
Vecchi
Cavalli
Rossi
Marcello
Airs et mélodies
James Bowman (contre-ténor),
Richard Boothby (viole de gambe),
Nicholas Parle (clavecin).

« Il y a près de quatre siècles, un groupe d'humanistes décidaient de fonder une camerata *dont le but était de s'opposer à la tradition du style polyphonique qu'elle jugeait trop abstraite, trop éloignée du verbe, tout comme l'étaient les avant-gardes trop coupées du « naturel en art ». En renversant les principes du* stile antico, *les théoriciens de ces* camerate *donnent alors la parole sur la musique, en prenant comme support privilégié la monodie naissante. »*

Nous n'en sommes pas encore là, mais il est amusant de noter qu'aujourd'hui des compositeurs jeunes et moins jeunes voudraient renouer le contact avec un public qui s'est éloigné de la création contemporaine faute d'avoir pu saisir un langage (celui hérité de la seconde école de Vienne) trop abstrait, trop coupé du naturel en art.

Connu et admiré pour ses interprétations du chant baroque, James Bowman s'est également frotté au répertoire du vingtième siècle en chantant Britten, un des rares compositeurs contemporains à n'avoir jamais abdiqué sa part de modernité tout en écrivant *pour* le public.

Auditorium des Halles, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. De 65 F à 95 F.



Il y a un peu de l'esprit de Casals qui souffle dans les interprétations de Jordi Savall. Les moyens qu'utilise le chef Catalan sont plus soucieux de justesse historique. Il ne refuse pas pour autant l'expression, l'émotion que tant de ses confrères « baroques » refusent. Il dirige à Saint-Bertrand-de-Comminges.

[redacted]

RÉGIONS

Festival du Périgord noir

Le 16 août, Françoise Pollet (soprano), Jean-Marc Luisada (piano), lieder, de Schubert, Brahms, Schumann et Wolf (21 heures, église de Saint-Léon-sur-Vézère) ;

Le 17, projection du *Maître de musique*, un film de Roger Corbiau (Belgique, 1988, couleurs, 98 minutes), avec José Van Dam, Anne Roussel, Philippe Volter, Sylvie Fennec et Patrick Bauchau. *« Un soir de triomphe, au début du siècle, Joachim Dalayrac (joué par José Van Dam) quitte définitivement la scène pour consacrer sa vie à former une seule élève. En suivant le célèbre baryton-basse dans sa retraite volontaire, le metteur en scène du film entend tracer le portrait d'un artiste lyrique qui, parvenu au sommet, veut, grâce à l'enseignement, perpétuer son art. »* (22 heures, abbaye de Saint-Amand-de-Coly) ;

Le 18, Quatuor Sine Nomine, *Quatuors à cordes D. 804 Rosamonde et D. 887*, de Schubert, le 19, *Quatuors à cordes D. 87, 703 « Quartettsatz », 810 « la Jeune Fille et la Mort »* (21 heures, église de Saint-Léon-sur-Vézère) ;

Le 21, Quintette à vent Nielsen, transcriptions du *Trio pour piano, violon et violoncelle Hob. XV n° 1*, de Haydn, du *Quintette à cordes op. 18*, de Mendelssohn et du *Quatuor pour flûte, guitare, alto et violoncelle D. 96*, de Schubert, *Quintette à vent*, de Jean Françaix (21 heures, église de Saint-Léon-sur-Vézère) ;

Le 23, Quatuor Ludwig, *Quatuor à cordes KV 465 « les Dissonances »*, de Mozart, *Quatuor à cordes D. 703 « Quartettsatz »*, de Schubert, *Quatuor à cordes n° 14 op. 131*, de Beethoven (21 heures, église de Saint-Léon-sur-Vézère) ;

Le 25, Christa Ludwig (mezzo-soprano), Charles Spencer (piano), *le Voyage d'Hiver*, de Schubert (21 heures, église de Saint-Léon-sur-Vézère).

Bureau du festival, 49 rue du Général-Foy, 24290 Montignac. Tél. : 53-51-95-17 et 53-50-18-39. De 35 F à 150 F.

Festival de La Roque-d'Anthéron

Le 17 août, Claire Désert (piano), *Novelette n° 8, Fantasiestücke opp. 12 et 111*, de Schumann, *Etudes n°s 2, 11 et 12 op. 8, Sonates n°s 5 et 9*, de Scriabine (18 heures, parc du château de Florans) ; Gerhard Oppitz (piano), *Sonate n° 18 en sol majeur*, de Schubert, *Intermezzos op. 117, Variations et fugue sur un thème de Haendel*, de Brahms (21 h 30, parc du château de Florans) ;

Le 18, Olivier Beaumont (clavecin), *Suites en la mineur et en si mineur du Premier Livre des suites de clavecin, les Indes galantes, la Dauphine*, de Rameau (18 heures, parc du château de Florans) ; György Sebők (piano), Quatuor de Cleveland, *Quatuor à cordes n° 5 op. 76*, de Haydn, *Quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle op. 47*, de Schumann, *Quintette pour piano et cordes*, de Brahms (21 h 30, parc du château de Florans) ;

Le 19, Quatuor Kandinsky, *Quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle op. 60*, de Brahms, *Quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle op. 30*, de Chausson (18 heures, parc du château de Florans) ; *Sonate pour piano n° 3*, de Weber, *Bunte Blätter*, de Schumann, Dmitri Bashkirov (piano), *Premier Livre des Préludes* et *l'Isle joyeuse*, de Debussy, *Sonate pour piano n° 4*, de Prokofiev (21 h 30, parc du château de Florans) ;

Le 20, Andreas Staïer (piano-forte), Concerto Köln, Frans Brüggen (direction), *Suite du ballet Don Juan*, de Gluck, *Concerto pour piano et orchestre n° 9 « Jeunehomme »*, de Mozart, *Symphonie n° 92 « Oxford »*, de Haydn (21 h 30, parc du château de Florans) ;

Le 21, Elisabeth Leonskaja (piano), *Grande Sonate pour piano*, de Tchaïkovski, *Nocturnes op. 15 n°s 1 et 2* et *Polonaise-Fantaisie*, de Chopin, *Tableaux d'une exposition*, de Moussorgski (21 h 30, parc du château de Florans) ;

Le 22, Geoffrey Douglas-Madge (piano), *Variations op. 22 sur un thème de Chopin*, de Busoni, *Grande Sonate pour piano*, de Godowsky (18 heures, parc du château de Florans) ; Ensemble vocal de la Chapelle royale, Alain Planès (piano), Philippe Herreweghe (direction), *Via Crucis*, de Liszt (21 h 30, abbaye de Silvacane) ;

Le 23, clôture du festival avec « la Fête du piano », qui réunira Catherine Collard, Brigitte Engerer, Hélène Grimaud, Elisabeth Leonskaja, Michel Béroff, Philippe Cassard, Jean-François Heisser, Oleg Maïsenberg, Jean-Claude Pennetier et Georges Pludermacher, dans un programme composé d'œuvres de Weber, Rachmaninov, Wagner, Mozart, Saint-Saëns, Bach, Brahms, Dukas, Tchaïkovski, Strauss et Zygel arrangées pour une, deux, quatre, six, huit, douze et vingt mains ! (à partir de 21 h 30, parc du château de Florans).

Festival de La Roque-d'Anthéron, château de Florans, 13640 La Roque-d'Anthéron. Tél. : 42-50-51-15. De 80F à 180F.

Festival de Saint-Bertrand-de-Comminges

Le 17 août, ensemble Hespérion XX, Jordi Savall (direction), *Suites pour orchestre*, de Bach (21 h 30, cathédrale). *(Voir notre photo légendée ci-contre.)*

Mairie, 35510, Saint-Bertrand-de-Comminges. Tél. : 61-88-32-00. De 40 F à 200 F.

JAZZ

Paris

Guy Konquet

Chanteur, percussionniste, Guy Konquet donne un tour moderne à la tradition guadeloupéenne. Il est des lieux qui réussissent mieux que d'autres aux musiciens. Pour lui, c'est le Petit-Journal Montparnasse.

Le 16 à 22 heures, au Petit-Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-Mouchotte, 75014. Tél. : 43-21-56-70.

Turk Mauro

Turk Mauro a une impétuosité rare, au baryton, un grand souffle. L'usage de l'instrument est assez peu fréquent (Harry Carney chez Ellington, Gerry Mulligan, bien sûr, Serge Chaloff, Pepper Adams, John Surman) pour être très révélateur sur le compte d'un nouveau venu. A découvrir.

Du 17 au 22 août, à 22 h 30, au Sunset, 60, rue des Lombards, 75001. Tél. : 40-26-46-60.

Régions

Uzeste by night

Le seul festival qui reste hors normes, excitant dès la lecture d'un programme sans souci et sans faiblesse. C'est Uzeste Musical. Ici, on ne « défend » pas vertueusement le jazz : on en joue, et on s'en joue. Ici, on ne se bat pas avec des histoires d'argent : on en claque. Ici, on ne pleure pas sur la mort du jazz, la déliquescence de la gauche et les impôts nouveaux : on rit et on boit. Pas de liste des invités, ils sont trop nombreux à avoir un vrai nom.

Au fait, comment fait Bernard Lubat, le maître d'œuvre (un savant mélange de Monsieur Loyal, de Jérôme Savary, du senhor Oliveira et d'Albert Schweitzer), pour attirer les plus grands musiciens dans la cuisine de ses vieux parents ? Ce n'est pas le plus surprenant des mystères d'Uzeste...

Du 16 au 19, à Uzeste (Gironde). Tél. : 56-25-38-46.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech.
La sélection « Jazz » par Francis Marmande

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Bienvenue à bord !

de Jean-Louis Leconte,
avec Pierre Richard,
Martin Lamotte,
Evelyne Bouix,
Catherine Frot.
Français (1 h 30).

Normalement, les embouteillages angoissent ou portent sur les nerfs. Ici, 60 kilomètres à la queue leu leu vont changer la vie d'un écrivain raté, devenu VRP pour une maison d'édition. Peut-être n'y avait-il pas d'itinéraire *bis*.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

48 heures de plus

de Walter Hill,
avec Eddie Murphy,
Nick Nolte,
Brion James,
Kevin Tighe,
Ed O'Ross,
David Anthony Marshall.
Américain (1 h 40).

Cette fois, Nick Nolte n'aura pas besoin d'aller repêcher Eddie Murphy en prison. Son partenaire de *48 heures* a été remis en liberté mais n'entend pas du tout repartir pour deux jours de cascades, castagne, et fusillades avec un flic recherché par la police des polices, bien décidée à le coffrer pour homicide. Dix contre un qu'il va craquer.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

SÉLECTION PARIS

L'amour

de Philippe Faucon,
avec Laurence Kertekian,
Julie Japhet,
Nicolas Porte,
Mathieu Bauer,
Sylvain Cartigny,
Guillaume Briat.
Français (1 h 20).

L'été, en banlieue, il n'y a pas grand-chose à faire. Alors, on flâne dans les boîtes de nuit, dans les cafés, et forcément, l'amour déboule. Comme *Passe ton bac d'abord*, de Maurice Pialat, cette première œuvre de Philippe Faucon ressemble plus à un documentaire qu'à un film réaliste, dans lequel des lycéens, des comédiens non professionnels confient leur propre vérité sur les sentiments.

Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

La captive du désert

de Raymond Depardon,
avec Sandrine Bonnaire,
Dobi Koré,
Isai Koré,
Dobi Wachinké,
Brahim Berkaï,
Atchi Wahi-li.
Français (1 h 48).

Le labyrinthe le plus complexe, la prison la plus hermétique, c'est le désert, nous crie chaque image, chaque silence, de ce film très contemplatif de Raymond Depardon. Regard tendu, soumis enfin, Sandrine Bonnaire, en état de grâce, incarne la détresse d'une femme qui sombre peu à peu dans cet univers du néant. Et n'en reviendra pas.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Chasseur blanc, cœur noir

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood,
Jeff Fahey,
George Dzundza,
Alun Armstrong,
Marisa Berenson.
Américain (1 h 54).

Avec son chapeau usé vissé sur le crâne et son cigare planté entre les dents, Eastwood est une troublante réincarnation de Gary Cooper. A un détail près ; il lui arrive de se faire casser la gueule par des lavettes. Il est aussi le fils spirituel de John Huston, capable comme lui, en proie à une obsession envahissante, de tuer un éléphant parce que c'est un péché.

VO : Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Cry Baby

de John Waters,
avec Johnny Deep,
Amy Locane,
Susan Tyrrell,
Polly Bergen,
Iggy Pop,
Ricki Lake.
Américain (1 h 25).

L'épopée juvénile, loufoque et musicale de la guerre des gangs opposant les Drapes aux Squares. John Waters a rassemblé un étrange assortiment de comédiens : une idole des jeunes, Johnny Deep, le héros du feuilleton télévisé *21 Jump Street* ; un rocker, Iggy Pop ; une ex-teenager du porno, Traci Lords, un rat qui rigole, et Patricia Hearst. La fille du milliardaire, célèbre pour son ralliement à l'armée symbionaise de libération qui l'avait kidnappée en 1974, a rejoint le septième art... pour surprendre.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, Dolby, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, Dolby, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, handicapés, Dolby, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

De Hollywood à Tamanrasset

de Mahmoud Zemmouri,
avec Mustapha el Anka,
Mostefa Stiti,
Larbi Zekkal,
Driss Jahoui,
Arezki Nebti,
Ouardia Hamtouche.
Franco-algérien (1 h 35).

Loin d'être une caricature, le film de Mamhoud Zemmouri est le reflet d'une réalité algérienne où pour des raisons politiques, sociales et culturelles, le vide est comblé par l'invasion de la télévision. C'est en tout cas une comédie très divertissante.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Mystery Train

de Jim Jarmusch,
avec Youki Kudoh,
Masatoshi Nagase,
Screamin' Jay Hawkins,
Cinqué Lee,
Nicoletta Braschi,
Elizabeth Bracco.
Américain (1 h 50).

Un couple de fans japonais en pèlerinage, quelques voyous alcooliques, deux jeunes femmes en mal d'amour et de confidences se croisent autour d'un coup de feu tiré dans un hôtel glauque de Memphis. Et Jim Jarmusch, goguenard, les observe.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Retour vers le futur 3e partie

de Robert Zemeckis,
avec Michael J. Fox,
Christopher Lloyd,
Mary Steenburgen,
Thomas F. Wilson,
Lea Thompson.
Américain (1 h 59).

ARTS

SÉLECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Albert Kahn et le Japon

L'exposition (cent quarante documents et films sélectionnés) est l'occasion de découvrir la passion du banquier et mécène pour le Japon. Mais aussi, dans la touffeur parisienne du mois d'août, la fraîcheur de ce merveilleux jardin de Boulogne où Albert Kahn avait juxtaposé les paysages, les arbres et les fleurs qu'il aimait.

Espace départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances, Boulogne, 92100. Tél. : 46-04-52-80. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures (jusqu'au 30 septembre) de 11 heures à 18 heures (à partir du 1er octobre). Jusqu'au 30 décembre. 10 F.

André Kertesz

En deux cents clichés et documents provenant des archives de la donation, pour la plupart inédits, l'œuvre accomplie en France de 1925 à 1936. Où le promeneur Kertesz photographie les scènes de rue, les cafés, les jardins, réalise de nombreux portraits d'artistes.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 20 août. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Les Années V.I.A.

Derniers jours pour aller voir cette exposition pour les uns ambitieuses, pour les autres prétentieuses, et dont le titre, derrière les initiales V.I.A., cache l'idée d'une « Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. En plus simple, il s'agit de la création de mobilier au cours de la dernière décennie. L'effet mode est naturellement plus digérable au Musée des arts de la mode, logé à la même enseigne, et qui, avec son exposition actuelle consacrée au « Théâtre de la mode », fait revivre un joli moment d'après-guerre.

Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 août. 20 F.

Musée des arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 9 septembre. 25 F.

Les concours d'architectures publiques

Un vaste panorama, à la signification incertaine, des effets de la commande publique et des concours sur l'architecture contemporaine. Foisonnante, touche-à-tout, l'exposition ne prend pas parti, ce qui laisse au visiteur la difficile besogne de faire son choix, d'exercer son jugement. On perçoit bien ici combien l'architecture est devenue un phénomène de mode.

Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 27 août.

Paris d'hospitalité

Depuis quelques années, la politique architecturale de l'Assistance publique de Paris a considérablement évolué. Diversité des approches en fonction des spécialités (Charles Foix à Ivry pour les personnes âgées), recherche de talents (Riboulet, Ciriani, etc.) capables de donner une nouvelle et forte expression à un univers qui semblait s'enliser. Il n'y a pas que des réussites, mais la reconversion de l'AP est en bonne voie.

Pavillon de l'Arsenal, 2e étage mezzanines sud et nord, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 septembre.

Patrimoine roumain

Les journaux l'avaient raconté, les photographes et les télévisions en avaient rapporté des témoignages fragmentaires. Voici le détail de ce qu'a subi Bucarest sous le régime Ceausescu. Mais l'exposition ne s'arrête pas au martyre de la capitale roumaine, elle nous convie à parcourir un des pays au patrimoine le mieux préservé malgré ses vicissitudes politiques, en particulier le patrimoine rural.

Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Tél. : 42-74-22-22. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl Andre, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 4 novembre. 28 F.

JEAN-BAPTISTE RODDE

La carrière et l'œuvre de Louise Bourgeois sont hétéroclites. Américaine depuis 1938, elle est née à Paris en 1911. Aujourd'hui respectable, elle a été une des jeunes femmes indignes de la création new-yorkaise des trente années d'après-guerre. C'est Lyon qui l'accueille pour sa première rétrospective sur sa terre natale.

RÉGIONS

Aix-en-Provence

Sainte-Victoire Cézanne 1990

La Sainte-Victoire est meurtrie : le site a brûlé l'été dernier, et l'on cherche à réparer le mal. Cézanne peut y aider. Du maître d'Aix, l'exposition rassemble une bonne trentaine de peintures et aquarelles de la montagne, de la citerne, du Château noir. Grâce aux prêts de musées américains, suisses, français...

Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte, 13100. Tél. : 42-38-14-70. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 septembre. 40 F.

Arles

Alechinsky

Lorsqu'un peintre du Nord émigre vers le Sud, ça n'est pas forcément pour brosser la couleur du ciel. A preuve Alechinsky, qui, lors de ses séjours arlésiens, s'est employé à relever à même la rue, les plaques d'égoût, ces autres bouches du Rhône. Pour avoir un aperçu complet des allers et venues de l'artiste dans le Midi, il faut d'Arles, ou d'ailleurs, faire un saut à Alès, où le musée PAB présente les fruits de sa collaboration avec l'éditeur cévenol.

Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13200. Tél. : 90-49-37-58. Jusqu'au 30 septembre.

Biron

Henri Laurens

Ou la sagesse, la mesure, la perfection d'une sculpture claire, qui a mûri au fil des décennies, gagné en souplesse, en rondeurs suggérées par le corps de la femme, mais non perdu de sa rigueur. Une rigueur tout droit venue du temps du cubisme, dont Henri Laurens fut l'un des plus dignes représentants. Une importante rétrospective.

Château de Biron, 24540. Tél. : 53-22-62-01. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 septembre. 22 F.

Caen

Les Vanités dans la peinture au XVIIe

Au Musée des Beaux-Arts de Caen, on aime explorer la peinture du dix-septième siècle, en éclairer les images, montrer les sens cachés. Bref s'occuper d'iconologie, par exemple de l'allégorie de la Charité ou de la symbolique des fleurs. Ou encore, comme cette fois, présenter les tableaux de Vanités.

Musée des Beaux-Arts, Le Château, 14000. Tél. : 31-85-28-63. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre. 6 F.

Colmar

Collages, collections des musées de province

Une bonne idée du musée d'Unterlinden, qui vient de réaménager sa section d'art moderne. Au programme : cent pièces choisies dans les collections des musées de province, et mille morceaux rapprochés à toutes sortes de fins depuis les papiers collés des cubistes. Jusqu'aux œuvres des artistes d'Arte Povera.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-41-89-23. Tous les jours de 9 heures à 8 heures. Jusqu'au 16 septembre. 22 F.

Fécamp

Georges Braque

Une importante rétrospective de l'œuvre gravé, en cent soixante pièces. Où l'on voit que le matériau dicte la forme à l'artiste, qui n'est plus peintre lorsqu'il manipule encres, planches et acides.

Centre culturel du palais Bénédictine, 110, rue Alexandre-le-Grand, 76400. Tél. : 35-28-00-06. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 6 septembre.

Sables-d'Olonne

Georg Baselitz

« Image », ou la figure humaine dans l'œuvre du peintre allemand Georg Baselitz, depuis 1965. Qui en a fait son cheval de bataille de la différence (par rapport à l'abstraction ambiante, au temps de sa formation, dans les années 50), et le lieu d'un « expressionnisme formel ».

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 septembre.

Lyon

Louise Bourgeois : rétrospective

(Voir notre photo légendée ci-contre.)

Musée d'Art contemporain, 16, rue Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 août.

Melle

L'Eté roman

Ou comment révéler les secrets de l'architecture romane de la petite ville tout en rondeur de Melle grâce à l'art contemporain? A Saint-Hilaire, le MH-Tronic, grosse boîte à musique, permet une visite en musique. Jean-Paul Albinet a installé ses vitraux de publicité à Saint-Savinien. Christina Kubish révèle quant à elle l'église Saint-Pierre, en la plongeant dans une obscurité animale. Un étrange voyage.

Eglises Saint-Hilaire, Saint-Pierre, Saint-Savinien, 79500. Tél. : 49-29-11-46. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 septembre.

Morlaix

Jean Grenier

Un hommage à Jean Grenier (1898-1971), critique d'art, philosophe, écrivain, ami de Paulhan, Max Jacob, Guilloux, Camus et de beaucoup d'autres. A travers ses écrits et un vaste choix d'œuvres des peintres dont il a parlé, en particulier les non-figuratifs, dont il a aimé la quête.

Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29600. Tél. : 98-88-68-88. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre. 20 F.

Nantes

Howard Hodgkin

Accrochés dans le patio blanc du musée, les précieux tableautins d'un Anglais d'aujourd'hui, que tout, dans l'exercice de la peinture, fascine : cadre, espace, motif, couleurs et coups de brosse. Et qui le dit à sa façon, très persuasive.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Nîmes

Nicola de Maria

En une cinquantaine d'œuvres, l'itinéraire, depuis 1975, du plus peintre des peintres ayant appartenu à la Transavangarde italienne, bien calmée depuis quelques temps. Et dont il s'est tout naturellement démarqué, préférant exacerber les couleurs et la lumière plutôt que les images.

Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

Oiron

La guerre de Troie n'aura pas lieu

Pour la deuxième année consécutive, le beau château d'Oiron accueille des œuvres du Fonds national d'art contemporain (de Richard Baquié à Jeff Wall, en passant par Daniel Buren, Toni Grand, Richard Long...). Quant au titre de l'exposition, c'est une façon de rappeler l'existence, à Oiron, de l'exceptionnelle décoration maniériste traitant de la guerre de Troie. Tout en confirmant qu'il ne saurait être question d'instaurer des rapports d'hostilité entre l'art contemporain et l'art ancien.

Château d'Oiron, 79100. Tél. : 49-96-57-42. Tous les jours de 10 heures à 19 heures jusqu'au 31 août, de 10 heures à 18 heures jusqu'au 31 octobre. Jusqu'au 31 octobre. 16 F.

Saint-Paul-de-Vence

Joan Miro

Une très grande rétrospective faite d'œuvres majeures venues de partout, qui prend Miro à ses racines terriennes et catalanes, le montre au mieux de sa forme, crevant le plancher des étoiles, plongeant sans filet dans le bleu, le vide, l'infini et la nuit, tarabustant les monstres de ses pensées sauvages, pour en tirer des formes et des couleurs inénarrables.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Tanlay

Picasso

Têtes de femmes triangulaires ou lunatiques peintes vers 1940, portraits d'hommes célèbres dessinés à l'emporte-pièce, eaux-fortes enfin : celles particulièrement réjouissantes de la série (complète) des *Degas dans la maison Tellier.*

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 10 F.

Toulouse

Antonio Saura

C'est la première exposition d'envergure, en France, consacrée à Antonio Saura, l'une des figures majeures de la peinture contemporaine espagnole. Elle est conçue autour de quatre thèmes qui reviennent constamment dans l'œuvre de l'artiste : les femmes, les crucifixions, les portraits imaginaires de Goya, les foules.

Musée d'art moderne et contemporain, 69, rue Pargaminières, 31000. Tél. : 61-21-34-50. Tous les jours sauf mardi et dimanche matin de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 23 septembre. 10 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette et Frédéric Edelmann. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers

CINÉMA

➡

Après une catastrophique deuxième partie, ce troisième et dernier volet – c'est promis – des aventures interstellaires de Michael J. Fox à travers le temps est plus que distrayant.

Après avoir visité le turbulent passé de ses parents, et l'avenir de ses enfants, il se retrouve dans l'Ouest américain qu'il ne connaissait qu'au travers des films de Clint Eastwood, modèle de rêve quand il s'agit d'affronter des cow-boys patibulaires.

VO : Forum Horizon, handicapés, Dolby, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, Dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, handicapés, Dolby, 15e (43-06-50-50).

VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, handicapés, Dolby, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, handicapés, Dolby, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, Dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96).

Susie et les Baker Boys

de Steve Kloves, avec Michelle Pfeiffer, Jeff Bridges, Beau Bridges, Ellie Raab, Jennifer Tilly, Xander Berkeley. Américain (1 h 53).

C'est un premier film, et c'est à peine croyable tant Steve Kloves fait preuve de finesse, de maîtrise, d'humour pour raconter l'histoire de deux frères paumés « sauvés » par une vamp divine à la voix torride.

VO : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).

Tu mi turbi

de Roberto Benigni, avec Roberto Benigni, Carlo Monni, Nicoletta Braschi, Olimpia Carlisi, Giacomo Piperno, Claudio Bigagli. Italien (1 h 30).

Transformé en baby-sitter d'un enfant qui ne dort pas – Jésus-Christ – ou en troufion survolté, Roberto Benigni aurait pu être irrésistible. Mais voilà, le comédien se contente de distiller un texte assez plat devant une caméra bien passive. Reste le deuxième des quatre sketches de *Tu mi turbi* : un monde deux fois plus peuplé où la moitié de l'humanité porte des grandes ailes sur le dos et sème des flocons de plumes dans les rues. Ce sont nos anges gardiens, exaspérants, mais merveilleux de sollicitude candide.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Tumultes

de Bertrand Van Effenterre, avec Bruno Cremer, Nelly Borgeaud, Julie Jezequel, Clotilde de Bayser, Laure Marsac, Jean-Paul Comart. Franco-belge (1 h 29).

Il aura fallu la mort d'un de ses membres, un enfant, pour réunir une famille dans la grande maison de Bretagne. Chacun se mure dans la douleur à sa façon. La mère – Nelly Borgeaud bouleversante – choisit la folie douce, le père, le silence, et les trois filles, la sagesse, la rebellion, et enfin la colère. Avec des acteurs pareils, on se dit que Bertrand Van Effenterre aurait pu signer un chef-d'œuvre.

Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (43-35-30-40).

Un monde sans pitié

de Eric Rochant, avec Hippolyte Girardot, Mireille Perrier, Yvan Attal, Jean-Marie Rollin, Cécile Mazan, Aline Still. Français (1 h 24).

Comme Philippe Faucon dans *l'Amour*, Eric Rochant, se penche sur les enfants de cette fin de siècle. Mais ses ados à lui – qui traînent leurs guêtres, en marge de la bourgeoisie parisienne – sont aux antipodes des estivants de banlieue de Faucon. La comparaison s'impose.

UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

La sélection « cinéma » a été établie par : Bénédicte Mathieu

COMMUNICATION

Selon « le Canard enchaîné »

L'épouse du ministre du travail émargerait au budget de la SFP sans occuper de fonction

Le Canard enchaîné du 15 août met en cause le salaire de 22 000 F mensuel versé par la Société française de production (SFP) à Mme Catherine Soisson, épouse de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, pour un travail fictif. Mme Soisson, qui serait entrée à la SFP en 1986 avec le titre d'administrateur, figurerait depuis lors sur une liste de personnel « en instance d'affectation » et n'aurait de ce fait aucune fonction.

Confirmant son statut de salariée de la SFP, la direction générale précise que Mme Soisson *« est une professionnelle de l'audiovisuel qui s'est notamment occupée d'images de synthèse »* et qu' *« elle est actuellement à la disposition de la SFP »*. Confirmant aussi le « contrat de garde » – également mis en cause par *le Canard enchaîné* – de M. Jean-Claude Héberlé, ancien président d'Antenne 2, la direction de la SFP estime qu' *« il s'agit d'une modalité de gestion d'un certain nombre de cadres de l'audiovisuel public, extrapolation de la convention collective »*.

M. Héberlé émargerait au budget de la SFP au titre de conseiller depuis octobre 1986 avec un salaire de 30 000 F par mois et il ferait partie, lui aussi, du « personnel en instance d'affectation ».

Malgré la méfiance des rédactions qui le jugent lié au groupe Hersant

« Nice-Matin » veut prendre le contrôle de trois journaux hongrois

BUDAPEST

de notre correspondant

Le Parti socialiste hongrois (PSH), héritier de l'ancien Parti communiste, a décidé de vendre ouvertement les journaux qui dépendaient de lui, afin d'éviter la mainmise du groupe ouest-allemand Springer, qui avait pris secrètement le contrôle d'un quotidien régional de Komarom-Esztergom (*le Monde* du 20 mars). D'autres candidats se sont donc présentés. Le 26 juillet, les journalistes de *Delmagyarország*, quotidien de Szeged (quatrième ville de Hongrie) se sont prononcés en faveur du quotidien régional français *Nice-Matin*. *Delmagyarország* vend 60 000 exemplaires et couvre le sud de la Hongrie. C'est l'un des derniers rescapés des grandes campagnes de conquête du groupe Springer du printemps dernier. Un émissaire niçois s'est rendu à Szeged dès mars.

Mais depuis, le groupe de Nice-matin a pris aussi contact avec deux autres quotidiens régionaux, *Bekes Megyei Nepujsag* (BMN, journal de Békéscsaba) et *Petöfi Nepe* (PN, de Kecskemét). Les rédacteurs en chef de BMN et de PN ont déclaré que l'avocat hongrois et les représentants niçois voulaient obtenir 100 % de leurs journaux. Cette demande a été repoussée par les journalistes de ces deux titres, qui estiment que *Nice-Matin* n'est qu'une façade qui cache le groupe de M. Robert Hersant. Même si, en France, le groupe Nice-Matin n'est pas lié au groupe Hersant, une phobie à l'égard de ce groupe gagne les journalistes hongrois. Comme Springer, le nom d' Hersant est lié pour eux à une perte d'indépendance. Et ils soupçonnent le patron du *Figaro* de vouloir, après avoir pris le contrôle la semaine dernière du Palais de New-York à Budapest, siège de la rédaction de *Magyar Nemzet*, conquérir la presse du sud-est de la Hongrie, y compris par des intermédiaires.

LASZLO LISZKAI

TDF 2 a réussi ses tests techniques

La télévision directe par satellite est opérationnelle

Le second satellite français de télévision directe, lancé le 25 juillet, est bon pour le service. TDF 2 a subi avec succès ses derniers essais techniques dans la soirée du 13 août, et Télédiffusion de France précise que les réserves de carburant et la puissance électrique disponible laissent espérer une durée de vie de l'engin supérieure aux neuf années prévues initialement.

L'audiovisuel français dispose donc maintenant du premier système de diffusion directe opérationnel : le satellite de secours TDF 2 peut, en effet, remplacer à tout moment un des répéteurs de télévision de TDF 1 en cas de panne et assurer la continuité du service indispensable à toute exploitation commerciale. Hypothèse qui est loin d'être uniquement théorique puisqu'il y a juste un an un des canaux de TDF 1 a brutalement cessé de fonctionner, jetant un doute sur la fiabilité du système et refroidissant l'enthousiasme des chaînes candidates à la diffusion.

Reste à savoir quelles sont les chaînes qui seront diffusées par ce système de satellites. Outre la SEPT, Euromusiques et Canal Plus, qui émettent déjà, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a accordé une autorisation à trois nouveaux programmes payants : Première (Canal Plus Allemagne), Sports 2/3 et Canal Enfants. Mais le gouvernement, poussé par les industriels et les autorités allemandes partenaires du satellite, souhaite aujourd'hui qu'une place soit faite à une chaîne généraliste gratuite pour inciter les ménages à acheter plus rapidement des équipements de réception.

Le CSA pourrait donc lancer un nouvel appel à candidatures si Première accepte de se retirer, comme M. André Rousselet, PDG de Canal Plus, en a évoqué la possibilité. Antenne 2 envisage la diffusion de son programme par satellite à condition que le surcoût (location du canal et droits de diffusion) soit pris en charge par l'Etat. Un rapport de la direction de la chaîne qui doit être remis prochainement au gouvernement, chiffre cet effort budgétaire entre 180 et 250 millions de francs par an.

J.-F. L.

□ **Le CSA prolonge d'un an les dérogations publicitaires de la 5 et de M 6.** – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a prolongé d'un an la possibilité pour la 5 et M 6 de diffuser jusqu'à douze minutes de publicité par heure. Ce plafond avait été fixé en 1987 par la Commission nationale de la communication et des libertés à dix minutes et quarante-huit secondes. Devant les difficultés économiques des deux chaînes privées, le CSA avait, l'an dernier, accordé une dérogation d'un an aux deux entreprises, dérogation qui venait à échéance le 31 juillet.

CULTURE

□ **Décès du bassiste français Louis Vola.** – Le bassiste français Louis Vola, fondateur du Quintet du Hot Club de France en 1934, vient de mourir à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

[Né le 6 juillet 1902 à la Seyne-sur-Mer (Var), il a participé au premier disque enregistré par Django Reinhardt et Stéphane Grappelli. Après avoir fondé le Quintet du Hot Club de France, il entre dans le grand orchestre de Ray Ventura. Il a joué au Savoy Hotel de Londres, notamment avec Benny Carter ou Duke Ellington et accompagné, toujours comme bassiste, les chanteurs Jean Sablon, Charles Trenet, Georges Ulmer, Yves Montand, Jacqueline Boyer, Luis Mariano et Georges Brassens.]

□ **Le guitariste Curtis Mayfield blessé.** – Le musicien de rythm and blues Curtis Mayfield, qui s'est fait connaître pendant les années 60 et a composé des musiques de film, a été grièvement blessé à la tête le 13 août par la chute d'un projecteur. Il a été transporté au Kings County Hospital de New- York, où les médecins réservaient mardi leur pronostic. Le musicien se préparait à un concert en plein air à New-York quand un coup de vent a renversé les tours supportant les équipements d'éclairage et de sonorisation.

AGENDA

AUTOMOBILE

Au rendez-vous des 4 × 4

La fête du 4 x 4 bat son plein à Val-d'Isère (jusqu'au 19 août) où se tient le 7e Salon consacré à ce type de véhicules. Ce – désormais classique, – rendez-vous des constructeurs de voitures à transmission intégrale, qu'elles soient de franchissement ou de simples « tout chemin », permet un tour d'horizon relativement complet de la production dans le domaine. Cette année le Salon de Val-d'Isère fête, en outre, le 50e anniversaire de la naissance de la Jeep.

Renault, qui distribue sur une partie de l'Europe la marque passée de nos jours entre les mains de Chrysler, y présente différents modèles, civils bien sûr. Jeep Wrangler en cinq versions avec un 4 cylindres d'origine américaine, Jeep Cherokee avec le 6 cylindres (gourmand) mais aussi avec le 2 068 cm3 Renault, Jeep Cherokee Chief avec le turbo diesel, bien connu et fabriqué par la Régie, etc... Si on ajoute les modèles tout chemins de la marque (R 21 Quadra, Nevada 4 x 4, Trafic 4 x 4) douze types de véhicules fabriqués ou distribués par la marque au losange sont présents à Val.

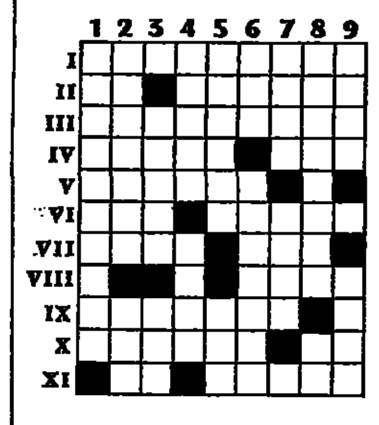
Chez Nissan, après son succès aux Etats-Unis, en Australie et en Allemagne, c'est la Terrano qui tient la vedette en version 6 cylindres en v. 148 chevaux sortent de l'engin (17 cv fiscaux) dont la cylindrée frôle les 3 litres. Ce modèle, qui n'a pas encore l'homologation des Mines, représente la tendance actuelle choisie par les constructeurs qui, outre les performances particulières attachées à ce type d'engin, soignent sans lésiner un confort qui n'était guère l'apanage des 4 x 4 à l'époque héroïque. Air conditionné, cuir, stéréophonie, harmonie des couleurs... On a multiplié les tentations destinées aux conducteurs plus soucieux d'aller et retour sur les Champs-Elysées que de traversées du désert. Qu'importe ! L'exemple américain et le succès que remporte ce type de véhicules outre-Atlantique surtout sur la côte ouest, fait bien des émules, même si les prix pratiqués (de 200 000 francs à 500 000 francs) peuvent apparaître dissuasifs.

La Range Rover qui avait montré la voie autrefois a su, elle, garder ce qui a fait son durable succès : le bon goût. Un « détail » qu'il n'est pas donné à tous les constructeurs d'avoir de nos jours.

C.L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5326



HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui ont de la « classe ». – II. On n'y voit pas de baigneurs. Pas comme la rose. – III. Mot de recommandation. – IV. Utile quand on veut déposer un amendement. Fait sauter. – V. Agir comme un commissaire. – VI. Poème. Pour ceux qui veulent se payer une toile. – VII. Qui a des raisons de protester. N'a pas son compte d'électrons. – VIII. Qui occupe une place. – IX. Une bataille dont on a fait tout un plat. – X. L'arme au pied. Dont la mise est au-dessous du minimum. – XI. Symbole. Des maisons où ça sent le sapin.

VERTICALEMENT

1. Un sport qui exige du ressort. – 2. La grande se fait rare. A des pépins. – 3. Bien choisis. Peut être traité de larve quand il est blanc. – 4. Petites misères. Pour fermer la porte. – 5. Qui n'ont rien coûté. On lui attribue un joli morceau. – 6. Economise la nappe. Verts, pour des goujats. – 7. Entre le couple et la bande. Pas dans le coin. – 8. Peuvent nous secouer quand elles sont fortes. Symbole. – 9. Monnaie d'échange. Bien remués.

Solution du problème n° 5325

Horizontalement

I. Profiteur. – II. Labeur. Ru. – III. As. Ulysse. – IV. Sot. Epais. – V. Tirs. – VI. Ire. Antée. – VII. Nu. Oust ! – VIII. Intruse. – IX. Eue. Borne. – X. Né. Ramier. – XI. Sébacée.

Verticalement

1. Plasticiens. – 2. Rasoir. Nuée. – 3. Ob. Trente. – 4. Feu. Ur. Râ. – 5. Iule. Ubac. – 6. Trypanosome. – 7. Sa. Tuerie. – 8. Ursidés. Ne. – 9. Rues. Etiers.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 16 AOUT

« Les salons de l'Hôtel de Ville. Histoire de la ville de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (M.-C. Lasnier).

« Riches heures du vieux Montmartre. Du Bateau-Lavoir au temps des cerises. Vieilles maisons et peintres célèbres », 14 h 30, sortie métro Abbesses (I. Haulier).

« Le Musée Carnavalet. Présentation générale », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (D. Fleuriot).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Grande Arche et quartier de la Défense », 14 h 30, hall du RER, sortie L (C. Merle).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, devant l'entrée, place de l'Opéra (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le cimetière Montparnasse et ses célébrités artistiques », 15 heures, entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.

« Un Marais de dix-huitième siècle : le faubourg Poissonnière et ses hôtels particuliers (extérieurs) », 15 heures, angle faubourg Poissonnière et boulevard Bonne-Nouvelle (Monuments historiques).

« La Sorbonne, ses cours, son grand amphithéâtre, sa chapelle », 15 heures, grande entrée, rue des Ecoles (Paris et son histoire).

« Notre-Dame, la Sainte-Chapelle et les riches heures de l'île de la Cité », 14 heures, devant le portail droit de Notre-Dame.

« Saint-Eustache et les Halles d'hier et d'aujourd'hui », 16 heures, devant le portail principal (Connaissance de Paris).

CARNET DU Monde

Naissances

– Philippe et Marie-Odile CHIORRA laissent à

Marion

la joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Laurine,

le 8 août 1990.

Les Nymphéas,
16, boulevard du Parc,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

– M. et Mme Jacques Thenon,
Mme Pierrette Sartin,
M. et Mme Michel Comminges
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Forest
et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de leur père et ami, survenu le 13 août 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année,

Robert THENON,
dit
Philippe DUMAINE,
ingénieur des Arts et Manufactures,
homme de lettres,
chef de service honoraire du GDF,
ancien secrétaire général de la Société des gens de lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite,
décoré de la croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques se dérouleront le vendredi 17 août, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La présidente
Et le comité de la Société des gens de lettres,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur ancien secrétaire général,

M. Philippe DUMAINE,
poète,
membre de l'Académie Mallarmé,

le 13 août 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

[Né le 2 février 1901, Philippe Dumaine – de son vrai nom, Robert Thenon – a publié vingt-trois recueils de poèmes et un roman, *le Tunnel*. Membre du comité directeur de la revue *Poésie 42, 43, 44*, qui rassemblait les poètes de la Résistance, Philippe Dumaine fonda ensuite la revue *les Vivants*, dans laquelle d'anciens déportés et prisonniers apportaient leurs témoignages. Secrétaire général de la Société des gens de lettres de 1967 à 1974, Philippe Dumaine obtint le Prix Louise-Labé en 1975 et le Grand Prix des poètes français en 1985.]

– Monique Jonquères,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Son frère,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux, nièces
et leurs enfants,
Ses cousins, cousines
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean JONQUÈRES,
président de chambre honoraire
à la Cour de cassation,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de la Valeur militaire,

survenu à Paris, le 13 août 1990, dans sa soixante-dixième année.

Une messe sera célébrée le vendredi 17 août, à 8 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce.

L'inhumation aura lieu le samedi 18 août, à 11 heures, à Collioure.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Robert Mora,
M. et Mme Philippe Mora,
M. et Mme Gerlando Génuardi,
Patrice, Catherine, Emilia et Ignazio,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert MORA,
président fondateur
du groupe MATFER,

survenu à Toulon, le 13 août 1990, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 17 août, à 14 h 30, en l'église de Saint-Chéron (Essonne).

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes. Selon la volonté du défunt, des dons pour la Ligue pour la recherche contre le cancer pourront être déposés à l'entrée de l'église.

Condoléances sur registre.

16, rue d'Aumale,
75009 Paris.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la mort de

Jacques BLOCH-MORHANGE,

survenue le 15 août 1989,
Sa famille
Et ses amis
pensent très fort à lui.

– Tous ceux qui ont aimé

Héctor Jose
ESTRELLA POLANCO,

disparu il y a un an, auront une pensée pour lui.

Qu'ils soient ici profondément remerciés de rester fidèles à son souvenir.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Philippe Herreman,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

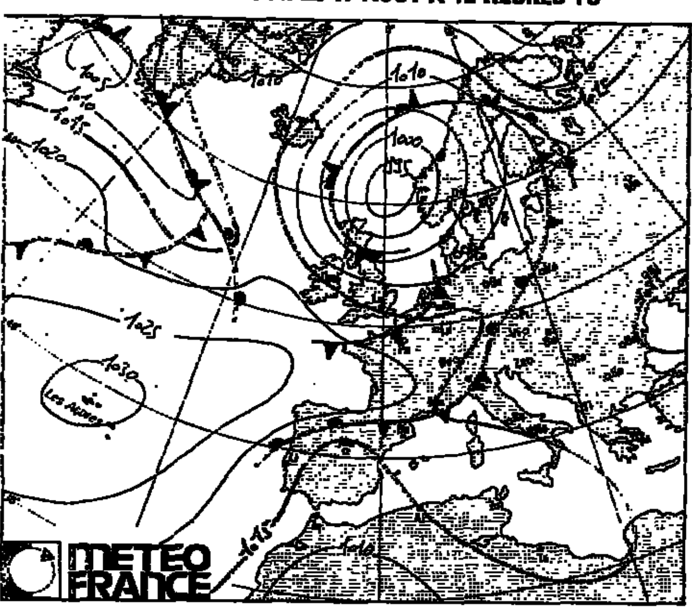
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20

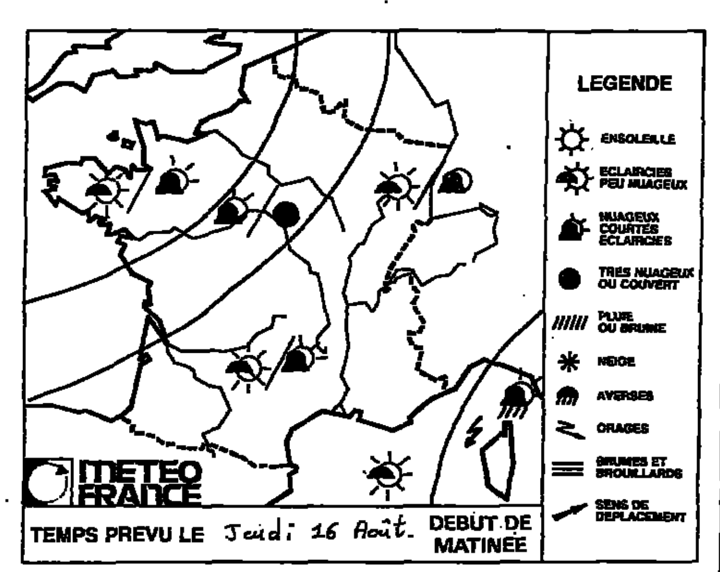
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 AOUT 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 AOUT A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 15 août à 0 heure et le jeudi 16 août à 24 heures.

Le front chaud actuellement sur la France se décale vers le Nord-Est. Un front froid abordera les côtes de la Manche, en début de nuit, progressera vers le Sud-Est demain en se désagrégeant.

Prévisions pour jeudi

Le matin, la perturbation se situera du Poitou-Charente et des Pays de la Loire, au Centre, à l'Ile-de-France et à la Champagne-Ardenne. Beaucoup de nuages donc, peu de pluie à attendre malgré le risque d'un orage isolé.

A l'arrière de cette perturbation, le ciel sera variable, plus chargé près des côtes normandes, avec quelques averses et un vent de nord-ouest assez fort en rafales.

A l'avant, les éclaircies seront d'autant plus belles que l'on se dirigera vers le Sud. Il faudra compter sur quelques formations brumeuses le matin de l'Aquitaine au Massif central et au Nord-Est.

En cours de journée, progression et atténuation de la perturbation dans le pays. En soirée, on la retrouvera sur l'Aquitaine, le Massif central, la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Alsace. D'autres nuages auront entre-temps abordé les côtes de la Manche, et se décaleront vers le Nord.

Les températures au lever du jour seront comprises entre 13 et 17 degrés généralement, mais jusqu'à 22 degrés en Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre sera à la baisse : 19 à 26 degrés dans le Nord, d'ouest en est, 23 à 31 degrés dans le Sud.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE Jeudi 16 Août. DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-8-90 à 6 heures TU et le 15-8-90 à 6 heures TU — le 15-8-90

FRANCE			
AJACCIO	31	17	N
BIARRITZ	23	16	N
BORDEAUX	27	16	N
BOURGES	27	15	D
BREST	22	17	P
CAEN	24	13	P
CHERBOURG	20	14	P
CLERMONT-FER.	27	15	D
DIJON	26	13	N
GRENOBLE SM-H	27	16	D
LILLE	25	15	P
LIMOGES	23	15	B
LYON	28	16	-
MARSEILLE-MAR.	28	18	O
NANCY	24	14	C
NANTES	25	16	P
NICE	27	21	D
PARIS-MONTS	26	17	D
PAU	22	13	D
PERPIGNAN	28	20	D
RENNES	23	16	P
ST-ETIENNE	27	14	N
STRASBOURG	23	16	C
TOURS	26	15	C
TOULOUSE	25	17	D
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	35	22	D
AMSTERDAM	24	15	N
ATHÈNES	32	24	D
BANGKOK	29	27	C
BARCELONE	29	24	D
BELGRADE	32	16	N
BERLIN	29	16	N
BRUXELLES	26	16	P
LE CAIRE	32	21	D
COPENHAGUE	24	17	P
DAKAR	39	27	D
DELHI	33	26	D
DJERBA	34	22	D
GENÈVE	24	16	P
HONGKONG	32	28	N
ISTANBUL	27	19	D
JÉRUSALEM	27	20	D
LISBONNE	-	-	-
LONDRES	24	15	P
LOS ANGELES	26	19	C
LUXEMBOURG	23	14	B
MADRID	33	17	D
MARRAKECH	39	22	D
MEXICO	46	12	O
MILAN	26	18	N
MONTRÉAL	24	13	N
MOSCOU	21	13.	A
NAIROBI	22	15	C
NEW-YORK	32	21	C
OSLO	20	13	N
PALMA-DE-MAJ.	33	22	N
PÉKIN	33	23	D
RIO-DE-JANEIRO	24	20	D
ROME	29	19	D
SINGAPOUR	32	27	C
STOCKHOLM	22	16	C
SYDNEY	20	11	A
TOKYO	34	28	D
TUNIS	34	24	D
VARSOVIE	28	15	N
VENISE	28	19	D
VIENNE	33	20	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 15 août

TF 1

20.35 **Théâtre : Les voisins du dessus.** Pièce de Laurence Jyl.
22.20 **Sport : Football.** France-Pologne, en différé du Parc des Princes.
0.00 **Feuilleton : Le rire de Caïn** (5e épisode).
0.55 **Faisons la route ensemble.**
1.00 **Journal et Météo.**

A 2

20.40 **Carte blanche à Patrice Laffont.** Saint-Tropez : Enfer ou paradis. Avec Pauline Ester, Artmengo, Philippe Lavil, The Shimes, Phil Barney, Kiki Holgado...
22.30 **Sport : Athlétisme.** Grand Prix de Zurich.
23.45 **Journal et Météo.**
0.00 **Magazine : Du côté de chez Fred.** L'eau.

FR 3

20.35 **Feuilleton : Richard Wagner.** De Tony Palmer (2e épisode).
21.40 **Série : Les conteurs.** D'André Voisin. Jean-Pierre Chabrol.
22.15 **Journal.**
22.40 **Opéra : The Fairy Queen.** De Purcell, d'après *le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare.

CANAL PLUS

20.30 **Sport : Football.** France-Pologne, en direct du Parc des Princes.
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Bunker palace hôtel.** ■ Film français d'Enki Bilal (1989). Avec Jean-Louis Trintignant, Carole Bouquet.
0.15 **Cinéma : Toi, le venin.** ■■ Film français de Robert Hossein (1959).

LA 5

20.35 **Téléfilm : Police mannequin.**
22.15 **Série : Arabesque.**
23.05 **Spécial Tour de France à la voile.**
23.10 **Théâtre : Salut Fernand.** Hommage à Fernand Raynaud.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Les prisonniers de la tour.**
22.25 **Téléfilm : Pierrot mon ami.** De François Leterrier.
23.55 **Six minutes d'informations.**
0.00 **Série : Portraits crachés.**
0.25 **Documentaire : Portraits d'artistes.** Tinguely.
0.50 **Musique : boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.15 **Documentaire : Ateliers contemporains.** (Georg Baselitz).
21.00 **Feuilleton : L'or du diable** (5e épisode).
22.00 **Série : C'est notre univers.**
22.30 **Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.**
23.00 ▶ **Documentaire : Figures de la foi** Bernard de Clairvaux. De Charles Chaboud.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 30 juillet lors du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Bérénice, opéra en trois actes, de Magnard, par L'Orchestre philharmonique de Montpellier et le chœur de l'Enclos, dir. Jan-Latham Koenig ; sol. : Françoise Pollet, Hélène Jossoud, René Massis, Jean-Philippe Courtis, Richard Tronc, Maurice Delaunay.
23.30 **Nuit chaudes.** Lune enchanteresse...
0.58 **Les valses de l'été.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le pays d'ici.** En Auvergne : les monts du Cézalier et les pays coupés.
20.50 **Le roman du Rhin.**
21.02 **Rencontres des écrivains à Montréal.**
22.05 **Du ça dans le pastis.** Frank Horvat, photographe.
22.15 **Le bestiaire enchanté et sans oubli.** L'âne et la caille.
22.40 **Musique : Nocturne.** Jazz à la belle étoile.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Nuits bleues.** Blind Willie MacFell. Latin jazz entre Cuba et New-York : L'orchestre du percusionniste Tito Puente et la chanteuse Celia Cruz ; L'orchestre cubain Irakere.

Jeudi 16 août

TF 1

14.25 **Série : Tribunal.**
14.55 **Club Dorothée vacances.**
16.55 **Tiercé à Deauville.**
17.00 **Série : Chips.**
17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.40 **Jeu : Une famille en or.** Animé par Patrick Roy.
19.05 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.30 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20:35 **Feuilleton : Orages d'été, avis de tempête.**
22.10 **Série noire : Ballon noir.** De György Gat, avec Istvan Bubik, Patricia Barzyk.
23.40 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

14.05 **Magazine : Eté show.** Présenté par Michel La-Rosa, en Espagne.
14.10 **Série : Larry et Balki.**
14.35 **Magazine : Eté show** (suite). Invitée : Dany Robin.
14.40 **Téléfilm : La mort d'un guide.** De Jacques Ertaud.
16.20 **Magazine : Eté show** (suite).
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
18.00 **Magazine : Giga.** Alf ; Les années collège.
18.55 **Feuilleton : Chateauvallon.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Jeux sans frontières.** Emission présentée par Georges Beller et Marie-Ange Nardi. Equipes : Potenza (Italie), Madère (Portugal), Jaca (Espagne), Vrnjacka Banja 2 (Yougoslavie), Domagnano (San-Marin), Levallois-Perret (France).
22.05 **Variétés : Ages tendres.** Emission présentée par Albert Raisner.
22.50 **Feuilleton : Le journal** (2e épisode).
23.45 **Journal et Météo.**
0.00 **Documentaire : L'histoire de l'aviation.** De Daniel Costelle. 4. Les routes du ciel.

FR 3

14.00 **Chut, les parents se reposent.** Les entrechats ; Signé Cat's eyes ; Petit ours brun ; Les p'tits malins.
15.00 **Série : Mission casse-cou.**
15.50 **Magazine : 40e à l'ombre de la 3.** Présenté par Vincent Perrot, en direct de Cannes.
18.00 **Feuilleton : Sixième gauche.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 **Jeux : La classe.**
20.35 **Cinéma : Le choc des titans.** ■ Film américain de Desmond Davis (1980). Avec Laurence Olivier, Harry Hamlin, Claire Bloom.
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 **Documentaire : Ciné regards.** De Pierre-André Boutang. Joseph L. Mankiewicz.
0.05 **Musique : Carnet de notes.** Sonate « Arpegione » en la mineur, 1er mouvement, de Schubert, par Andréa Nemeez, piano, et Tabea Zimmerman, alto.

CANAL PLUS

15.35 **Cinéma : Assistance à femme en danger.** ■ Film américain de Jerry London (1986). Avec Liza Minnelli, Burt Reynolds, Dionne Warwick.
17.10 **Documentaire : Etosha, un lac au cœur du désert.** De David et Carol Hughes.
17.58 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Cabou cadin.**
19.20 **Top album.** Présenté par Marc Toesca.
19.55 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : Scrupules.** Présenté par Jean-Luc Delarue et Isabelle Giordano.
20.29 **Flash d'informations.**
20.30 **Cinéma : Cambodgia Express.** Film américano-thaïlandais d'Alex King (1983).
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma : Le temple d'or.** ■ Film américain de Jack Lee Thompson (1986). Avec Chuck Norris, Lou Gossett, Melody Anderson.
23.45 **Cinéma : Un monde à part.** ■■ Film britannique de Chris Menges (1988). Avec Barbara Hershey, Jodhy May, Linda Mvusi (v.o.).
1.35 **Cinéma : Un été d'orages.** ■ Film français de Charlotte Brandstrom (1989). Avec Judith Godreche, Stanislas Carre de Malberg, Murray Head.

LA 5

15.00 **Les cinq dernières minutes.**
16.35 **Dessins animés.**
18.25 **Série : Riptide.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : La fièvre d'Hawaii.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles de sports.**
20.35 **Téléfilm : Une occasion pour faire l'amour.** De Pete Ariel, avec Manfred Krug, Rainer Goememann.
22.10 **Série : Deux flics à Miami.**
23.00 **Magazine : Désir.**
23.30 **Trente litres de super** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

14.40 **Feuilleton : Jo Gaillard** (3e épisode).
15.30 **Musique : Boulevard des clips** (et à 0.45).
17.15 **Informations : M 6 info.**
17.20 **Série : Laredo.**
18.10 **Série : Cher oncle Bill.**
18.30 **Série : Espion modèle.**
19.30 **Série : Dis donc papa.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Toi, mon fils.** De Gilbert Cates, avec Martin Sheen, Marlo Thomas. *L'homosexualité d'un adolescent.*
22.10 **Série : La malédiction du loup-garou.**
22.35 **Cinéma : Blondes, brunes et rousses.** ■ Film américain de Norman Taurog (1963). Avec Elvis Presley, Joan O'Brien, Gary Lockwood.
0.15 **Six minutes d'informations.**
0.20 **Midnight chaud.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (7).
15.00 **Série : Médecins des hommes** (Afghanistan, d'Alain Corneau).
16.30 **Court métrage : Monsieur Jean-Claude Vaucherin.** De Pascal Aubier.
17.00 **Documentaire : Le temps des cathédrales** (7).
18.00 **Documentaire : Hôtels, the story** (The Savoy à Londres).
19.00 **Documentaire : La mer en mémoires** (2). De Lazlo Szabo.
19.30 **Magazine : Imagine.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 ▶ **Reportage : Les lycéens font du théâtre.** De Richard Ugolini.
21.30 **Reportage : Option théâtre.** De Richard Ugolini.
22.00 **Documentaire : Occidorientales** (2). De Barrie Gavin.
23.05 **Documentaire : Questions sur le théâtre.** De Jean-Claude Lubtchansky.
23.55 **Vidéo-danse : Virevolte.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **A la fraîche.**
21.30 **Concert** (donné le 15 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Fantaisie pour piano en ut majeur op. 15 D 760, de Schubert ; Trois études pour piano op. 10, Nocturnes pour piano op. 62, Fantaisie pour piano en fa mineur op. 49, de Chopin ; Après une lecture du Dante, de Liszt, par Rafael Orozco, piano.
23.07 **Nuits chaudes.** Lugubre nuit...
0.58 **Les valses de l'été.**

FRANCE-CULTURE

20.50 **Le roman du Rhin.**
21.02 **Rencontres des écrivains à Montréal.**
22.05 **Du ça dans le pastis.** Stéphane Leroy, directeur littéraire.
22.15 **Le bestiaire enchanté et sans oubli.** La cétoine.
22.40 **Musique : Nocturne.** Jazz à la belle étoile. Palette de big-bands : Vienna Art Orchestra ; Gil Evans ; Sun Ra ; Arkestra.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Nuits bleues.** Amazing Grace.

ÉCONOMIE

Les conséquences de la crise du Golfe

L'erreur des Occidentaux

M. Jimmy Carter a raison. Raison de souligner l'inconséquence du plus grand consommateur mondial de pétrole, les Etats-Unis. Raison de fustiger l'abandon de la politique d'économies d'énergie et de réserves stratégiques ,à mesure que les tensions du marché se relâchaient. Ses remarques devraient faire réfléchir plus d'un gouvernement. Car la critique vaut aussi largement en dehors des Etats-Unis.

Partout les politiques volontaristes d'économies d'énergie ont été plus ou moins abandonnées après la rechute des prix de 1986. La France n'a pas échappé à la règle. Il suffit pour s'en persuader de suivre l'évolution des moyens d'intervention de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, réduits comme peau de chagrin, ou celle des déductions fiscales pour économies d'énergie. Il est caractéristique de constater que la nouvelle Clio de Renault consomme plus que la R 5 qu'elle remplace...

Partout aussi les énergies de substitution au pétrole ont reculé. Sans même parler des énergies dites renouvelables, complètement abandonnées, les programmes nucléaires ont au mieux continué sur leur lancée, lorsqu'ils n'étaient pas purement et simplement stoppés. La conséquence de ce relâchement est claire : la consommation de pétrole des pays de l'OCDE, qui n'avait cessé de diminuer après le second choc de 1979, a repris depuis 1985, passant de 34 à 38 millions de barils/jour. Parallèlement la production de pétrole en dehors du Moyen-Orient, elle aussi relancée par les deux chocs pétroliers, se tassait, baissant même depuis deux ans en raison de la faiblesse des cours du brut.

Le résultat est aujourd'hui patent : la dépendance de l'Occident par rappport au brut de l'OPEP et plus particulièrement de celui du Moyen-Orient n'a cessé d'augmenter. En France, en dépit du programme nucléaire, le fameux taux d'indépendance énergétique, fondement de la politique officielle du pays depuis quinze ans, s'est dégradé en 1989 pour la première fois depuis dix ans. Qui l'a su ?

Jimmy Carter a raison. Dommage qu'il ait fallu une nouvelle crise pour qu'on l'entende et que les gouvernements occidentaux réalisent que le Moyen-Orient n'était décidement pas une région politiquement stable...

V. M.

L'OPEP est profondément divisée

Le cartel de l'OPEP, jusqu'ici muet, va-t-il réagir à la crise pétrolière déclenchée par le blocus irakien ? Le président vénézuélien M. Carlos Andres Perez, a annoncé, mardi 14 août, qu'il était convenu avec le roi d'Arabie saoudite de la nécessité de convoquer au plus vite une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour « étudier les augmentations de production » de brut rendues nécessaires par le blocus de l'Irak.

L'information a été confirmée par l'ambassadeur saoudien à Washington et par le président Bush qui s'est déclaré confiant, mardi, que les pays de l'OPEP et les autres producteurs de pétrole aideront à résoudre la crise en accroissant leur production.

Pourtant, dans les milieux proches de l'organisation, on affirme qu'aucune réunion n'est prévue et que, bien que des consultations se poursuivent, il n'y a à court terme aucune raison de faire quelque chose. De son côté, le président iranien Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani a déclaré que *« le monde ne doit pas faire pression sur l'OPEP pour l'obliger à compenser la baisse actuelle de la production »*, en appelant les membres de l'organisation à préserver leur unité et à éviter les *« initiatives individuelles »*.

De fait, l'embargo sur le pétrole irakien place le cartel devant un dilemme. La situation du Golfe remet bien entendu en question l'accord adopté à Genève, le 27 juillet, sous la pression de l'Irak et de l'Iran. Celui-ci plafonnait la production à 22,5 millions de barils/jour et répartissait des quotas pays par pays, jusqu'à ce que les prix atteignent le niveau de 21 dollars par baril.

Un problème de stratégie

Or l'embargo retire du marché près de 5 millions de barils/jour (correspondant à la production cumulée de l'Irak et du Koweït), qu'il faudrait donc, pour équilibrer le marché, répartir entre les pays disposant de capacités inemployées (Arabie saoudite, Venezuela, Emirats arabes unis, Nigéria, pour l'essentiel) ; et les prix ont d'ores et déjà largement dépassé le niveau fixé, puisqu'ils oscillent autour de 26 dollars sur les marchés internationaux.

Face à cette situation nouvelle, le cartel doit-il organiser la réponse, et modifier les quotas de production de ses membres afin de compenser le blocage des exportations irakiennes et koweïtiennes ? La réponse paraît *a priori* évidente. Elle soulève pourtant plusieurs questions.

D'abord un problème pratique. Est-il possible actuellement de réunir les treize pays membres alors que l'un d'entre eux, l'Irak, en a annexé un autre, le Koweït, et affronte directement la plupart des autres pays du Golfe ? La conférence risque à l'évidence de dégénérer en pugilat ou de se bloquer complètement. En tout état de cause, il est exclu qu'une décision puisse faire l'unanimité.

Ensuite un problème de stratégie. Une fois de plus, les pays membres ne sont pas d'accord sur le niveau optimum de prix. Tout en affirmant leur fidélité aux objectifs retenus par l'organisation (21 dollars), bon nombre de pays, comme l'Iran ou l'Algérie, sont en fait ravis d'obtenir des prix plus élevés. Ils sont donc favorables au maintien le plus longtemps possible du *statu quo*, qui favorise la hausse des cours, préférant attendre que les stocks – très élevés actuellement – se soient dégonflés pour organiser une hausse éventuelle de la production.

Au contraire, d'autres pays comme l'Arabie saoudite ou le Venezuela s'inquiètent d'une envolée des cours qui pourrait raviver les craintes de l'Occident et réduire les débouchés du pétrole. Ils souhaitent donc accroître rapidement leur production pour compenser le déficit, mais avec l'aval du cartel, pour ne pas apparaître responsables d'une violation des accords existants... et d'une rechute éventuelle des cours.

VÉRONIQUE MAURUS

M. Carter critique vivement la politique énergétique de son successeur

Pour avoir abandonné toute politique d'économie d'énergie à l'inverse des autres pays, les Etats-Unis vont subir *« cette crise pétrolière »* plus fortement et elle va *« éroder encore leur compétitivité »*, estime l'ancien président Jimmy Carter dans un article publié par le *Washington Post*, mardi 14 août. M. Carter qui fut président de 1977 à 1981, critique sévèrement la politique *« de court terme »* conduite dans les années 80 par son successeur, M. Reagan, qu'il ne nomme toutefois pas.

« Nous avions pris des mesures pour réduire la consommation automobile, améliorer l'isolation des logements et décourager les gaspillages... Nous avions créé une réserve stratégique de l'équivalent de quatre-vingtsjours d'importations », écrit M. Carter. Mais tout fut laissé à l'abandon. Les réserves furent réduites pour faire des économies budgétaires *« peu chères et sans douleur »*. Celles-ci sont aujourd'hui *« inférieures à ce qu'elles étaient il y a cinq ans »*. Les taxes à l'importation de pétrole ont été détruites comme toutes les mesures de soutien à la production américaine. En conséquence : *« Il y avait 4 000 puits de pétrole en activité au début des années 80 sur le sol américain, il n'en reste plus que 1 000.*

» Non seulement nous sommes désormais dans une position pire qu'il y a dix ans pour faire face à une coupure de nos approvisionnements pétroliers mais notre position est pire encore face à nos concurrents », estime l'ancien président. Les autres pays ont maintenu leur politique d'économie tandis que les Etats-Unis détruisaient la leur. *« Nous consommons deux fois et demie plus d'énergie par personne pour produire que les Japonais et une fois et demie plus que les Allemands... Les réserves stratégiques japonaises sont de 75 % supérieures aux nôtres »*, ajoute M. Carter qui cite des études selon lesquelles une hausse du prix du baril de 1 dollar réduit l'excédent commercial nippon de 1,3 milliard de dollars mais creuse le déficit américain de deux fois plus.

La solution selon M. Carter est d'en revenir à une politique *« courageuse »* d'économie d'énergie qui sera, selon lui, douloureuse à court terme mais payante à long terme.

Une flambée des prix du pétrole serait une catastrophe pour l'Afrique

Face à l'éventualité d'une flambée des prix du pétrole, les pays subsahariens sont confrontés à un double risque : une forte augmentation de leur note énergétique et une baisse des revenus des matières premières du fait d'un ralentissement probable de l'économie mondiale.

« Si la hausse des prix du pétrole continue, les conséquences pour l'Ouganda et son économie – déjà fragile – sont si sombres qu'il vaut mieux ne pas y penser », a déclaré le ministre ougandais de l'énergie, M. Richard Kaijuka. Ses propos reflètent assez fidèlement le sentiment de la plupart des dirigeants africains.

De l'avis général, les sommes dépensées pour les importations de carburants provoqueront un manque-à-gagner énorme, dont le poids se fera cruellement sentir dans la relance (hypothétique) de la croissance. *« Les produits pétroliers sont cruciaux pour l'ensemble d'une économie en voie de développement »*, confirme un banquier. *« Si la crise du Golfe dure, l'ensemble des projets de développement seront mis sur la touche »*, estime-t-il.

« La plupart des pays africains ont à peine assez de ressources pour financer leurs importations pendant trois mois », assure M. John Otieno, responsable du département prévisions à la Banque africaine de développement. En conséquence, *« s'ils ne veulent pas sacrifier la croissance, ils devront dépendre encore plus de l'aide extérieure »*, ajoute-t-il.

Avec une note énergétique plus élevée, les pays africains disposeront d'un volume réduit de devises, nécessaires pour payer le service de la dette. Celle-ci s'élève, pour l'ensemble du continent, à environ 150 milliards de dollars.

D'ores et déjà, en raison du manque de raffineries et de leurs difficultés de trésorerie, les pays africains sont contraints d'acheter leur pétrole par petits lots, ce qui limite les possibilités d'obtenir un bon prix.

Si des pays producteurs de pétrole, comme le Nigéria et l'Angola, peuvent retirer à court terme quelques avantages de la crise actuelle, pour les autres, l'avenir s'annonce très sombre. *« Ces malheureux pays, telle la Tanzanie, vont être si atteints qu'ils connaîtront la famine »*, estime M. Rachid Sbadamosi, président de la Banque nigériane de développement industriel. – *(Reuter.)*

La mise en place de l'embargo

Le dispositif d'embargo-blocus mis en place pour empêcher l'Irak d'écouler son pétrole et celui des champs koweïtiens semble très étanche. Les prises en cargaison sont effectivement interdites sans exception, comme en témoigne l'empêchement fait ce week-end à un pétrolier irakien de charger une cargaison de brut irakien dans le port de Yambu sur la mer Rouge. L'interdiction semble même aller plus loin puisque le pétrolier irakien *Tarik Ibn Zyiad* s'est vu interdit de réparation à Lisbonne par les autorités portuaires. Le bateau a dû repartir vers le large après n'avoir embarqué que de la nourriture pour l'équipage.

Par ailleurs, deux navires irakiens qui attendent depuis plusieurs jours au large du port de Dubaï dans les Emirats se voient toujours interdire l'accostage pour déchargement. D'autre part, un bateau chypriote qui navigait dans le Golfe s'est vu contrôlé par la Royal Navy.

Grève en Corse, fermeture en Aveyron

Confusion dans les stations-service

Depuis jeudi 9 août, date de l'entrée en vigueur du décret sur le plafonnement des prix de l'essence à la pompe, certains dérapages se sont produits. Ces mesures se sont traduites, par endroit, par de fortes hausses des prix. En Corse, des pompistes se sont mis en grève.

« C'est intolérable. Ce décret pénalise les revendeurs situés au nord du département de l'Aveyron », déclarait mardi 14 août, M. René Carel, président de la fédération des négociants en combustibles de France. Celui-ci tentait ainsi de légitimer la fermeture d'une dizaine de stations-service du nord de l'Aveyron qui, en raison du décret du jeudi 9 août, obligerait, selon lui, les pompistes de cette région à vendre à perte.

Certaines stations achetaient, ainsi, lundi 13 août un litre de super à 5,68 francs toutes taxes comprises pour finalement le revendre 5,61 francs, soit une perte de 7 centimes par litre. Un dérapage qui trouve son explication dans le système de classement préconisé par le décret.

Ce partage du territoire français en huit zones de prix, qui avait pour vocation de rendre compte de l'éloignement des sources d'approvisionnement, fait de l'Aveyron un département classé en zone «C», alors qu'il était auparavant en zone «H», bénéficiant ainsi de tarifs plus élevés.

L'instauration d'un prix plafond a-t-elle permis de freiner la hausse des prix à la pompe ? Les prix moyens ont grimpé plus vite ces derniers jours qu'au cours de la première semaine de la crise du Golfe. Alors qu'il avait augmenté de «seulement» 9 centimes dans la période précédant l'instauration d'un prix plafond, le prix moyen du litre de super gagnait 18 centimes (passant de 5,29 à 5,47 francs) après l'entrée en application du décret.

La France n'est, de toute façon, pas le seul pays touché par cette «flambée» des prix à la pompe. Le ministère italien de l'industrie annonçait, mardi 14 août, des augmentations importantes des prix des carburants pour jeudi 16 août. Le litre de super va passer de 1 510 lires à 1 550 lires. Tout comme en France, la hausse des prix du gazole de chauffage et d'automobile sera moindre.

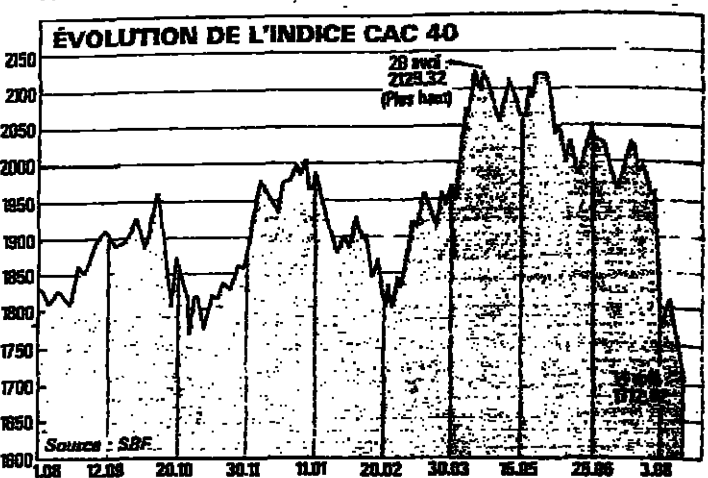
Mesures de rationnement au Bangladesh

M. Hussain Mohammad Ershad, président du Bangladesh, a pris, mardi 14 août, une série de mesures d'austérité, rationnant notamment la consommation de gaz et d'électricité pour limiter les effets de la crise du Golfe sur l'économie du pays.

Selon la télévision d'Etat qui a annoncé la nouvelle, les stations-service seront fermées les vendredis dans tout le pays et l'éclairage public et privé interdit.

M. Ershad a déclaré que l'économie du pays n'était pas encore affectée mais qu'il était nécessaire de prendre des dispositions pour tenir compte de la hausse des cours du pétrole. – *(AFP.)*

La chute de la Bourse de Paris



A l'image des autres places financières mondiales, le coup de force irakien a lourdement pesé depuis le début du mois sur les cours des valeurs françaises, l'indice CAC-40 (1) a accusé une très forte baisse (12,6 % pour le seul mois d'août), qui le ramène à des niveaux comparables à ceux enregistrés au mois de mai 1989. Fermée mercredi 15 août, la Bourse de Paris n'a pas pu réagir immédiatement à la forte hausse de Tokyo (+ 5,4 %), l'une des plus fortes progressions quotidiennes dans l'histoire du Kabuto-Cho.

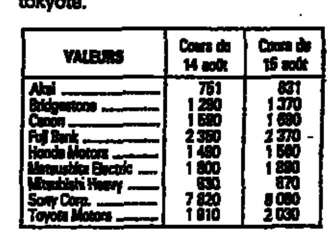
(1) L'indice CAC-40 est composé des 40 valeurs les plus représentatives inscrites au règlement mensuel. Il est établi à partir d'une base 1000 au 31 décembre 1987.

TOKYO, 15 août ↑

Remontée en trombe

Pour la deuxième journée consécutive, les cours sont remontés mercredi 15 août au Kabuto-Cho. Mais pas d'un peu. Comme pris soudain d'une boulimie de hausse, le marché japonais s'est lancé dans une assez fantastique ascension, tant et si bien qu'à la clôture, l'indice Nikkei s'inscrivait à 28 112,12 avec un gain de 1 439,59 points (+ 5,4 %), le troisième plus important de toute son histoire.

L'espoir d'une accalmie dans la crise du golfe Persique a incité les opérateurs à reprendre des positions. Mais c'est surtout l'information diffusée par une chaîne de télévision américaine, selon laquelle le président irakien Saddam Hussein pourrait envisager un retrait de ses troupes du Koweït si les Etats-Unis gelaient leurs forces au Moyen-Orient, qui a dynamisé la Bourse tokyote.



VALEURS	Cours du 14 août	Cours du 15 août
Akai	751	831
Bridgestone	1 290	1 370
Canon	1 580	1 680
Fuji Bank	2 350	2 370
Honda Motors	1 480	1 560
Matsushita Electric	1 800	1 890
Mitsubishi Heavy	830	870
Sony Corp.	7 820	8 080
Toyota Motors	1 910	2 030

LONDRES, 14 août ↑

Mieux orienté

Encore lourd en début de semaine, le London Stock Exchange est apparu mardi un peu mieux disposé. Après une séance sans histoire, l'indice Footsie s'inscrivait en clôture à 2 234 avec un gain de 14,5 points (+ 0,65 %). L'activité est cependant demeurée assez calme avec 326,3 millions de titres échangés contre 294 millions la veille.

D'une façon générale, les opérateurs sont restés dans l'expectative. La situation au Moyen-Orient ne les incite guère dans l'immédiat à prendre des initiatives. D'autre part, ils attendent la publication dans les jours à venir de statistiques économiques importantes. Beaucoup se sont donc bornés à expédier les affaires courantes. La plupart des compartiments se sont néanmoins un peu raffermis, notamment la construction mécanique, les brasseries, à l'exception de Guinness en prévision d'une baisse du bénéfice pronostiquée par James Capel, les industrielles et les assurances.

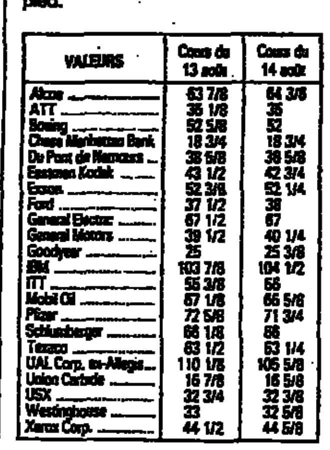
L'évènement du jour a bien entendu été la hausse des mines d'or en liaison avec la flambée des cours du métal précieux. L'indice «FT» des aurifères a monté de 6,8 %.

NEW-YORK, 14 août ↑

Calme et soutenu

Le plus grand calme a régné mardi 14 août à Wall Street. Assez irrégulière durant une bonne partie de la séance, la tendance est apparue assez soutenue à l'approche de la clôture. Finalement, l'indice Dow Jones des industrielles s'est établi à 2 747,77, en très léger progrès de 0,59 point. Le bilan général a, lui, été nettement meilleur que ce résultat. Sur 1 975 valeurs traitées, 838 ont monté, 614 ont baissé et 523 n'ont pas varié.

Quoique en augmentation, l'activité est restée assez faible avec seulement 130,32 millions de titres échangés contre 122,80 millions la veille. Selon les professionnels, les incertitudes sur la situation dans le golfe Persique incitent les opérateurs à user de la plus grande prudence et, le plus souvent, à rester l'arme au pied.



VALEURS	Cours du 13 août	Cours du 14 août
Alcoa	63 7/8	64 3/8
ATT	35 1/8	35
Boeing	52 5/8	52
Chase Manhattan Bank	18 3/4	18 3/4
Du Pont de Nemours	38 5/8	38 5/8
Eastman Kodak	43 1/2	42 3/4
Exxon	52 3/8	52 1/4
Ford	37 1/2	38
General Electric	67 1/2	67
General Motors	39 1/2	40 1/4
Goodyear	25	25 3/8
IBM	103 7/8	104 1/2
ITT	55 3/8	56
Mobil Oil	67 1/8	65 5/8
Pfizer	72 5/8	71 3/4
Schlumberger	66 1/8	66
Texaco	63 1/2	63 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	110 1/8	105 5/8
Union Carbide	16 7/8	16 5/8
USX	32 3/4	32 3/8
Westinghouse	33	32 5/8
Xerox Corp.	44 1/2	44 5/8

CHANGES

Dollar : 5,25 F ↓

Les marchés étant fermés à Paris pour le 15 août, nous publions la valeur du dollar en francs à New-York mardi soir. La devise américaine a repris sa glissade le 15 août sur toutes les places ouvertes après une courte accalmie la veille. Face au deutschmark, il est à son plus bas niveau depuis janvier 1988.

FRANCFORT	14 août	15 août
Dollar (en DM)	1,5720	1,5640
TOKYO	**14 août**	**15 août**
Dollar (en yens)	147,85	149,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 août)	9 7/16 - 9/16 %
New-York (14 août)	8 %

INSOLITE

Bonnes vacances au Proche-Orient

Vous aviez prévu de passer vos vacances au Proche-Orient. Les événements du Golfe vous incitent à annuler le voyage. Prudence. Ce qui se passe dans ces contrées ne constitue en rien un cas de force majeure.

Vous vous verrez appliquer *« les frais d'annulation prévus dans les conditions particulières des agences de voyages »*. Le Syndicat national des agents de voyage (SNAV) annonce que les agences *« ne disposent à ce jour d'aucune information officielle déconseillant aux touristes de se rendre dans les pays limitrophes de l'Irak ou de l'Arabie saoudite »*.

Certes, *« une information communiquée téléphoniquement par la direction des Français à l'étranger au ministère des affaires étrangères suggère d'éviter les zones frontalières entre la Turquie et l'Irak, d'une part, et la Jordanie et l'Irak, d'autre part »*. Mais pas de panique, les circuits touristiques *« passent loin de ces zones »*.

ÉCONOMIE

Les conséquences de la crise du Golfe

Les banques françaises sont les plus exposées

Les banques françaises sont les plus exposées aux dettes du Koweït et de l'Irak, avec des créances totales de 2,6 milliards de dollars (près de 14 milliards de francs), selon une étude publiée, mardi 14 août à Londres, par la société d'analyse IBCA (International Bank Credit Analysis). Aucune banque n'a cependant prêté au point d'être menacée par la crise actuelle du Golfe, indiquent les experts d'IBCA.

Les bonnes relations politiques et commerciales qu'ont entretenuespendant longtemps Paris et Bagdad trouvent leurs reflets dans les comptes des banques françaises. Celles-ci ont beaucoup prêté d'argent à l'Irak. D'après l'IBCA, les créances totales des établissements français sur l'Irak s'élèveraient actuellement à 1,525 milliard de dollars, une somme qui serait couverte à 46 % par une assurance crédit à l'exportation. Les banques françaises auraient par ailleurs prêté au Koweït 1,079 milliard de dollars.

Après les établissements financiers français, les banques les plus exposées en Irak et au Koweït sont les banques ouest-allemandes (2,18 milliards de dollars), puis britanniques (1,75 milliard). Les banques américaines et japonaises se sont très peu engagées à l'égard de ces deux pays. Elles n'ont respectivement prêté que 951 millions et 112 millions de dollars. D'après l'IBCA, la seule institution en situation délicate est la Banca nazionale del lavoro italienne, qui a accumulé 2,8 milliards de dollars de lettres de crédit irakiennes à la suite d'une fraude dans sa succursale américaine d'Atlanta.

Par ailleurs, la BRI (Banque des règlements internationaux), la banque des banques centrales, indique, mercredi 15 août, que le total des avoirs koweïtiens dans les grandes banques occidentales s'élevait, à la fin du premier trimestre 1990, à 17,59 milliards de dollars (93 milliards de francs), en hausse de 1,32 milliard au cours des trois premiers mois de l'année. Les avoirs irakiens étaient de 3,27 milliards de dollars (17 milliards de francs). La BRI enregistre l'ensemble des avoirs et dettes de chaque pays dans les banques occidentales, ne prenant pas en compte les dépôts dans les établissements des Etats du Golfe. On sait que la plupart des grands pays ont gelé les avoirs koweïtiens et irakiens.

Poursuite du mouvement des ouvriers

La grève sur les plates-formes de la mer du Nord pourrait affecter la production britannique de pétrole

La poursuite de la grève sauvage des ouvriers d'entretien et du personnel auxiliaire des installations pétrolières de la mer du Nord risque d'affecter la production de brent britannique. Les employés des entreprises de sous-traitance réclament de meilleures conditions de sécurité sur les plates-formes et la reconnaissance officielle de leurs syndicats.

LONDRES

Correspondance

Les grèves successives, qui ont eu lieu depuis le 5 août dans la partie britannique de la mer du Nord, ont touché deux tiers des cent cinq installations pétrolières. A l'origine de ce conflit, le licenciement par l'Offshore Contractos Council (OCC) d'un millier d'ouvriers qui avaient occupé une plate-forme de la Shell, située dans le fameux gisement de brent. Ils réclament une amélioration des conditions de sécurité dans cet environnement hostile, ainsi qu'une reconnaissance officielle des organisations syndicales. Lors de leur engagement, la plupart des vingt-deux mille ouvriers des firmes de sous-traitance doivent signer un document par lequel ils s'engagent à ne pas adhérer à un syndicat.

Dans cette confrontation, les grandes compagnies pétrolières se retranchent derrière l'OCC, le groupement des deux cents entreprises chargées de l'entretien des derricks, qui refuse toute négociation avec les grévistes. Pour leur part, les compagnies pétrolières déclarent que 80 % des employés ont ignoré l'appel à la grève, chiffre contesté par le comité de coordination syndical. Par ailleurs, les majors soulignent qu'elles ont dépensé 750 millions de livres (plus de 7,5 milliards de francs) cette année pour l'amélioration des mesures de protection. A la suite de l'incendie de la plate-forme Piper Alpha (167 morts, le 6 juillet 1987), le ministère de l'énergie a imposé aux opérateurs l'installation notamment de coûteuses valves de sécurité sous-marines, avant le 31 décembre. *« Alors que la crise du Golfe menace notre approvisionnement en pétrole, le patronat rechigne à garantir les fournitures de pétrole de la mer du Nord »*, a déclaré M. Jimmy Airlie, un des coordinateurs du syndicat, non reconnu. Les chefs du mouvement ont décidé de frapper au lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak, alors que le baril flambait et que les actions des compagnies pétrolières s'enflammaient.

Un des rares exportateurs nets occidentaux

Parmi les Occidentaux, la Grande-Bretagne est un des rares exportateurs nets d'hydrocarbures. Les pétroliers indiquent que ce mouvement ne concerne que les entreprises d'entretien et n'affecte en rien la production quotidienne du secteur britannique, qui s'élève actuellement à 2,2 millions de barils par jour. Il n'empêche que les travaux doivent être terminés avant la fin de l'année, faute de quoi plusieurs puits devront être fermés.

Il reste peu de temps avant que les éléments n'empêchent les hommes et les barges d'opérer. *« Si la grève se poursuit jusqu'à l'automne, la production risque de chuter d'un tiers, à 1,3 million de barils »*, estime M. Philip Morgan, l'analyste de l'industrie pétrolière de la banque Laing et Cruickshank. La City reste toutefois optimiste. *« Après avoir plafonné en 1985, la production de pétrole a diminué de 20 % depuis lors. Elle devrait remonter vers 1993-1994 à 2,5 millions de barils, sous l'effet de nouvelles découvertes et de percées technologiques augmentant le débit des gisements »*, ajoute notre interlocuteur.

Une étude publiée le 13 août par le conseil régional de la province du Grampian (Ecosse) confirme ce jugement : la Grande-Bretagne continuera à produire l'or noir pendant encore un quart de siècle et restera auto-suffisante jusqu'à la prochaine decennie.

M. R.

REPÈRES

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Hausse en Grande-Bretagne...

La production industrielle en Grande-Bretagne a fortement augmenté en juin, enregistrant après correction des variations saisonnières, un bond de 2,2 % par rapport à mai. En un an, c'est-à-dire par rapport à juin 1989, la progression atteint 5,6 %. La forte hausse de juin, survient après une baisse de 0,5 % en mai. Elle s'explique par une progression exceptionnellement forte de la production d'énergie (+10,6 % par rapport à mai) qui a compensé le recul (– 0,5 %) de la seule production manufacturière. Celle-ci progresse tout de même de 2,6 % sur un an (juin 1990 comparé à juin 1989).

... et baisse en Tchécoslovaquie au premier semestre

La production industrielle a baissé de 3 % en Tchécoslovaquie au premier semestre par rapport à la même période de l'année dernière. La baisse a été plus sensible dans le bâtiment (– 5,7 %). Ce recul s'explique par la diminution de la production du charbon, par celle de la métallurgie et des matériaux de construction, par celle enfin de l'industrie chimique gênée par de moindres livraisons de pétrole soviétique. – *(AFP.)*

La saga des Guinness

Suite de la première page

Lord Iveagh, cinquante-trois ans, dont les mauvaises langues de la City prétendent qu'il est aussi gris que ses costumes de flanelle, préside toujours le conseil d'administration du groupe de spiritueux. Mais le dépositaire légal de la fortune et de la réputation des fondateurs de la légendaire stout assiste très rarement aux réunions du « board ». Il ne possède pas de bureau au siège de Portman Square et partage son temps entre sa fondation charitable, Iveagh Trust, son manoir du Hampshire et sa ferme du Suffolk. Son patrimoine (terres, immobilier, participations canadiennes) est estimé à 200 millions de livres (2 milliards de francs), soit la trente-huitième fortune britannique, à en croire le dernier classement du *Sunday Times*.

Reste que les descendants d'Arthur Guinness, l'inventeur de la bière noire caramélisée, ne détiennent plus que 1 % à 2 % des parts de la multinationale des alcools qui porte leur nom. L'autre branche de la famille, les Moyne, n'ont-ils pas donné plusieurs générations de banquiers ? Ils n'entretiennent aucun lien avec les deux banques d'affaires qu'ils ont fondées, Guinness-Mahon et Guinness-Peat.

Kidnapping de Jennifer Guinness et mort d'overdose d'Olivia Channon en 1986, décès dans un accident de montagne de John Guinness en 1988, procès d'Ernest Saunders et ramifications d'un imbroglio politico-boursier aujourd'hui. Ces dernières années, les Guinness ont davantage défrayé les potins des tabloïds, les dîners en ville et les parties de golf plutôt que les colonnes des chroniqueurs financiers. Du « Dynasty » grandeur nature que le très conservateur *Daily Telegraph* a baptisé « Guinnesty ». Terrible camouflet pour ce clan qui préfère évoquer le modèle, plutôt chromo, de la vie rurale, des pâturages et du bocage du hameau d'Iveagh, le siège historique de la famille, blotti dans le comté de Down (Ulster).

Les Guinness ont déjà connu toutes les émotions, toutes les joies du succès et les affres de la défaite.

« Ernest Saunders est un menteur. C'est lui qui est venu voir mon cousin, Lord Iveagh et lui dire : Monseigneur, considérez-moi comme un membre de votre famille. Je vous ferai aussi riche que les Rothschild » : Jonathan Guinness, cousin de Lord Iveagh, est un personnage hors du commun, grand seigneur ayant le goût du panache, mais aussi légèrement anachronique. Ce « columnist » ultraconservateur du quotidien londonien *The Evening Standard* prépare un livre sur le procès Guinness. *« Nous ne sommes pas que des brasseurs »*, dit-il, en invoquant les générations de politiciens (comme Mark Lennox-Boyd, l'actuel secrétaire parlementaire de Mme Thatcher), des écrivains et des éleveurs de chevaux que les siens ont donnés au royaume. Pris entre une tradition qu'ils vénèrent et le désir d'être eux-mêmes, les Guinness semblent osciller entre l'un et l'autre. *« Il faut rétablir la vérité car c'est Saunders qui nous a évincés du groupe. Son objectif à long terme était de remplacer mon cousin dans le fauteuil présidentiel. Il ne cessait de le courtiser et derrière son dos n'en disait que du mal »*, répète Jonathan Guinness qui a siégé au conseil d'administration de la compagnie de 1961 à 1988.

Du succès à la défaite

« Genius » (génie) : cette hallucinante publicité crème sur fond rouge et noir est là pour rappeler aux Guinness qu'ils doivent tout à cette bière brune au goût puissant dont la saveur spéciale est due en particulier à l'addition d'orge torréfiée. C'est en 1759 qu'Arthur Guinness fonde la célèbre brasserie dans le quartier de Saint-James à Dublin. La compagnie prospère. En 1886 a lieu la première émission de titres dans le public. N.N. Rotshchild and Sons refuse de se charger de la souscription, la profession de brasseur étant jugée indigne d'un gentleman.

Ce snobisme n'empêche pas Sir Edouard Guinness, élevé à la pairie, de s'imposer dans la haute société londonienne. Il crée d'innombrables institutions charitables, organise des chasses royales, acquiert châteaux et tableaux. L'indépendance irlandaise de 1920, proclamée par la majorité nationaliste catholique, épargnera ce bastion du pouvoir unioniste (protestant). Non seulement, le père de l'Etat libre, Eamon de Valera, refusera de nationaliser le premier exportateur de la jeune République, mais il fera adopter comme emblème de la présidence cette harpe d'or, qui décore toutes les bouteilles de bière. Par mesure de précaution, le siège de la compagnie est toutefois déménagé à Londres.

Les Guinness, qui se partagent les postes de direction, commencent à se désintéresser de la gestion de la brasserie, confiée à des managers professionnels. Après la deuxième guerre mondiale, une partie des avoirs est placée au Canada. Toujours la crainte des nationalisations, cette fois de la part des travaillistes de Clement Attlee.

Popularité de la bière blonde, concentration des pubs, leurs clients qui leur imposent leurs conditions, culture d'entreprise trop orientée sur la production au détriment du marketing... pour contrer la chute des revenus de la bière, la société choisit de se diversifier. La juxtaposition d'activités hétéroclites – pharmacie, sites de caravanes, fabrication de voiliers, production de films de seconde ordre – est un échec.

La magie du nom

En 1981, un chasseur de têtes déniche un certain Ernest Saunders qui a derrière lui une brillante carrière chez Nestlé. Immigré autrichien, caustique et chaleureux, affichant ses bonnes fortunes vraies ou supposées, il a un peu de ventre, peu de cheveux et porte de grosses lunettes noires. Son objectif est clair : transformer le brasseur en un géant de l'agroalimentaire en se servant de la magie du nom Guinness. Il élague des activités non rentables et acquiert le whisky Bell ainsi que le traiteur Hédiard. Au printemps 1986, il lance une OPA de 4,2 milliards de dollars (22,26 milliards de francs) sur Distillers, convoitée par un autre groupe d'alimentation, Argyll. Cette proie qui comprend le whisky Johnny Walker et le gin Gordon lui permet d'écarter l'actionnaire principal, les Guinness, qui contrôlent encore 20 % du capital. Finie, la féodalité protégée. Pour prendre le contrôle de la société, Ernest Saunders fait appel à l'aide de la fine fleur de la City, Gerald Ronson, patron du conglomérat Heron International, Roger Seelig, le cerveau de la banque Morgan Grenfell pour les rachats d'entreprise, l'agent de changes Parnes, Lord Spens, ancien responsable de la maison Henry Ansbacher, Sir Jack Lyon, un des industriels préférés du premier ministre. Pour leurs adversaires, ce sont des pirates rusés et ambitieux. Pour leurs admirateurs, des croisés de la libre entreprise thatchérienne comme on n'en fait plus. Tous se retrouveront quatre ans plus tard dans le box des accusés de la Southwark Crown Court, pour manœuvre frauduleuse visant à faire monter les cours.

Pour sortir Guinness de l'ornière dans laquelle Saunders l'avait embourbée, le choix d'Anthony Tennant, le patron de Grand Metropolitan IDV (Grand Met), s'imposait. Pour les Guinness, ce fut une aubaine. Comme Lord Iveagh, Tennant est sorti du collège huppé d'Eton, a fréquenté « Oxbridge » et a fait son service militaire dans la cavalerie des gardes royaux. Il est *« upper class »*, et parle selon cette intonation que l'on qualifie de *« Queen's english »*, c'est-à-dire sans accent écossais. Au lieu des OPA et autres coups de Bourse préparés en secret, cet *« aristocrate du marketing »*, talentueux et comblé, préfère l'investissement stratégique à long terme. A l'image de cette participation croisée de 24,1 % conclue avec le groupe de luxe français Moët-Hennnessy-Louis Vuitton (LVMH).

« Après Saunders et tous ses complexes d'outsider. Tennant était l'homme qu'il fallait pour sauver Guinness. Il ne dit, lui, du mal de personne », déclare Jonathan Guinness. Rivaliser avec les Rothschild ? *« Mon espoir est en Dieu »*, proclame l'honorable devise familiale, héritée des colons presbytériens installés dans l'Ile-Verte au XVIIe siècle, lors de la conquête anglaise. Dans la meilleure tradition de la Merry England pré-victorienne, guère sujette aux doutes métaphysiques, Jonathan Guinness préfère le bon vieux dicton : *« Si vous ne pouvez pas les battre, rejoignez-les. »* Une de ses cousines a en effet épousé Amschel de Rothschild, héritier présumé de Sir Evelyn à la tête de NN Rothschild and Sons.

MARC ROCHE

Le Serious Fraud Office

LONDRES

Correspondance

Le procès Guinness met en exergue les activités du Serious Fraud Office (SFO), l'organisme de la lutte contre la fraude financière créée en 1987 pour lutter contre les abus des « requins de la finance ».

Un siège discret, niché dans un bâtiment moderne d'Elm Street, dans le centre de Londres, une centaine d'employés dont la moitié de policiers, une soixantaine d'enquêtes en cours ; à première vue, le SFO ne paie guère de mine. Impression trompeuse. Les pouvoirs de cet organisme, créé en 1987 dans la foulée du « Big Bang », nom de code de la libéralisation des produits financiers, sont considérables. En l'absence d'un ministère de la justice, il dépend des services de l'attorney général, le conseiller juridique de la couronne, indépendant du gouvernement. *« Nous pouvons aller où nous le désirons et interroger qui nous voulons. En Grande-Bretagne, la dissimulation, la falsification ou la destruction de documents sont passibles de lourdes peines de prison, une belle épée de Damoclès qui n'existe pas aux Etats-Unis. Nous pouvons consulter par ordinateur toutes les archives de la direction des impôts et des liquidateurs »*, nous explique John Wood, le directeur de l'agence antifraude. En septembre, il doit être remplacé à ce poste par Mme Barbara Mills, « queen's counsel » (QC), juriste de la couronne qui occupait le siège d'avocat général lors du procès Guinness.

De prudents justiciers

Comme chaque enquête, le cas Guinness a été confié à une équipe de trois personnes : un policier, un avocat, un comptable. Les limiers d'Elm Street ont à leur disposition un équipement informatique impressionnant destiné à digérer la masse d'informations et de données. *« Notre tâche consiste non seulement à découvrir les irrégularités commises dans la City, mais à faciliter le travail du ministère public en simplifiant au maximum le dossier d'accusation qui doit être présenté à un jury constitué de citoyens ordinaires peu versés dans les arcanes comptables »* indique Mark Tantam, un avocat de l'agence, spécialiste des fraudes informatiques et des arnaques de l'immobilier.

Les justiciers du SFO doivent toutefois se montrer très prudents. On ne lésine pas outre-Manche avec la pierre de touche du droit anglais selon laquelle tout accusé doit être considéré comme innocent tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée. Les documents servant de preuves doivent avoir été saisis légalement, demeurer dans le même état tout au long de l'enquête et ne peuvent quitter le siège d'Elm Street.

Contrairement au FBI américain, le SFO fait davantage confiance au généraliste plutôt qu'au spécialiste. Ainsi la formation financière des policiers du Police City Fraud Squad qui lui sont spécialement attachés est des plus sommaires : quelques semaines d'initiation aux mystères de la comptabilité d'entreprise, alors que l'internationalisation des marchés, la dérégulation dont ils sont le théâtre et l'arrivée en force d'aventuriers de la veine des protagonistes du scandale Guinness multiplient les risques d'abus et les conflits d'intérêt potentiels. Le superintendant Ron Friend, patron des « flics » du SFO, défend ce côté flegmatique cher aux insulaires : *« Nous n'avons pas besoin de têtes d'œuf, mais de gens pleins de bon sens. Le bobby qui a passé dix ans à chasser les cambrioleurs et autres brigands est sans doute le meilleur détective antifraude qui soit. »*

M. R.

FINANCE

Le désengagement de M. Brierley

La Compagnie du Midi a acquis 10 % du capital des Galeries Lafayette

La Compagnie du Midi (groupe des mutuelles Axa) a acquis, vendredi 10 août, 10 % du capital des Galeries Lafayette en se portant acquéreur des actions détenues par l'homme d'affaires néo-zélandais Ron Brierley, pour un montant global de 241 millions de francs, selon des avis de la Société des Bourses françaises (SBF).

Vendredi, l'action Galeries Lafayette avait clôturé à 1 950 francs et 121 000 titres avaient été échangés. Un paquet de 119 970 titres (10,2 % du capital, représentant 6,37 % des droits de vote) appartenant à la société Industrial Equity (Pacific) Ltd, dirigée par M. Brierley, avait été négocié au prix unitaire de 2 010 francs.

Au siège des Galeries Lafayette, on avait déclaré lundi que le changement de mains de 10 % du capital du groupe était sans importance. *« Le noyau familial est très soudé »*, avait-on ajouté. Le groupe familial contrôle en effet 62 % du capital du groupe et détient 77 % des droits de vote. Les milieux boursiers expliquent le désengagement de M. Brierley par son échec à se faire admettre au sein du conseil d'administration des grands magasins.

En augmentant la prime payée par les banques

Les autorités fédérales américaines veulent renforcer le fonds de garantie des dépôts bancaires

Les autorités fédérales américaines ont décidé, mardi 14 août, de renflouer le fonds de garantie des dépôts bancaires en proposant de relever de 62 % la prime payée par les banques. Il s'agit de la plus forte augmentation de cette prime depuis la création de ce système fédéral de protection en 1934, après la vague de faillites bancaires de la Grande Dépression.

Les cinq membres de la FDIC (Federal Deposit Insurance Corp.) se sont prononcés à l'unanimité pour porter la prime acquittée par les établissements bancaires de 12 cents pour chaque dépôt de 100 dollars à 19,5 cents en 1991. Ce relèvement, qui doit encore être sanctionné par un vote définitif à l'issue d'une période probatoire de trente jours, devrait permettre à la FDIC de porter ses recettes de 2,8 milliards de dollars cette année à 4,8 milliards en 1991.

A la fin de 1987, le fonds de garantie de la FDIC se montait à 18,3 milliards de dollars avec un ratio de couverture de 1,10 dollar pour 100 dollars de dépôt. En 1988, la FDIC avait enregistré 221 défaillances d'établissements bancaires, 207 en 1989 et 118 depuis le début de cette année. – *(AFP.)*

En attendant le choix d'un repreneur

L'Association des clients de Tuffier conseille à ses membres de ne pas transférer leurs titres

L'Association de défense des intérêts des clients de Tuffier-Ravier-Py a recommandé mardi 14 août à ses membres de ne pas transférer leurs comptes-titres, libérés à la veille du dernier week-end après trois semaines de blocage, vers d'autres sociétés de Bourse.

Selon la présidente de l'association, certains candidats à la reprise de la charge défaillante *« seraient disposés à indemniser les clients de leurs avoirs manquants qui pourraient excéder les limites de remboursement du fonds de garantie (de la Société des Bourses françaises), et ce sans avoir à attendre les cinq mois de délai prévus par ce fonds »*.

Les 5 800 clients de Tuffier, dont les avoirs s'élèvent à 5,5 milliards de francs, sont depuis vendredi 10 août à nouveau libres de disposer de leurs comptes-titres, qui étaient bloqués depuis le 13 juillet, suite au dépôt de bilan et à la mise en redressement judiciaire de la société. Selon Me Hubert Lafont, l'administrateur judiciaire, une quinzaine de candidats seraient intéressés par la reprise de la société de Bourse. Le tribunal choisira entre les différentes propositions après la date limite du dépôt des dossiers, mardi 14 août.

Le Monde

Le message du président Saddam Hussein à l'Iran

« Vous aurez ainsi réalisé tout ce que vous souhaitiez... »

Dans un message lu sur les ondes de Radio Bagdad, mercredi 15 août, le président Saddam Hussein a proposé à Téhéran la conclusion d'un accord global afin que l'Irak puisse faire face aux *« autres »*, une allusion, semble-t-il, au déploiement de forces militaires occidentales dans le Golfe.

« Nous sommes disposés à vous envoyer une délégation à Téhéran ou à accueillir une délégation (iranienne) à Bagdad, pour élaborer les accords et préparer leur paraphe au niveau qui sera convenu », déclare le président irakien, dans son message à son homologue iranien.

« Pour prouver nos bonnes intentions, notre retrait commencera le vendredi 17 août 1990. Nous retirerons les forces qui vous font face tout le long de la frontière pour ne laisser qu'une présence symbolique, avec les gardes-frontières et la police uniquement », ajoute-t-il avant de proposer *« un échange immédiat et total de tous les prisonniers de guerre retenus en Irak et en Iran à travers les frontières terrestres aux points de Khaniquin et de Qasr-Chirine, ainsi qu'en d'autres points dont nous conviendrions. Nous serons les premiers à le faire à partir du vendredi 17 août. »*

« Tout est désormais clair et vous aurez ainsi réalisé tout ce que vous souhaitiez et ce sur quoi vous insistiez. Il ne restera plus qu'à accélérer la signature des documents pour que s'ouvre pour nous une vie nouvelle régie par la coopération selon les principes de l'islam », a conclu le président Saddam Hussein.

Dans sa déclaration, le président irakien, laissant clairement entendre qu'il annonçait son initiative de paix à l'égard de l'Iran afin de permettre au million d'hommes de son armée de se consacrer à la nouvelle crise du Golfe et d'attirer Téhéran dans le camp des anti-Occidentaux, est allé jusqu'à appeler le président iranien Ali Akbar Hachémi Rafsandjani son *« cher frère »*. Un frère à qui il prêche l'unité : *« Il s'agit de faire face aux scélérats qui veulent s'en prendre aux musulmans et à la nation arabe. » – (AFP, Reuter.)*

Le Chatt-al-Arab : un enjeu historique

On l'appelle Chatt-al-Arab (la rivière des Arabes) ou Arvand Roud en persan : ces deux expressions désignent le même fleuve, celui que forment, en mêlant leurs eaux, le Tigre et l'Euphrate avant de se perdre dans celles du Golfe. Le Chatt-al-Arab fut à la fois le prétexte immédiat de la guerre de huit ans entre l'Irak et l'Iran et l'un de ses enjeux. Depuis le cessez-le-feu du 20 août 1988, le statut de ce fleuve litigieux demeurait en question, nourrissant l'un des plus difficiles « dossiers de la paix » non résolus.

Long de 255 kilomètres et large de 500 mètres en moyenne, coulant dans un vaste delta marécageux, le Chatt-al-Arab est beaucoup plus qu'un fleuve. C'est depuis toujours une frontière politique et culturelle entre deux empires, l'ottoman et le perse ; deux mondes, l'arabe et l'aryen ; deux légitimités musulmanes, l'une sunnite, l'autre chiite.

C'est en 1847 que Perses et Ottomans délimitent pour la première fois leur frontière fluviale, la souveraineté sur le Chatt-al-Arab revenant aux seconds. Après la découverte des premiers champs pétroliers au début du siècle, le tracé est modifié aux termes du protocole de Constantinople. Après la chute des Ottomans, l'Iran exige un nouveau tracé puis conclut en 1937 un compromis avec l'Irak.



Mais en avril 1969, le chah dénonce ce traité. En novembre 1971, l'Iran et l'Irak rompent leurs relations diplomatiques après l'occupation par l'armée du chah de trois îlots stratégiques dans le détroit d'Ormuz. Le 6 mars 1975, c'est la surprise. Un accord favorable à l'Iran est annoncé à Alger en marge du premier sommet de l'OPEP. Le chah d'Iran et le vice-président irakien – déjà homme fort du régime, – M. Saddam Hussein, se donnent l'accolade.

Selon l'article 2 de l'accord d'Alger, le tracé frontalier passe désormais au milieu du Chatt-al-Arab , *« selon la ligne du thalweg »* et non plus sur la rive iranienne du fleuve. Ce tracé, souligne l'accord, est *« intangible, permanent et définitif »*. En échange de cette importante concession de Bagdad, le chah s'engage à cesser toute aide à la guérilla kurde du général Barzani. L'accord d'Alger confirme aussi les frontières terrestres fixées en 1914.

Mais le traité ne tiendra que cinq ans. Car M. Saddam Hussein ne s'est jamais pardonné d'avoir dû, en position de faiblesse du fait de la rébellion kurde, brader la souveraineté de son pays sur son unique débouché maritime. Il en fait une question d'orgueil national. Aussi le 17 septembre 1980, après plusieurs mois d'une tension accrue entre les deux voisins, M. Saddam Hussein, président depuis juillet 1979, dénonce unilatéralement l'accord d'Alger. *« Le Chatt-al-Arab,* déclare-t-il, *doit être irakien et arabe, de nom et de fait. »*

Cinq jours plus tard, c'est la guerre. L'armée irakienne envahit le Khouzistan, occupe Khorammchar et encercle Abadan. Pendant les huit ans de combats, l'Irak se verra interdire par l'Iran la navigation dans le Golfe, ce qui l'obligera à exporter son pétrole via l'Arabie saoudite et la Turquie et à importer son matériel de guerre via le port jordanien d'Aqaba. L'annexion du Koweït par l'Irak le 8 août dernier lui a donné l'accès sûr et permanent au Golfe qu'il recherchait depuis toujours. La valeur du Chatt-al-Arab aux yeux de Bagdad s'en est trouvée réduite. Le « sacrifice » de Saddam Hussein est de ce fait plus habile que réel.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

L'ESSENTIEL

ÉTRANGER

SOCIÉTÉ

ARTS ET SPECTACLES

ÉCONOMIE

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15 août 1990 a été tiré à 454 547 exemplaires.

Un geste spectaculaire

Suite de la première page

En fait, par cette décision, l'Irak accepte pratiquement toutes les conditions mises par les Iraniens pour la conclusion d'un accord de paix avec l'Irak. Le principal obstacle à un éventuel accord était l'accord d'Alger, que le président Saddam Hussein avait dénoncé quelques jours avant d'attaquer l'Iran en septembre 1980, en revendiquant la souveraineté sur l'ensemble du Chatt-al-Arab.

Le président Saddam Hussein, qui est allé jusqu'à appeler le président iranien Rafsandjani son *« cher frère »*, a reconnu ce fait en présentant son initiative : *« Tout ce que vous vouliez a été réalisé. Il s'agit maintenant de faire face aux scélérats qui veulent s'en prendre aux musulmans et à la nation arabe »*, a-t-il dit, semblant vouloir ainsi enrôler la République islamique dans sa croisade anti-américaine.

Il est évident que la mesure que vient d'annoncer le président Saddam Hussein lui permettra de libérer ses troupes pour un éventuel conflit armé avec les forces occidentales et arabes massées en Arabie saoudite dans la perspective d'une possible attaque irakienne.

Depuis avril déjà, probablement en prévision d'une attaque contre Koweït, il avait multiplié les assurances à l'égard de l'Iran pour désarmer sa vigilance. Il y avait bien eu une réunion en juillet à Genève entre les chefs de diplomatie des deux pays, sous les auspices du secrétaire général des Nations unies, mais aucun progrès n'avait été enregistré, Téhéran ne modifiant pas d'un iota sa demande que Bagdad accepte un règlement sur la base du traité d'Alger de 1975 qui fixe la frontière au milieu des eaux du Chatt el Arab.

Depuis l'invasion du Koweït, le 2 août, la voie d'eau du Chatt-al-Arab a apparemment perdu pour l'Irak son importance stratégique, car les troupes de Bagdad contrôlent maintenant les installations portuaires de l'émirat annexé qui lui assurent un accès au Golfe, ainsi que les îles de Warba et Boubyane qui, jusqu'à présent, constituaient, selon les Irakiens, un obstacle au développement du port de Oum-al-Qasr.

Mercredi en fin de matinée, le Conseil de sécurité nationale iranien a exprimé son optimisme à la suite de la proposition de paix faite par l'Irak pour régler définitivement le conflit entre les deux pays. *« L'Iran,* a-t-il affirmé, *va étudier la dernière proposition irakienne avec sérieux et optimisme. »*

Mardi, le président du Parlement iranien, M. Mehdi Karroubi, avait affirmé que la visite à Téhéran proposée par le ministre irakien des affaires étrangères M. Tarek Aziz, ne pourrait avoir lieu qu'après le règlement du différend frontalier entre les deux pays sur la base des demandes iraniennes. Cet obstacle est maintenant levé, et un porte-parole iranien a affirmait que l'Iran recevrait dans la soirée de mercredi une délégation irakienne pour entamer les pourparlers.

Apparemment, la voie est déblayée pour un accord rapide. Reste toutefois une dernière embûche de taille : la formation d'une commission chargée de déterminer qui a déclenché les hostilités. Bagdad a toujours refusé d'assumer cette responsabilité pour ne pas avoir à payer de dédommagements.

JEAN GUEYRAS.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : la poursuite de l'agitation

Douze morts et des milliers d'arrestations au cours de la grève générale

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Douze personnes ont été tuées et plusieurs dizaines blessées au cours de la grève générale de deux jours qui a paralysé lundi 13 et mardi 14 août la République dominicaine à la suite de l'annonce d'un plan d'austérité. Le comité de grève, formé par les syndicats et les organisations de quartier, a annoncé, mardi soir, la suspension du mouvement.

Au nom du comité, la dirigeante, Virtudes Alvarez, a toutefois averti le gouvernement qu'une nouvelle grève, de soixante-douze heures cette fois, serait organisée dans quinze jours si la politique économique n'était pas modifiée *« dans le sens des revendications populaires »*. La responsable syndicale Nelsida Marmolejos a pour sa part exigé la libération des quelque six mille personnes qui, selon le comité de grève, ont été arrêtées par l'armée et la police au cours des deux derniers jours.

Un état de siège virtuel régnait mardi à la Ciénaga, un quartier pauvre au nord de Saint-Domingue où des dizaines de jeunes ont été *« tabassés »* avant d'être arrêtés. A Santiago, la deuxième ville du pays, une fillette de onze ans a été tuée d'une balle dans la tête, alors qu'elle se trouvait à l'intérieur de sa maison.

J.-M. C

AFRIQUE DU SUD : la première visite du président De Klerk à Madagascar

Un grand succès pour la diplomatie sud-africaine

La brève visite que le président Frederik De Klerk a effectuée, mardi 14 août, à Madagascar a apporté à l'Afrique du Sud ce qu'elle en attendait : la reconnaissance tacite, par le plus irréductible de ses ex-ennemis, du rôle moteur qu'elle se dit prête à jouer au sein d'une future communauté économique d'Afrique australe.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères « Pik » Botha, qui accompagnait M. De Klerk, a souligné que le rapprochement, opéré entre son pays et le gouvernement du président Didier Ratsiraka, avait d'autant plus *« valeur de symbole »* que le dirigeant malgache s'était toujours montré intraitable envers le régime d'apartheid. Depuis quinze ans, Madagascar n'entretenait plus le moindre contact avec l'Afrique du Sud, contrairement à beaucoup d'autres Etats du continent noir – y compris plusieurs des pays de la « ligne de front » – qui ont toujours commercé en sous-main avec Pretoria.

Le chef de la diplomatie sud-africaine a ajouté que ces retrouvailles avaient toujours figuré dans ses projets d'offensive diplomatique en direction de l'Afrique noire. Elles constituaient le *« dernier obstacle »* à franchir dans la course vers une nécessaire normalisation de la situation du sous-continent.

Attendre du président Ratsiraka qu'il accorde tout de go sa pleine reconnaissance diplomatique à Pretoria, serait aller trop vite en besogne. Le numéro un malgache a signalé, dès le mois de mai, qu'un tel geste n'interviendrait qu'après la disparition complète de la politique de ségrégation raciale en Afrique du Sud.

Mais la rencontre des deux chefs d'Etat n'a pas été pour autant qu'un échange de politesses sans lendemain. A l'occasion de la visite du président De Klerk, les deux pays ont signé un accord sur la création d'une liaison aérienne régulière (Johannesburg-Durban-Tananarive-Maurice et retour) à partir du 1er septembre prochain. Ils sont convenus également d'établir entre eux des relations commerciales, techniques, culturelles et touristiques et, pour ce faire, d'ouvrir immédiatement, chacun dans la capitale de l'autre, un poste de représentant officiel permanent. L'Afrique du Sud s'est d'ores et déjà engagée à fournir à Madagascar dix mille tonnes d'engrais, dont la moitié sous forme de don.

Le président sud-africain a également invité son homologue à venir lui rendre visite à Pretoria. Le président Ratsiraka, qui a salué *« la volonté politique et le courage »* de Frederik De Klerk et du leader du Congrès national africain (ANC) Nelson Mandela, a d'autre part invité ce dernier à visiter Madagascar. – *(AFP.)*

LIBÉRIA : la guerre civile

Les massacres de civils continuent

Le « rebelle des rebelles », Prince Johnson, qui inspectait ses troupes, mardi 14 août, en présence de journalistes, s'est esclaffé en apprenant que ses rivaux du Front national patriotique national du Libéria (NPFL) prétendaient l'avoir tué dans une embuscade. La mort de Prince Johnson, annoncée quelques heures plus tôt à Abidjan (Côte-d'Ivoire) par un porte-parole de Charles Taylor, avait d'ailleurs été rapidement démentie par la BBC et par le département d'Etat américain. Prince Johnson, *« en très grande forme »* selon les journalistes, a précisé que ses guérilleros se préparaient à une attaque des troupes de Charles Taylor, qui, ce même mardi, avaient traversé le quartier de Congo-Town, à l'est de Monrovia, pour se réapprovisionner en munitions.

Pendant ce temps, à Freetown (Sierra-Leone), les « casques bleus » de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) étaient toujours en attente d'un feu vert pour intervenir au Libéria. Selon des sources militaires à Freetown, seuls les huit cents Ghanéens et les cent cinq Gambiens sont prêts à partir, les trois cent soixante Sierraléonais continuant pour le moment leurs cours *« d'entraînement tactique »*. La Guinée a envoyé cinq cents soldats mais leur arrivée à Freetown n'a pas pu être confirmée. Quant aux Nigérians, au nombre de neuf cents selon la télévision nationale nigériane (NTA), on ignore toujours s'ils seront rassemblés à Freetown, ou déployés vers le Libéria depuis d'autres points du territoire sierraléonais.

Le suspense risque de s'éterniser, d'autant que les 50 millions de dollars nécessaires pour financer l'opération de la CEDEAO n'ont pas encore été réunis. Le fait que le dirigeant des rebelles libériens, Charles Taylor, ait accepté de rencontrer le chef de l'Etat gambien Sir Dwada Jawara à Banjul *« dans les prochains jours »*, pourrait également retarder le départ de la force ouest-africaine, officieusement prévu pour jeudi ou vendredi.

Tandis que les massacres de civils libériens se poursuivent, les hélicoptères américains ont encore réussi à évacuer, par hélicoptère, une centaine d'étrangers. Parmi ces réfugiés, arrivés mardi à Freetown, figurent trois Français dont deux femmes, Mmes Jacqueline Sultan et Mme Jeanne Guttierrez. – *(AP, AFP.)*

UNION SOVIÉTIQUE

M. Gorbatchev annule toutes les privations de citoyenneté de 1966 à 1988

M. Mikhaïl Gorbatchev a annulé mercredi 15 août, par décret, toutes les privations de citoyenneté soviétique décidées de 1966 à 1988, a annoncé l'agence Tass. Cette décision, qui restitue leur citoyenneté à *« une série de personnalités résidant actuellement à l'étranger »*, concerne notamment le lauréat du prix Nobel de littérature, Alexandre Soljenitsyne. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : une bombe explose sur une voie ferrée après les menaces de l'ETA.** – Le trafic ferroviaire a été interrompu, mardi 14 août, sur les trois lignes où l'organisation indépendantiste basque ETA avait annoncé avoir posé des bombes *(le Monde* du 15 août). Cette décision intervient après l'explosion d'une bombe qui n'a pas fait de victimes sur la ligne Madrid-Oviedo. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BULGARIE : rationnement du sucre dans la capitale bulgare.** – La vente du sucre sera rationnée à partir du 1er septembre à Sofia. M. Ekaterina Marinova, ministre du commerce et des services, a précisé, mardi 14 août, que le rationnement pourrait être étendu à d'autres produits de première nécessité. – *(AFP.)*

KENYA

La mort « accidentelle » d'un évêque

L'évêque Alexander Muge, une des figures religieuses parmi les plus populaires du pays, a été tué, lundi 13 août, *« dans un accident de la route »*, a annoncé mardi la télévision kenyane. L'évêque anglican d'Eldoret (ouest du Kenya), dont la voiture est entrée en collision avec un camion, était en train de regagner son diocèse après une visite dans le district voisin de Busia.

Le jour même de son *« accident »*, l'évêque avait fait part, devant la presse, de *« menaces de mort »* que lui aurait adressées le ministre du travail, M. Peter Okondo. Celui-ci l'avait averti *« qu'il ne reviendrait pas vivant, si jamais il allait à Busia »*, avait précisé Alexander Muge aux journalistes. M. Okondo, député d'une circonscription de Busia, aurait formulé ces menaces après que l'évêque eut réclamé la constitution d'une commission indépendante pour enquêter sur la corruption au sein du gouvernement. Alexander Muge, connu pour son franc-parler et ses prises de position critiques à l'égard du régime, avait également déclaré que *« certaines personnes »* au sein du gouvernement pouvaient être *« qualifiées de tueurs professionnels. »* – *(AFP)*.

هكذا من الأصل